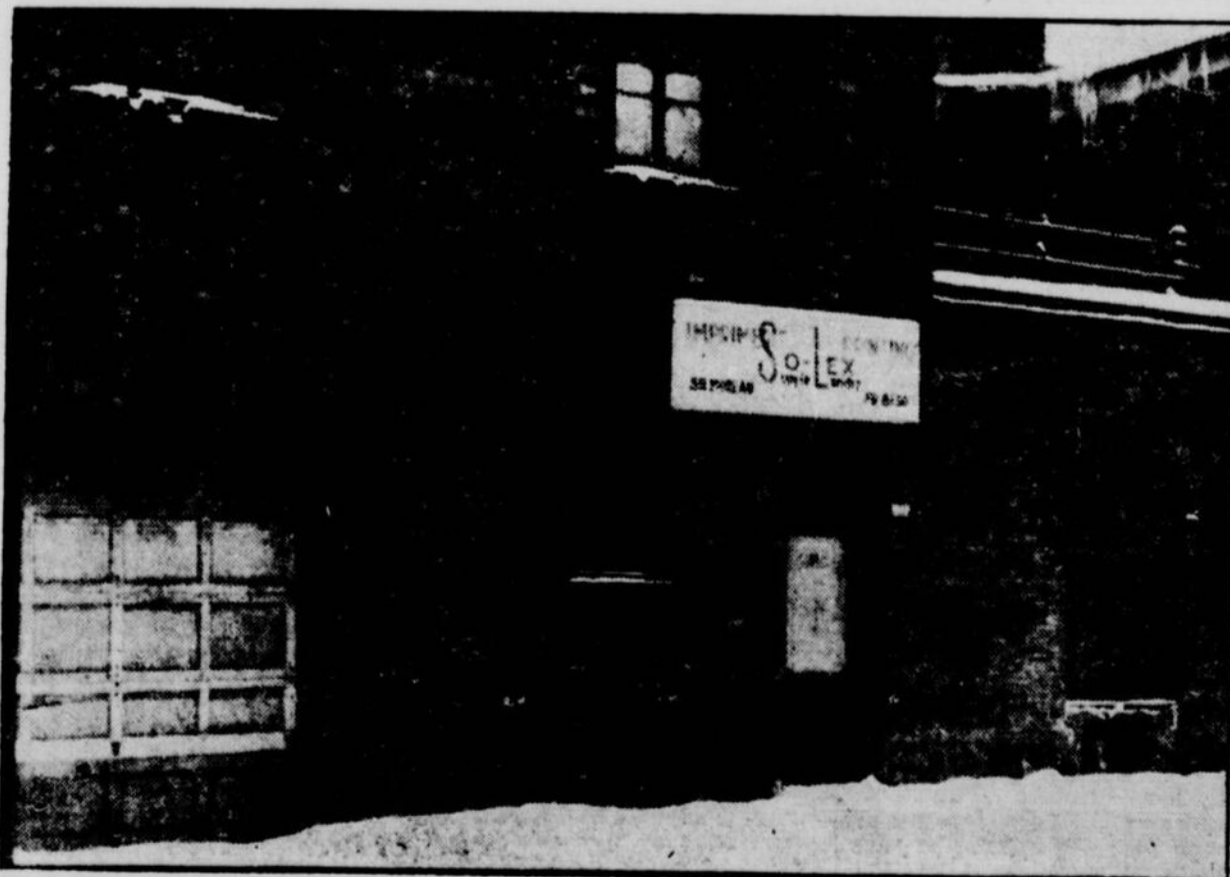


Staline dangereusement malade

(Lire en page 3)

LES OUVRIERS FONT BLOC AVEC LEWIS

Billets de tramway "So-Lex"



LA PATRIE

Imprimerie So-Lex, 511, Moreau, dit l'affiche. Ce qu'elle ne dit pas, c'est que l'atelier se serait spécialisé dans la fabrication des faux billets de tramway. La police, au cours d'un raid a saisi pour une valeur de plus de \$65,000 de ces billets, et a mis fin aux activités de l'imprimerie So-Lex. Dura Lex.

Et prie M. Truman
d'oublier les amendes

DES INJONCTIONS ?

WASHINGTON, 6. (P.A.) — M. John-L. Lewis et ses mineurs ont déposé ce matin des valeurs pour \$3,510,000 en garantie du paiement des amendes imposées par la Cour.

WASHINGTON, 6. (P.A.) — Le travail organisé présente un front solide, aujourd'hui, à l'appui de John-L. Lewis, le chef des 400,000 mineurs américains en grève, contre le projet du gouvernement de mettre fin à la cessation de travail dans les mines au moyen d'injonctions.

Dans une série de déclarations dénonciatrices, les chefs d'unions ouvrières exercent une pression sur l'administration Truman pour que celle-ci n'exige pas le paiement des amendes de \$3,500,000 et de \$10,000, respectivement imposées à l'Union des mineurs et à John-L. Lewis.

Les chefs ouvriers ont mis à l'écart de vieilles rivalités en vue de soutenir la cause commune et d'appuyer M. Lewis qui prétend que le Juge T. Alan Goldsborough n'avait aucun droit d'ordonner aux mineurs de mettre fin à leur grève.

M. Philip Murray, président du C.I.O., bien que n'étant pas en très bons termes avec M. Lewis, a annoncé, hier soir, qu'il se joindrait aux mineurs pour en appeler, devant la Cour Suprême, du jugement du juge Goldsborough. M. William Green, président de la Fédération américaine du Travail, accuse le gouvernement "d'appliquer la loi de la jungle".

Les cheminots, par la voix de leurs associations, ont déjà abondé dans le même sens. Quant aux ouvriers de l'automobile (C.I.O.), les plus nombreux, ils ont affirmé catégoriquement: "Le travail organisé ne

(Suite à la page 19)

Aux Assises

Bien que sous cautionnement, Rowley couche dans les cellules

C'est visiblement irrité que Kent Rowley dut prendre hier soir le chemin des cellules au moins pour la nuit, bien qu'il ait été libéré provisoirement durant son procès aux Assises sous un cautionnement de \$5000. Rowley on le sait est accusé d'avoir provoqué une émeute en août dernier lors de la grève de Montreal Cotton à Valleyfield.

L'ordre d'incarcération pour la nuit venu du juge Wilfrid Lazure, fut accueilli par l'accusé, ses avocats et le public comme une surprise. Entraîné par les gardes dans les cellules, Rowley jeta un regard courroucé à ses avocats, Mes Jacques Perrault et Bernard Mergler, qui se précipitèrent, à la suite du juge sortant de cour, mais d'est en vain qu'ils tentèrent d'obtenir de le fléchir.

PAS NOUVEAU, MAIS RARE

Cette procédure n'est pas nouvelle quoiqu'elle soit très rare. Il est arrivé quelquefois dans le passé qu'un accusé sous cautionnement, soit incarcéré pour la dernière nuit de son procès. Me Jacques Perrault a terminé hier après-midi son plaidoyer de la défense. Me John Bumbray, avocat du ministère public, terminera le sien aujourd'hui. Dans sa défense hier, Me Jacques Perrault a mis le jury en garde contre les prétentions de l'avocat du ministère public qui veut faire passer Rowley pour un communiste. Bien que Rowley admit avoir été momentanément incarcéré à Petawawa, il s'était dûment enrôlé durant la guerre de 1939 pour être ensuite licencié de l'armée pour cause de santé. Rowley ne fit jamais partie des Jeunes communistes au Canada. De 1936 à 1946 il consacra tout son temps au bien des unions ouvrières.

Témoignant hier dans sa propre cause, Rowley a fait une excellente impression dans la boîte aux témoins, niant qu'il ait provoqué la

foule à l'émeute mais disant plutôt qu'il avait aidé la police à calmer la foule.

UN VERDICT ATTENDU

A onze heures, ce matin, Me John Bumbray, procureur de la Couronne, avait terminé sa preuve dans la cause de Kent Rowley, chef unioniste, accusé d'avoir au mois d'août dernier, provoqué une émeute lors de la grève de Montreal Cottons.

Me Bumbray a signifié au jury que la province de Québec était une province paisible où l'ordre avait toujours régné et où il fallait qu'il continue de régner. Me Bumbray a félicité le capitaine L'Abbé pour son sang-froid lors de la répression de l'émeute. L'avocat de la Couronne a contredit le témoignage de Rowley en disant que l'accusé, au lieu d'aider la police à réprimer la foule, tel qu'il l'avait promis, l'a au contraire excitée, de là les pierres qui plurent sur les automobiles de la police qui se retirait à la demande même de Rowley, après consultation avec le capitaine L'Abbé.

Mais, Me Bumbray a terminé son réquisitoire en disant au jury que s'il acquittait Rowley il favoriserait les mêmes troubles existant déjà aux Etats-Unis et les meneurs sans conscience qui n'hésitent pas à prendre la loi entre leurs mains pour se faire justice. Le juge Wilfrid Lazure a donné ensuite son instruction au jury.

LES HEURES TRAGIQUES

MATELOTS BLESSES SUR LEUR NAVIRE

Au début de la soirée, hier, deux marins du cargo "Red River", de la North-American Transports Ltd., actuellement ancré dans un bassin du canal Lachine, dans le voisinage de 1151, rue Mill, se préparaient à



L'ancien soldat Bénéoni VIENS, 20 ans, 958, rue Montcalm, aujourd'hui à l'emploi de la North-American Transports, Ltd., qui fut grièvement brûlé par tout le corps, hier soir, lors de l'explosion d'une bouilloire qu'il était à réparer à bord du cargo "Red River", dans un bassin du canal Lachine.

allumer la bouilloire de ce vaisseau lorsque soudain une légère explosion se produisit. Tous deux furent brûlés par le jet de flammes qui suivit la détonation.

Le matelot Bénéoni Viens, 20 ans, 958, rue Montcalm, fut conduit et gardé en observation à l'hôpital du centre de l'hôpital Général, souffrant de brûlures étendues de la hanche au bas du corps. Son compagnon, le matelot William Coly Baba, 21 ans, de Toronto, put quitter la même institution après avoir été pansé pour des brûlures légères au visage.

Les constatations d'usage furent faites par le sergent Arthur Charon, du poste No 9, et les agents Archambault et Smith, de radio-police.

ENFANT TUEE PAR UN AUTOBUS

CHICOUTIMI, 6. (P.C.) — Ginette Tremblay, enfant de M. et Mme Alfred Tremblay, de la paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi, a été tuée hier par un autobus qui l'a heurtée à l'angle des rues Price et Taché, ici.

Funérailles du Dr Duguay

Les funérailles du Dr Léo Duguay, ancien député provincial du Lac St-Jean tant à la Chambre des Communes qu'à l'Assemblée législative, auront lieu, demain matin, en l'église St-Pascal Baylon, à neuf heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Thomas Luine, 5301, boulevard Décarie. Le défunt, en plus de son épouse, Gertrude Dukamel, laisse dans le deuil, trois enfants: un fils, Gilles, deux filles, Lorraine et Louise; un frère, Jean, de Chandler; quatre soeurs: Mme F.-X. Deraiche, Mme J.-G. Leblanc, Mme J.-H. Sauvé et Mme Marie-Louise Duguay.

naïse et les journaux du pays, par conséquent, peu de nouvelles de chez nous".

Le R. P. Trahan est revenu au pays avec le R. P. Jean-Marie Dionne, O.P., fils de M. Albert Dionne, de Chicoutimi, qui a passé près de quinze ans au Japon, et avec le R. P. Thomas Lenzetti, O.P., d'origine italienne, qui, à cause de ce fait, n'a pas été interné au Japon.

Le R. P. Trahan espère passer un an au Canada avant de retourner au pays des Nippons. Il parle aujourd'hui parfaitement leur langue et connaît bien leurs moeurs et leur caractère. Il se dit cependant très heureux de revoir sa famille et de pouvoir passer enfin un Noël canadien.

EN FRANCE

Un radical-socialiste à la présidence

ENTREVUE DE GAULLE-HERRIOT

PARIS, 6. (P.A.) — "L'Etoile du Soir", un journal de l'entourage du général de Gaulle, rapporte, aujourd'hui, que ce dernier a rencontré l'ex-premier ministre Edouard Herriot, chef des radicaux-socialistes, "dans le but de trouver une solution rapide à la crise politique actuelle".

Cette nouvelle a été publiée alors que la France se trouve sans chef, après que l'Assemblée nationale eût failli deux fois dans ses tentatives pour en élire un. L'ex-président Georges Bidault, chef du Mouvement Républicain Populaire, qui a démissionné la semaine dernière, a subi un échec hier lorsque son nom fut mis en nomination.

M. Bidault n'a obtenu que 240 votes à l'Assemblée, soit 70 de moins qu'il en faut pour une majorité et 11 de moins que n'en

a reçu le communiste Maurice Thorez, mercredi. La nouvelle de "L'Etoile" soulève la possibilité d'une entente par laquelle les radicaux-socialistes présenteraient, en compromis, un de leurs membres comme candidat. Il pourrait bien s'agir de Herriot lui-même.

"L'Etoile" attribue son information, au sujet de la rencontre de Gaulle-Herriot, à "un jeune député conservateur".

Boiko n'a rien à dire et ne veut pas d'avocat

"Je n'ai rien à dire et je ne veux pas d'avocat", s'est exclamé, ce matin, John Boiko, marchand de patates frites, 3453 rue St-Urbain, accusé d'avoir assassiné Mme Tessy Oliansky le 29 novembre dernier au no 159 est rue Rachel.

Il a fallu moins de cinq minutes pour instruire son enquête judiciaire devant le juge Charles-Edouard Guérin. Et trois témoins seulement furent entendus.

Le premier fut le fils de la victime, M. Paul Oliansky, jeune étudiant, il déclara qu'en revenant de ses cours il trouva sa mère étendue sur le ciment de la cave. Elle avait le crâne fracturé et les mains couvertes de plaies. Elle mourut quelques minutes plus tard. Il appela aussitôt la police. L'interprète, Alexandre McKay, demanda à l'accusé s'il avait quelque chose à dire; ce dernier répondit: "Non, et je ne veux pas d'avocat". Lors de sa comparution, Boiko s'était fait représenter par Me Yvan Mercure, jeune criminaliste bien connu. Mais ce matin, Boiko refusa toute aide.

ADIEU

Un autre témoin, Mike Zavatsky, 2005, rue Hogan, raconta que le soir du drame, Boiko se rendit chez lui et lui déclara: "Je m'en viens te dire adieu et je n'ai pas beaucoup de temps à moi". Il ajouta qu'il avait tué Mme Oliansky: "Je l'ai tellement frappée, dit-il, qu'elle ne

se relèvera pas". Le témoin déclare que Boiko était son ami et qu'il travaillait avec Mme Oliansky comme marchand de patates frites. Le capitaine détective Georges Alain, de la Sûreté provinciale, déclara à son tour que lorsqu'il fit enquête sur les lieux, il rencontra tout d'abord la fille de la victime et le constable Laporte. Il trouva ensuite le cadavre de Mme Oliansky dans la cave. Elle portait de nombreuses blessures aux mains et la cervelle sortait. Il trouva sur le plancher un marteau, un manche de hache, la tête de la hache. Il y avait du sang partout; les blessures étaient affreuses.

Le juge Guérin déclara la preuve suffisante pour citer l'accusé à son examen volontaire qui aura lieu le 13 courant. Boiko, un quinquagénaire aux cheveux poivre-sel était vêtu d'un complet bleu-marine. Il demeura impassible durant toute la procédure et regagna les cellules sans avoir manifesté la moindre émotion.

Me Henri Monty représentait la poursuite.

L'empereur du Japon se convertira-t-il au christianisme?

(Par Jacques TREPANIER)

Depuis que la monarchie absolue est disparue du Japon, on note déjà un grand mouvement religieux et les conversions au christianisme sont beaucoup plus nombreuses. C'est ce qui disait ce matin, au cours d'une entrevue exclusive à la "Patrie", le R. P. Bernard Trahan, O.P., fils de l'hon. juge A. Trahan, qui vient d'arriver à Montréal après un séjour de neuf ans au Japon.

Le Père Trahan nous a révélé que le ministre de l'Education, Tamaka, dans le nouveau gouvernement japonais, ancien professeur à l'Université des Jésuites à Tokio, est un catholique et que la femme du premier ministre est également catholique. Plus même, l'empereur du Japon, qui n'est plus considéré comme un dieu par son peuple depuis qu'il a révélé lui-même qu'il était aussi humain que le plus humain de ses sujets, et qu'il a commencé l'étude des religions.

"Cela ne veut pas dire que le Japon va devenir catholique", ajoute le Père Trahan, "mais un fait est certain, c'est que l'idolâtrie est en voie de disparaître du Japon. Cela va prendre bien des années, mais le christianisme s'implantera au Japon.

"Quant à nous, les catholiques, nous manquons actuellement de missionnaires et naturellement, nous manquons aussi d'argent."

Le nombre des catholiques se chiffre à environ 200.000 au Japon, ce qui est peu comparativement à toute la population; cependant, les conversions sont plus nombreuses depuis la fin de la guerre et, "pour peu que nous ayons des écoles, nous ferons beaucoup plus de progrès", ajoute le Père Trahan.

Ce dernier était aumônier de la maison des RR. SS. Dominicaines à Morioka, dans le nord du Japon,



Le R. P. Bernard TRAHAN, O.P.

lorsque la guerre a été déclarée. Un matin, un peu avant six heures, il arrivait au couvent lorsqu'il vit six policiers japonais qui l'attendaient. Il fut interné le jour même et ne fut libéré qu'à la fin des hostilités.

Quoiqu'il ait passé par plusieurs camps d'internement, son compagnon de camp a toujours été le même. C'était le R. P. Bissonnette, O.P., le frère de l'hon. Bernard Bissonnette, qui est encore au Japon.

"Durant tout le temps qu'a duré notre internement, les Japonais ont essayé de nous renvoyer au Canada, dit-il. C'est pourquoi à chaque changement de camp, on nous rapprochait toujours de Tokio. A la fin, nous n'étions plus qu'à vingt milles de la capitale et avons assisté de loin aux grands bombardements par les Alliés. Les avions passaient au-dessus de nous mais n'ont pas laissé tomber qu'une bombe dans nos parages.

"Nous avons été bien traités dans les camps, mais les Japonais n'ayant pas de nourriture pour eux, ils n'ont pu nous en donner beaucoup. Ce fut le principal inconvénient. Nous avions la radio japo-

de tous comment il prit leur défense dans sa vie.

Mais le protestantisme est arrivé à s'implanter en Allemagne où le saint est connu comme Sankta Klaus. Le culte protestant a passé en Angleterre avec la masse des Allemands qui ont émigré dans ce pays. Avec les anciennes coutumes religieuses, ces émigrants ont emmené celle du saint Nicolas des enfants... Du Sankta Klaus allemand, ils ont fait le Santa Claus anglais.

Dans les pays catholiques, des personnages doués de biens de la fortune et désireux d'honorer saint Nicolas, en imitant sa charité pour les pauvres, se costumant en évêque. Chargeant des bêtes de somme de toutes sortes de cadeaux, ils passent le soir dans les familles.

Après avoir interrogé les parents sur la conduite de chaque enfant, ils laissent à tous des cadeaux utiles et agréables... Pour la nuit, les enfants déposent des assiettes à quelque fenêtre et le personnage qui fait saint Nicolas y dépose d'autres dons.

QUEBEC, 6 (DNC) — L'abbé Joseph-Charles Auger est décédé à l'hôpital du Saint-Sacrement.

Il naquit à Leclercville, Lotbinière, le 23 avril 1871.

St Nicolas, le patron des écoliers

Aujourd'hui, 6 décembre, l'Église catholique du monde entier célèbre la fête de saint Nicolas. Cette fête est particulièrement célébrée par les catholiques russes et les enfants catholiques du monde entier dont il est reconnu le patron, de temps immémorial.

Saint Nicolas était évêque de Myre, en Asie Mineure. Père de ses ouailles, il leur distribuait tout ce qu'il pouvait épargner de sa propre subsistance. Déjà pendant sa vie, Dieu exauçait ceux qui demandaient son secours. C'est ainsi qu'il est rapporté que des matelots surpris par une tempête, et se voyant sur le point de périr, demandèrent à Dieu de venir à leur secours par considération de leur saint évêque Nicolas. Aussitôt ils virent leur bateau apparaître à la proue de leur navire pour calmer les flots et les faire naviguer sur une mer calme.

Quant aux enfants, il est connu

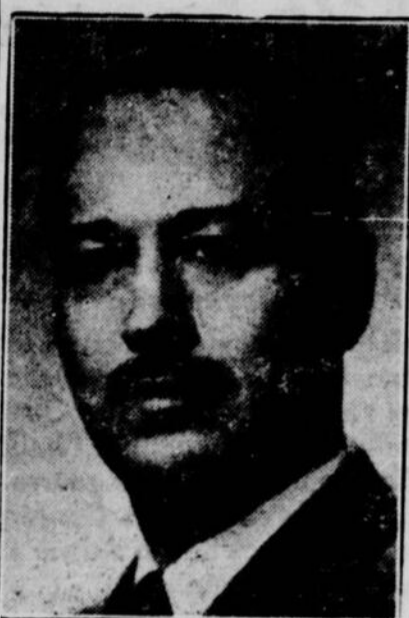
**\$30 ou \$35
par mois à
65 ou 70 ans**

OTTAWA, 6 (D.N.C.) — La proposition du gouvernement fédéral d'augmenter les pensions de vieillesse à \$30 à l'âge de 70 et de réduire la limite d'âge à 65 en cas de besoin, n'aura aucune suite tant que la majorité des provinces au moins n'auront pas signé d'accords financiers et tant que le programme de sécurité du fédéral ne sera pas mis en vigueur.

La somme de \$30 serait la contribution du fédéral et rien n'empêcherait les provinces d'ajouter \$5 ou plus selon leurs désirs, comme la chose se fait actuellement en Colombie.

D'après le plan proposé, tout le monde recevrait \$30 à l'âge de 70 ans, tandis que seuls ceux qui sont dans le besoin pourraient l'obtenir entre 65 et 70 ans. Les statistiques démontrent que 63 pour 100 des gens âgés de 65 à 70 travaillent.

Chez les scouts



M. Raymond DUPUIS, C.R., président de la maison Dupuis Frères, Ltée, qui vient d'être nommé président de la Fédération des Scouts catholiques de la province de Québec. Il succède à l'honorable énarqueur Léon Mercier Gouin.

Au nom de la charité, Mgr Charbonneau voudrait une immigration sélectionnée

Lançant un appel en faveur des populations déracinées d'Europe, Mgr Joseph Charbonneau a demandé hier à quelque 500 hommes d'affaires de la Chambre de Commerce de Montréal, d'accueillir au nom de la charité et de la justice chrétiennes quelques-uns des milliers et milliers d'errants chassés de leur foyer par l'occupation soviétique et la misère de la guerre. L'archevêque de Montréal parlait au déjeuner-causerie de la Chambre à l'hôtel Windsor.

"Vous avez invité ici, dit Mgr Charbonneau, des hommes de finances qui vous ont parlé de finances; des hommes de la politique qui vont ont parlé de politique; moi je suis un homme d'Eglise. Je suis né dans l'Ontario où l'on me prit pour m'envoyer diriger le diocèse de Montréal. Ici je me suis mis à observer; à étudier notre histoire. J'ai déjà dit en toute franchise ce que j'avais constaté dans le nouveau milieu où je fus transplanté: je l'ai exprimé à la Chambre de Commerce des Jeunes. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui.

"Votre société a des intérêts à défendre. L'Eglise a aussi les siens et je voudrais aujourd'hui vous parler de ces intérêts; du travail que l'Eglise a à accomplir:

UNIVERSELLE

"L'Eglise prêche une doctrine c'est la doctrine du Christ qui nous renseigne sur nous-mêmes comme sur les autres hommes, sur les relations qu'il nous faut entretenir avec Dieu et avec les hommes. L'Eglise sait que l'homme est un être faible, blessé, qu'il a besoin d'une paire d'aile pour l'élever au-dessus de sa misère; elle prend cet être tel qu'il est pour le faire vivre par sa raison suivant les lumières de sa Foi. L'Eglise est unie dans sa doctrine et elle veut éclairer l'intelligence de l'homme et affermir sa volonté; elle est Universelle; Catholique parce que sans aucune distinction elle s'adresse à tous les hommes sans distinction de race, sans oublier personne.

"Pour elle, il y a l'homme avec sa grande dignité; l'homme que Dieu a aimé jusqu'à mourir pour lui. Et comme archevêque de Montréal, je m'occupe donc de tous les hommes, de tous les catholiques: ceux de langue française avec qui je partage ce qu'il y a de plus cher dans nos traditions; les catholiques de langue anglaise les néo-Canadiens et aussi nos frères séparés.

"L'archevêque doit donc faire cette oeuvre d'enseignement, de sanctification et de direction parce que l'Eglise veut rappeler avant tout à l'homme sa vocation.

BESOINS TEMPORELS

"Mais l'Eglise ne se désintéresse pas des besoins temporels des hommes qui lui sont confiés. C'est (Suite à la page 4)

Staline dangereusement malade

PARIS, 6. (P.A.) — Le correspondant londonien du journal français "L'Epoque" rapporte, aujourd'hui, que "des sources à Londres" sont au courant de rumeurs "confirmées", en provenance de Turquie, à l'effet que le premier ministre Staline est dangereusement malade.

La dépêche fait suite à la nouvelle d'un chroniqueur londonien qui dit que "la maladie de Staline" est le sujet de bulletins quotidiens au Kremlin. Le "London Star", dans son édition de mercredi, rapportait: "Les Russes à Londres, aujourd'hui, sont aussi anxieux que quiconque d'avoir des nouvelles supplémentaires sur les rapports turcs à l'effet que la maladie de Staline a maintenant pris une tournure dangereuse".

"Les autorités de l'ambassade peuvent difficilement s'en tenir à leur ancienne formule à l'effet que Staline est en excellente santé. Il est présentement généralement accepté, même là, que le chef russe de 68 ans, vieilli prématurément par la guerre, est pratiquement un invalide. Il est significatif que, pour le bénéfice du personnel de l'ambassade, le Kremlin émette des bulletins sur l'état de santé de généralissime. Quelques personnes seulement, à Londres, sont tenues au courant de la teneur de ces bulletins".

Dans la capitale anglaise, un attaché de presse soviétique a déclaré qu'après l'article paru dans les colonnes du "Star", il a fait enquête à l'ambassade et n'a découvert personne qui avait parlé au reporter du journal.

A Copenhague, le journal "Berlingske" a publié, aujourd'hui, une dépêche de Stockholm signalant, sur la foi d'un rapport de l'agence Tass, que le premier ministre Staline n'avait pas assisté à un dîner officiel, donné en l'honneur d'une délégation de la Tchécoslovaquie, mercredi.

22 pouces de neige!

La neige qui a mis quelque temps à tomber, cette année, n'a pas ménagé ses efforts, une fois prise l'habitude de nous visiter. Si l'on

Père Noël fera dépenser près de \$400,000,000

OTTAWA, 6. (P.C.) — Nous sommes à une époque où le dollar glisse entre les doigts des Canadiens plus rapidement que jamais. Lorsque le Grand Jour, Noël, sera une chose du passé, ils auront dépensé près de \$400,000,000.

ajoute les quatre pouces de neige, tombés au cours des dernières 48 heures, aux chutes précédentes on en arrive au total de 22 pouces de neige pour la saison. C'est un total de 7 pouces plus élevé qu'à pareille date l'an dernier.

Donnez des **BIJOUX** en cadeau **CETTE ANNEE**

Consultez un bijoutier-diamantaire d'expérience

EUGÈNE GROTHÉ
298 Ste-Catherine Ouest — Montréal
H.A. 8472

ACHÉTEZ VOS FLEURS ICI

Fleuriste La Patrie

168 EST STE-CATHERINE Ecoutez CHL.F

Livraison partout directement de notre serre-chaude

Le jeudi 12 h. à 16 h. FA. 1786-1787

L'accès à la rive sud

"Le pont Victoria a été cent fois payé par ses usagers"

(L'hon. G.-A. Simard)

"Tout le monde est convaincu que le pont Victoria doit être ouvert à la circulation libre," dit l'hon. T.-D. Bouchard

"Supposons que le gouvernement fédéral rejette nos requêtes, et je suis convaincu qu'il le fera, qu'allez-vous faire? Je connais un moyen de faire violence à nos gouvernants, et je vous l'offre, celui de demander aux électeurs de la région de voter contre tous les gouvernements, quels qu'ils soient, tant que le problème ne sera pas réglé d'une façon satisfaisante. Ce moyen nous a valu les premiers résultats tangibles, notre première victoire, une réduction des taux de péage. Mais il y a longtemps de cela, et je crois que les temps se renouvellent où nous devons exprimer notre colère et notre impatience".

C'est ce que déclarait hier au banquet de l'Association des Grandes Routes de Montréal et du Centre de Québec, en l'hôtel Windsor, l'hon. G.-A. Simard, conseiller législatif, après avoir déclaré qu'il en avait assez des tergiversations des compagnies de chemins de fer, des gouvernements et des députés, qui étudient toujours et qui ne font rien pour corriger une "situation intolérable" en ce qui concerne l'accès de la rive sud à la métropole canadienne.

Affirmant catégoriquement que le pont Victoria avait été payé cent fois par les usagers du pont, que dans son état actuel, "il est criminel de le garder ouvert à la circulation", à cause des nombreux accidents qu'on y enregistre, et que l'imposition des taux de péage constitue une injustice notoire, l'hon. Simard a ajouté: "L'inaction des gouvernements me choque. Je suis né libéral, et je mourrai libéral, mais cette question des communications de Montréal avec la rive sud, est en dehors de toute

politique, et doit être placée au-dessus de tous les partis".

L'orateur avait au préalable démontré que sur le St-Laurent, le fédéral est propriétaire de tous les ponts qui existent, que les péages furent abolis, au pont de Québec, en 1942, grâce à une entente entre (Suite à la page 6)

S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau à la Chambre de Commerce



L'archevêque de Montréal était hier midi l'invité d'honneur et le conférencier au déjeuner de la Chambre de Commerce de Montréal qui réunissait plus de 500 convives. Photo d'une partie de la table d'honneur (de gauche à droite): M. Bernard COUVRETTE, ancien président de la Chambre et président actuel de son conseil d'administration; M. Raymond DUPUIS, trésorier honoraire de la Chambre et président d'honneur de la Chambre des Jeunes; M. Paul BEIQUE, ancien président de la Chambre; M. J.-B. PERREAULT, président du comité des déjeuners-causeries qui présidait le déjeuner; Mgr CHARBONNEAU; Me Maurice TRUDEAU, président de la Chambre de Commerce de Montréal et M. Taggart SMYTHIE, ancien président de la Chambre.

SPÉCIALITÉS

- FREINS
- BATTERIES
- AMORTISSEURS

DE CHOCS

Papineau Auto Service

REG'D.

4860 Papineau FA. 1769

Chronique Ouvrière

Les employés de W. Clark obtiennent 13% de plus

M. Lucien Tremblay, organisateur de la Fédération américaine du travail, annonce la signature d'une entente collective de travail entre le local 23926 de l'Union internationale des employés des vivres et la compagnie W. Clark Limited. Cette entente de travail a été approuvée par la Commission des relations ouvrières de la province, à sa dernière séance.

L'entente assure aux employés, le respect de la séniorité, la semaine de travail de 45 heures, la rémunération du travail supplémentaire aux taux de salaire et demi, après la journée régulière de travail, et de salaire double, pour le travail fait le dimanche et les jours de fête suivants: jour de l'an, Vendredi-Saint, St-Jean-Baptiste, fête du Dominion, fête du travail, jour d'action de grâce, jour de Noël.

L'union a aussi obtenu une augmentation générale des salaires de 13 cents de l'heure, rétroactive au 9 février dernier, et les employés ont déjà touché l'argent que leur devait la compagnie pour cette augmentation.

CONTRAT DE TRAVAIL AVANTAGEUX

Les Syndicats nationaux annoncent la signature d'une entente de travail fort favorable aux ouvriers, à la compagnie de machinerie Mercier, de Lévis.

L'entente assure aux ouvriers des augmentations de salaire de 6 à 11 cents de l'heure, ainsi qu'une nouvelle augmentation d'au moins trois cents de l'heure, d'ici six mois.

Les ouvriers appelés à travailler à l'extérieur recevront un supplément de cinq cents de l'heure, tandis que le chef du groupe en recevra un de dix cents de l'heure.

Les employés ont obtenu une clause de maintien d'affiliation, c'est-à-dire que tous les employés membres du syndicat lors de la signature de l'entente devront le demeurer toute la durée du contrat.

La journée de travail normale est de huit heures et tout travail fait en dehors de ces heures de travail sera rémunéré au taux de salaire et demi. Après un an de service, un employé aura droit à une semaine de vacances payées.

Cette entente a été négociée par la Fédération nationale de la métallurgie, sous la direction de M. Roger McGinnis, organisateur de cet organisme. Participèrent aussi activement aux délibérations: MM. Jacques Dion, agent d'affaires du syndicat, et Lucien Dorion, organisateur du Conseil général de Québec.

CHEZ LES EMPLOYES

Au cours d'une récente réunion de l'Union des employés municipaux de Montréal, tenue sous la présidence de M. Clovis Langlois, les membres ont adopté une résolution assurant le comité d'organisation de son entière confiance.

Au cours de la même réunion, M. Fernand Robitaille a été élu par acclamation secrétaire-archiviste de l'association, en remplacement de M. Roger Lapierre, qui est dans l'impossibilité de continuer à remplir ses fonctions.

LES EMPLOYES DE TRAMWAYS

Samedi soir prochain, à la Palette nationale, aura lieu une soirée récréative sous les auspices de la division 219 (groupant les employés préposés à l'entretien) de la Fraternité des employés de tramways de Montréal, et particulièrement sous les auspices du comité d'éducation et de récréation de cet organisme.

La soirée sera sous la présidence conjointe des membres de l'exécutif du local, et il se peut que le président général, M. A.-R. Mosher, y soit présent. M. Roméo Martin, du local 256, agira comme maître de cérémonies.

Les membres de l'exécutif de ce groupement sont: MM. Claude Le-

febvre, président; Louis-C.-H. Roy, vice-président; Fernand Germain, secrétaire; Marcel Labelle, trésorier et Geo. Campagna, préposé aux billets.

Le nouveau conseil d'administration du local 219 se compose comme suit: MM. J.-Eucher Corbeil, président; D. Courchesne, vice-président; W. Presseault, trésorier; A. Howard, secrétaire-financier. Il y aura élection entre C. Lefebvre et F. Germain, le 13 décembre, pour la charge de secrétaire-archiviste. Il y aura aussi élection pour la présidence du comité des griefs, entre MM. W. Presseault et L.-C.-H. Roy.

BRIQUETEURS ET MACONS

Ce soir, à 1231 est, rue Demontigny, assemblée de l'Association des briqueteurs et maçons. Les membres devront procéder à l'élection du 2ème vice-président en remplacement de feu Paul Demers.

LES MECANICIENS

L'Union nationale des mécaniciens du Canada tiendra une assemblée ce soir, à laquelle on procédera à la mise aux voix des officiers pour 1947.

L'assemblée se tiendra à la salle 15, Monument National.

JOURNALIERS-MANOEUVRES

Ce soir, à 1231 est, rue Demontigny, assemblée de l'Association des journaliers-manoevres, sous la présidence de M. Lortie, président.

EMPLOYES DE L'AMIANTE

Assemblée du Syndicat des employés de l'amiante de St-Lambert, demain, à 2 heures p.m., à la salle des Chevaliers de Colomb.

Il sera question du nouveau contrat de travail avec la compagnie Asbestonos.

Au nom de la charité...

(Suite de la page 3)

pourquoi elle s'intéresse à l'éducation d'hommes qui ont tant fait pour la nation. Et je suis le successeur l'éducation; de Mgr Bourget, notamment, qui a créé des magnifiques communautés religieuses qui nous ont permis d'avoir nos premières écoles paroissiales.

"Nous n'avons peut-être pas tout exécuté avec perfection. Dans les plus belles initiatives, il est très rare que l'on ait la perfection. Les hommes sensés acceptent la critique quand elle est sensée, quand elle est fondée, quand elle est bienveillante et qu'elle cherche à construire et non à détruire.

DOMAINE SOCIAL

"L'Eglise a toujours été à l'avant-garde. Qui donc s'est intéressé à l'assistance sociale à un moment où il n'y avait pas d'octroi pour les vieillards, les enfants incorrigibles, les filles-mères. L'Eglise a eu pitié de ceux qui souffrent, de ceux qui sont malades, des prisonniers, alors que personne ne s'occupait d'eux. C'est pourquoi elle a droit à l'indulgence et surtout à la sympathie dans les jugements que l'on porte sur elle. Aidez-nous, suggérez-nous pour que nous puissions encore mieux faire les choses et nous ne seront que plus heureux de servir notre peuple que nous aimons de tout notre coeur.

DOMAINE ECONOMIQUE

"Et dans le domaine économique? Qui a pensé au cultivateur, à l'ouvrier et s'est donné avec plus

A l'Académie Française



M. Edouard HERRIOT a été élu à l'Académie Française en obtenant 24 voix contre 2 données à M. Philippe Sagnac. Il succède à M. Octave Aubry. MM. Gustave Cohen et Gabriel Faure, qui étaient candidats à ce même fauteuil, avaient auparavant fait connaître qu'ils se retireraient. Avec l'élection de M. Herriot, il ne reste plus que deux sièges vacants à l'Académie: ceux de Charles Maurras et de Philippe Pétain, tous deux exclus en exécution des dispositions de l'article 21 de l'ordonnance du 25 décembre 1944.

d'amour à l'organisation financière. à la création de caisses populaires, de coopératives et autres initiatives du genre? Parce que nous sommes persuadés que pour faire son salut ici bas, il faut un minimum de biens temporels qui permette à l'homme et à la famille de pratiquer les vertus chrétiennes et sauver son âme.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Mgr Charbonneau rend ensuite hommage au travail accompli par la Chambre de Commerce: "Votre oeuvre, dit-il, est une oeuvre magnifique au service de notre peuple. Je vous remercie de ce que vous faites et projeter de faire pour notre groupe national. Vous défendez une cause qui demande que nous nous tenions ensemble pour étudier nos propres problèmes en nous efforçant de les résoudre dans la justice et la charité."

LES MINORITES

Après avoir assuré les membres de la Chambre que les intérêts nationaux des Canadiens français étaient bien sauvegardés dans le domaine de l'éducation, il demanda aux Canadiens français de se montrer généreux envers les minorités et de ne pas demander de diminuer le nombre de représentants d'anglo-catholiques au Conseil de l'Instruction publique ou à la Commission scolaire de Montréal. "Je voudrais, dit-il, une communion d'idéal et que nous adoptions les grands principes de la justice et de la charité. Je voudrais que l'on traite les minorités avec justice pour avoir le droit d'exiger que l'on nous traite de la même manière là où nous sommes en minorité."

IMMIGRATION SELECTIONNEE

Rappelant la récente visite de deux journalistes canadiens au Saint-Père qui leur demanda d'attirer l'attention de leurs compatriotes sur le problème des populations européennes chassées et déportées, l'archevêque de Montréal fit appel aux sentiments chrétiens de son auditoire, pour se montrer compréhensifs.

"Apprenez à pratiquer l'hospitalité chrétienne. Rappelez-vous les paroles de Notre-Seigneur: "J'étais étranger et vous m'avez accueilli; j'étais nu et vous m'avez revêtu; j'étais prisonnier et vous m'avez visité; j'avais soif et vous m'avez donné à boire."

"Nous avons là un impérieux devoir. Il y a aujourd'hui des milliers de nos frères, la plupart de notre foi, qui ont été chassés des pays occupés par la Russie et qui

Au Conseil des Quatre

L'élaboration des traités virtuellement terminée

L'Italie paiera 360 millions

NEW-YORK, 6. (P.A.) — L'élaboration des traités de paix est virtuellement terminée. Après bien des résistances et des marchandages, les deux délégués américain et russe au Conseil des Quatre, MM. Byrnes et Molotov, ont convenu d'obliger l'Italie à payer 360 millions de dollars en dommages de guerre. C'est 35 millions de plus que le chiffre fixé par la Conférence de Paris, mais beaucoup moins que ce que la Russie avait voulu infliger à l'ex-alliée de l'Allemagne.

Les derniers détails du traité de paix avec l'Italie ont été réglés hier soir, grâce à d'ultimes concessions de M. Molotov. On achève aujourd'hui l'étude du cas de la flotte italienne, une des plus puissantes au début de la guerre, qui doit être partagée entre les Alliés, sauf deux cuirassés et quelques autres unités.

Les traités balkaniques, intéressant la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie, ex-satellites de l'Axe, et le traité que les Alliés vont accorder à la Finlande, pourraient être complétés, selon les observateurs, dès samedi après-midi.

Lundi, les Quatre entameraient sans séparer l'examen de la question de la paix allemande, l'un des plus importants problèmes de la pacification du monde.

Dans les traités à conclure ces jours prochains, faisant cesser ainsi un état de guerre qui durait depuis près de huit ans, la Russie après bien des hésitations a consenti à inclure une garantie concernant la législation internationale sur le Danube, fleuve qui arrose plusieurs pays et dont la navigation intéresse donc la plupart des puissances. On y insérera un article garantissant la libre navigation sur le Danube; mais les modalités de cette navigation ne seront établies qu'après,

sont dans des provinces ou pays surpeuplés, qui sont sans toit ni nourriture. Faites oeuvre de bon samaritain et penchons nous sur ces misères de nos frères dans le Christ et acceptons de leur donner la plus franche hospitalité.

"Il ne s'agit pas de prêcher une immigration sans limite, précisa ensuite Mgr Charbonneau; je suis d'avis que l'on peut choisir. Ne nous opposons pas à eux pour des raisons d'ordre national. Je sais qu'il y a une certaine opposition d'une part, parce que l'on craint la venue au pays de trop de catholiques et, d'autre part, l'on a peur qu'il y en ait trop qui ne savent pas parler français. Sachons nous élever à un niveau où l'idéal religieux et l'idéal national peuvent se rencontrer.

"Le pape aujourd'hui se tourne vers l'Amérique; venez donc en aide à tous nos frères malheureux. Le simple aspect national ne devrait pas nous empêcher de faire la charité. Cherchez donc d'abord la charité, la justice et le royaume de Dieu et tout le reste vous sera donné par surcroît."

M. René-B. Perreault présidait et présenta l'éminent confédéré.

M. Vincent Chené perd son père

M. Albert Chené, père de M. Vincent Chené, journaliste et secrétaire de la Galerie de la presse à l'hôtel de ville de Montréal, est décédé à l'hôpital St-Luc, à l'âge de soixante-dix ans, hier.

La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente aux salons mortuaires Arthur Landry, 528 est, rue Rachel. Les funérailles auront lieu lundi avant-midi. Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Outre M. Vincent Chené, le dé-

à une conférence internationale.

Le problème des biens alliés en Roumanie, saisis par le gouvernement et "offerts" en "réparations" à la Russie, a été réglé par un article obligeant la Roumanie à rembourser ainsi les compagnies alliées, surtout les trusts anglo-américains du pétrole, de leurs pertes. Enfin, les Quatre ont décidé que toute puissance qui refuserait de signer un traité perdrait tout bénéfice dans l'application dudit traité.

Avant la rédaction finale, M. Molotov a fait encore une concession. Il avait obtenu que l'Italie soit privée du droit de posséder des torpilleurs-vedettes, minuscule vaisseau de guerre que les Italiens ont inventé et qui prit une grande importance lors de la formation des corps de "commandos" durant la guerre. La Russie voulait, tout en refusant ces engins à l'Italie, les accorder aux puissances balkaniques. M. Molotov a cédé sur ce point. Nul n'aura de torpilleurs-vedettes, ni l'Italie ni les pays balkaniques.

Il reste à régler, aujourd'hui et samedi, la question du traitement du gouverneur de Trieste, qui serait payé par l'O.N.U., et la procédure à établir pour la signature des traités. Ces traités ne seraient pas signés en Amérique, mais en Europe.

funt laisse dans le deuil: son épouse, née Laure Major, ainsi que six autres enfants: M. Jean Chené, M. Gaston Chené, Mme Léon Dussault, née Jeannine; Mme Gaston Deschênes, née Germaine; Mlle Andrée Chené et Mlle Laurette Chené.

Les funérailles auront lieu lundi à 8 h. a.m. en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Vol de \$7.000, trois arrestations

Alors que les sergents détectives Georges Poirier, Albert Gariépy et Benny Greenberg passaient à l'angle des rues Clark et Craig, hier après-midi, ils virent trois jeunes gens descendre d'un taxi, les bras chargés de fourrures. Voulaient faire enquête, ils ordonnèrent aux trois individus d'arrêter, mais l'un des trois, pendant tout sang-froid, tenta de prendre la fuite.

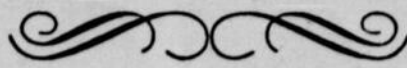
Les limiers conduisirent alors les trois jeunes hommes, tous âgés de 19 ans, aux quartiers généraux de la police, et constatèrent que les six manteaux de fourrures que transportait le trio avaient été volés, une heure auparavant, à Mme Ben Tardif, 1102-B, avenue Laurier. Les six manteaux avaient une valeur globale de \$7.000 environ, et comprenaient trois manteaux de "Bonmouton", un de phoque, un de mouton de Perse, ainsi qu'un manteau d'écuriel brun.

D'après la police, les trois jeunes gens, qui disent se nommer Roger Jutras, Raymond Beaucaire et Jean Collette, pénétrèrent par effraction à l'intérieur du domicile de Mme Tardif, en forçant la serrure de la porte arrière. Tous trois devront comparaître en cour sous une accusation de vol avec effraction.

MESSIER

Pour la NOËL du jeune homme

Il veut du beau. Vous voulez du pratique. Ces deux qualités indispensables sont réunies dans les suggestions suivantes:



COMPLETS bleu marine, bruns ou gris dans un magnifique assortiment pour les fêtes. Tailles 29 à 36, 11 à 18 ans..... **\$21.95 à \$35.50**



CHEMISES Tooke d'une coupe impeccable dans un joli twill plaid ou quadrillé: brun, bleu, vert dans les tailles petites, moyennes et grandes. **\$2.50 à \$3.25**
Jolies cravates Tooke pour compléter **\$.55**



BLOUSES pratiques pour les moins âgés, dans des teintes unies de brun ou bleu. Une quantité limitée, malheureusement. Tailles 2 à 6 ans... **\$1.39**



ROBES DE CHAMBRE ravissantes de coupe soignée dans un alpine bleu royal ou rouge vin. Tailles 6 à 16 ans à un prix unique..... **\$6.95**



GILETS DE LAINE quadrillée avec fermoir éclair sur le devant, genre veston. Tailles 26 à 34, 8 à 16 ans, dans des valeurs spéciales à ce prix d'aubaine **\$3.75**



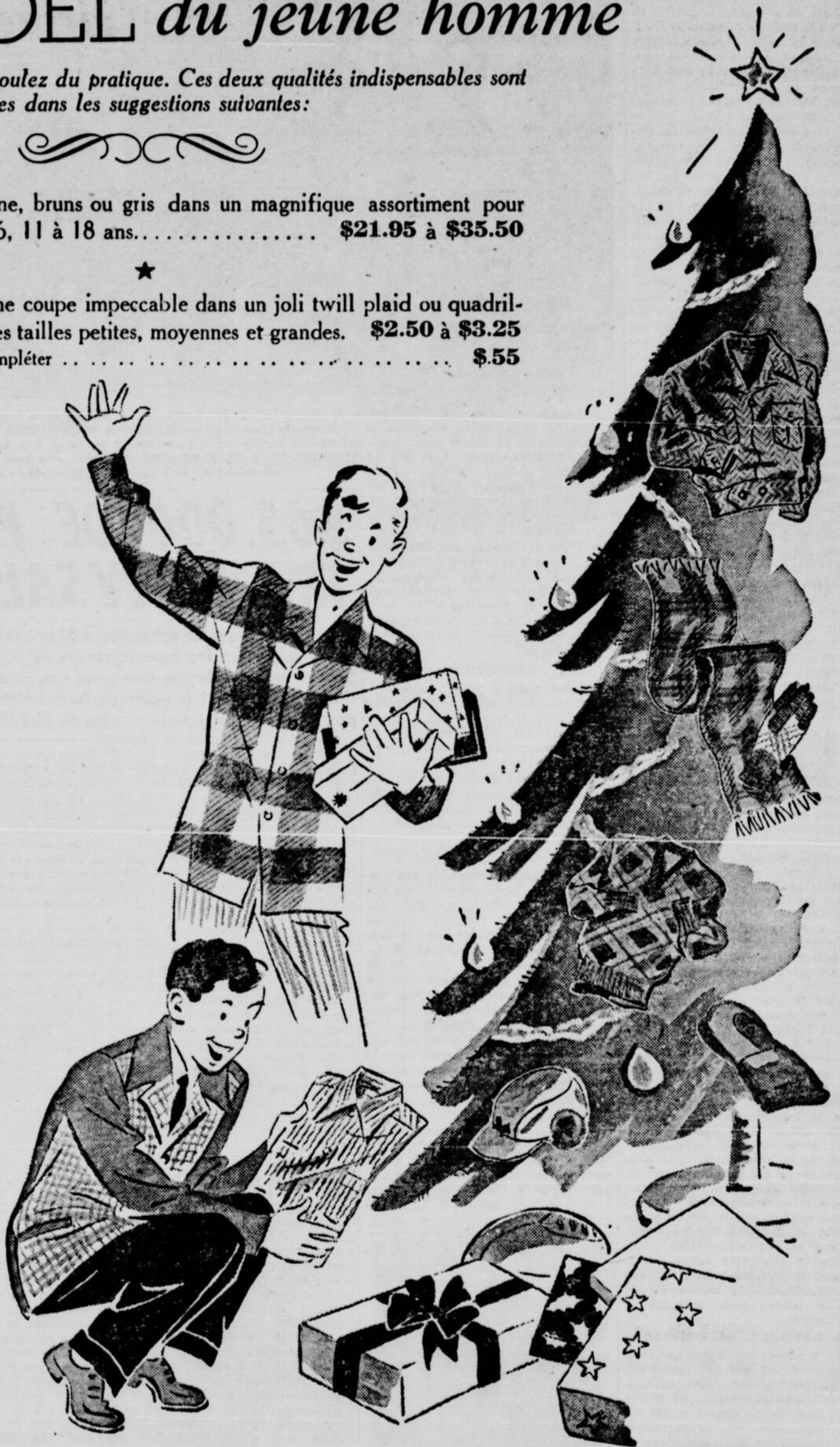
GANTS DE LAINE solides et durables pour le jeune homme. Choix de gris, vin, marine, brun ou beige dans les grandeurs petites et moyennes. **\$1.25**



PARKAS de fine gabardine beige ou brune indispensable pour tous les sports d'hiver. Modèle à capuchon garni de fourrure. Tailles 10 à 18 ans. **\$8.98 à \$24.50**



MITAINES avec dessus en fourrure et dedans en cuir pour tous les sports en plein air. Choix de bleu, rouge vin, rouge clair, brun ou vert dans des valeurs régulières de \$3.95 à ce **PRIX SPECIAL... \$2.95**



Mercurie pour garçons—Rez-de-chaussée

MESSIER *Limitée*

J.E. CADIEUX
président

★ F.A. 3541

J. G. AUBRY
Sec.-trésorier

"LE GRAND MAGASIN À RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL À MONTRÉAL"

Le pont de...

(Suite de la page 3)

le provincial et le fédéral, et que pour des raisons d'intérêt général, le fédéral avait aussi aboli les péages au canal Welland qui coûtait cependant la somme énorme de \$132,000,000 en deniers publics. Il affirma que la même raison d'intérêt général s'appliquait en ce qui concernait l'accès de la rive sud à la métropole, en particulier au sujet du pont Victoria, l'entrée principale des touristes américains.

Le maire de St-Hyacinthe, M. Ernest Picard, présidait la réunion en l'absence pour cause de maladie, de M. J. T. Boissy, président de l'organisation. Son Honneur le maire Camillien Houde souhaita la bienvenue aux délégués, et les félicita et les remercia de l'excellent travail qu'ils accomplissent pour une cause d'intérêt général qui touche de si près à la ville de Montréal. L'hon. sénateur T. D. Bouchard a fait le rapport des activités de l'Association, au cours de l'année écoulée et le conseiller municipal, M. Gordon McLeod Pitts, président d'un comité d'urbanisme de la métropole, a insisté sur la nécessité d'un plan d'ensemble pour améliorer le système des communications de la métropole avec l'extérieur.

M. Pitts a dit que le rapport de son comité n'était pas encore présenté, mais que la discussion des membres lui permettait de dire que de tous les ponts reliant l'île de Montréal à la terre ferme, le pont Victoria était celui qui laissait le plus à désirer, malgré qu'il fût le plus important sous bien des rapports. "A la longue, a-t-il dit, il semble qu'un tunnel serait le projet le moins coûteux et le plus avantageux de relier la rive sud à la métropole. Pour le moment, l'addition d'une seconde passerelle au pont Victoria, semble le projet le plus pratique. Elle doublerait la capacité actuelle du pont, éliminerait les causes d'accident, et coûterait une faible fraction des autres projets étudiés".

L'HON. T.-D. BOUCHARD

L'hon. sénateur T.-D. Bouchard a présenté, en l'absence du président de l'Association, M. J.-T.-R. Boissy, le rapport des activités de l'année, et rappelé les buts que poursuit cette organisation. Notre association n'est pas vieille, a-t-il dit. Elle ne date pratiquement que du mois d'août 1945.

"A une assemblée précédente, nous avons exposé bien clairement nos objectifs: le perfectionnement de notre grande voirie, dit-il, pour en arriver à ce que nous jugeons essentiel à ce perfectionnement nous recommandons: premièrement la complétion de la route numéro UN entre Granby et Montréal; deuxièmement l'établissement d'une seconde chaussée de roulage entre la ville Saint-Pierre et Ste-Anne de Bellevue, et ce, pour terminer le boulevard à six travées projeté entre Montréal et Vaudreuil; troisièmement, le parachèvement de la Voie Sir Wilfrid Laurier entre la frontière américaine et la ville de Québec en passant par Montréal; quatrièmement, l'abolition des taux de péage sur les ponts Victoria et Jacques Cartier; cinquièmement, l'amélioration des moyens de traverser entre Saint-Lambert et Montréal en attendant la construction d'un nouveau pont ou d'un tunnel pour franchir le Saint-Laurent.

LA BESOGNE ACCOMPLIE

"Les archives de notre secrétariat démontrent que 515 municipalités locales ont été mises au courant de notre campagne, de même que 25 conseils de comté et 137 sociétés agricoles ou coopératives. Nous avons reçu 255 résolutions et 116 requêtes, portant un grand total de 10,318 signatures, approuvant en tout ou en partie les projets de notre association.

"Il ne serait pas juste d'attribuer à notre association cent pour cent de ce qui a été fait jusqu'ici mais les assemblées que nous avons tenues, la large publicité que nous avons faite n'ont certainement pas nuï à l'adoption des sages décisions du gouvernement à ce sujet. La route numéro Un qui se relie à la Voie Sir Wilfrid Laurier à St-Hubert, a été refaite et est à se reconstruire entre Granby et Saint-Césaire.

"Quant à la Voie Sir Wilfrid Lau-

rier, on a commencé le parachèvement entre Drummondville et Ste-Rosalie. Une deuxième dalle de ciment a été coulée entre Drummondville et le rang de Charlotte dans le comté de Bagot. Il ne reste plus que huit milles environ de chemin à dalle unique entre Drummondville et Montréal et il n'y a pas de doute que, dès le printemps prochain, on verra à doubler cette travée simple.

LES PONTS

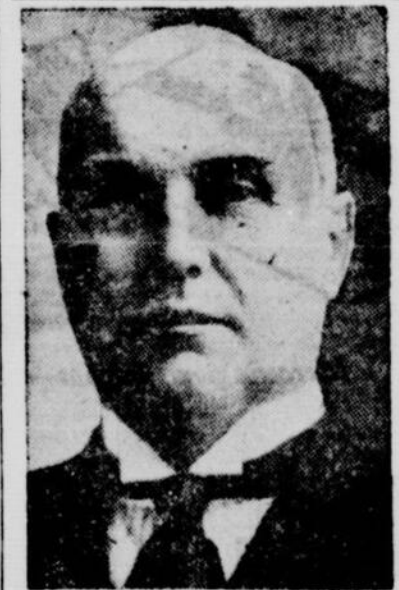
"Il me reste à vous parler de l'abolition des péages sur les ponts Victoria et Jacques Cartier. Tout le monde est convaincu que le pont Victoria doit être ouvert à la circulation libre.

La traversée de ce pont est jugée depuis longtemps comme très dangereuse et la surface du tablier de roulage comme absolument insuffisante.

LE GALETE

"Il est grand temps de réparer l'injustice et la situation fautive qui existent à l'endroit de l'île de Montréal et des municipalités du centre de la province par le fait que ce groupe important de citoyens, représentant plus de 70 pour cent de notre population totale, a contribué et contribue encore pour les frais de construction et d'entretien des ponts libres alors qu'on continue à prélever sur eux des péages sur les deux grands ponts qu'ils ont à traverser si souvent. Nous demandons que tous les citoyens soient traités sur un pied d'égalité dans cette province.

"Nous avons aidé et nous aidons les autres à circuler librement sur les chemins et les ponts; qu'ils nous aident à obtenir la même liberté pour entrer et sortir de la métropole commerciale du Canada".



L'HON. CHARLES STEWART, président de la Commission conjointe internationale, ancien premier ministre de l'Alberta et ancien ministre dans le cabinet King, décédé ce matin, à Ottawa, à l'âge de 78 ans.

L'accès de la métropole à la rive sud



L'Association des Grandes Routes de Montréal et du Centre de la Province a tenu, hier soir, à l'hôtel Windsor, son banquet annuel. Les quelque deux cents convives se composaient de représentants des municipalités de la rive sud et d'intéressés au problème des communications de Montréal avec cette importante région de la province. A la table d'honneur, de gauche à droite: M. Gaston FORAND, l'hon. Wilfrid BOVEY, M. T.-B. WEATHERBEE, l'hon. T.-D. BOUCHARD, Son Honneur le maire Camillien HOUDE, M. Ernest PICARD, président de la réunion, et l'hon. G.-A. SIMARD.

\$65,000 DE FAUX BILLETS DE TRAMWAY SAISIS PAR LA POLICE

Quelques mots échappés, à Montréal, par un individu en état d'ébriété, il y a deux mois, lancèrent les investigateurs de la Compagnie des tramways de Montréal et la Sûreté provinciale sur une piste qui conduisit, hier soir, à l'arrestation de 4 hommes et d'une femme, et à la saisie de faux billets de tramways, d'encre, de papier et de plaques, pour une valeur globale de plus de \$65,000.

L'enquête, qui débuta au début d'octobre, amenait, hier soir, les policiers à la porte de l'imprimerie Solex, 511 rue Moreau, où se fit la plus importante saisie de faux billets de tramways de toute l'histoire de la Compagnie des tramways de Montréal.

Quand les agents eurent râflé tout le matériel servant à la fabrication illégale des billets, ils avaient en main le stock suivant: 1,198 feuilles de papier spécial, suffisantes pour fabriquer des billets de tram pour une valeur de \$35,940; des quantités de billets, entièrement imprimés ou en voie de l'être, pour une valeur de \$30,119; un jeu complet de plaques servant à imprimer les billets, et portant la reproduction exacte de la signature du président de la compagnie, R. N. Watt; enfin, quelques livres d'encre spéciale, identique à celle qu'on utilise pour imprimer les vrais billets. La valeur totale des billets déjà imprimés et de ceux qui allaient l'être atteint la jolie somme de \$66,069.

IMITATION PARFAITE

Les billets que l'on imprimait là, ainsi qu'a permis de le constater une comparaison sérieuse avec les billets authentiques, étaient d'une perfection presque achevée. Deux indices, qui échappent d'ailleurs à tout examen rapide, permettent d'établir la différence entre les deux catégories de tickets. Les faux billets sont imprimés avec de l'encre légèrement plus pâle que celle utilisée par la compagnie. Egalement, le papier n'est pas tout à fait le même, bien que la différence soit assez négligeable pour échapper à une personne non avertie.

Il est impossible de savoir, pour le moment, si quelques-uns de ces billets contrefaits n'ont pas été écoulés parmi le public. La chose est fort possible, car les enquêteurs, qui surveillaient les achats de l'imprimerie soupçonnée, ont constaté qu'il manquait plus de 6,000 feuilles du papier spécial utilisé dans la fabrication des faux billets. Ces feuilles ont peut-être servi uniquement à des expériences, mais peut-être aussi ont-elles servi à la véritable fabrication. La police, cependant, est d'avis que très peu de faux billets ont été distribués au public, si même il y en eut.

ENQUETE DE 2 MOIS

Comment débuta l'enquête qui conduisit à une si importante saisie? Le directeur-adjoint Hilaire

Beaugard, de la Sûreté provinciale l'a raconté, en quelques mots, aux journalistes, hier soir.

Un agent spécial de la police provinciale, dont on n'a pas dévoilé le nom, eut, le premier, vent de l'affaire, alors que dans un hôtel de Maniwaki, il entendit un quidam se vanter à ses amis "qu'il était bien facile de s'enrichir rapidement". Vivement intéressé, l'agent prêta l'oreille, tandis que notre quidam, entre deux verres de boisson, expliquait à ses amis, rassemblés autour d'une même table, les moyens à employer pour "s'enrichir".

La police provinciale en fut avertie par l'agent, et les enquêteurs de la Compagnie des tramways, à leur tour, furent avertis par la Sûreté provinciale. Les enquêteurs, sous la direction de M. Ivan J. Sheenan, travaillèrent jour et nuit, dès ce jour-là, s'informant des ventes d'encre et de papiers spéciaux, surveillant les livraisons, afin de découvrir l'imprimerie qui devait fabriquer les billets. Chaque suspect fut soumis, sans s'en rendre compte, à une surveillance qui ne se relâchait pas. Finalement, hier, l'enquête terminée, M. Sheenan annonçait à la police provinciale qu'il était prêt à frapper le grand coup.

D'AUTRES ARRESTATIONS

Dirigés par le capitaine J.-A. Quenneville, quelques agents de la police provinciale se joignirent aux agents de la Compagnie des tramways et se présentèrent, hier soir, à l'imprimerie Solex, 511 rue Moreau. Les cinq personnes arrêtées furent conduites aux cellules de la police provinciale, et devront répondre à des accusations de faux. Mais une rumeur persistante veut que "plusieurs autres arrestations" soient effectuées en marge de cette affaire, dans un très proche avenir.

IMBROGLIO

LONDRES, 6. (B.U.P.) — Les observateurs politiques craignent une rupture complète dans les pourparlers anglo-indiens. Le chef hindou, Nehru, a exprimé son intention de retourner aux Indes en temps pour l'ouverture de la session de l'Assemblée constituante, lundi prochain.

Le bandit perd arme et chapeau

Un "gunman", brandissant un automatique Browning, se présentait, un peu avant minuit, au poste d'essence "Supertest", situé à 8255 boulevard Décarie, et ordonnait à l'employé en charge, M. Ralph Gareau, de lui remettre le contenu de la caisse.

Mais pour son malheur, un client, ignorant ce qui se passait à l'intérieur, entra au moment même où il exécutait son hold-up. M. Gareau profita de l'occasion pour se ruier sur son assaillant et une courte lutte s'ensuivit, au cours de laquelle le bandit perdit son revolver et son chapeau. Réalisant qu'il avait raté son coup, le bandit se dégagea et gagna précipitamment l'extérieur pour s'engouffrer dans une voiture et démarrer en vitesse.

M. P.-R. Lazure réélu président

M. Pierre-Rémi Lazure a été réélu pour la sixième fois consécutive président de l'Association des Bouchers de Montréal, au cours de la réunion annuelle tenue, hier soir, en la salle de l'Immaculée-Conception. Les autres officiers élus sont: MM. A. Picard et A. Charbonneau, vice-présidents; Frank Godin, trésorier; Jos Reeves, secrétaire-archiviste; P. Charbonneau, secrétaire-correspondant.

M. Lazure, qui semble jouir de la confiance de ses confrères, fait partie de l'Association des Bouchers de Montréal, depuis plus de 15 ans.

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le 1er jeudi de février.

Les propriétaires à la radio

M. W.-J. Le Clair, président de la Fédération des Ligues des propriétaires du Canada, adressera la parole ce soir à 7 h. 45 par radio. Il parlera du contrôle des loyers et de questions d'intérêt immédiat pour les propriétaires.

Gai lon la...
Soyons joyeux **La Vie Humoristique** **Restons français**

IL Y A "RETOUR A LA TERRE"...
EST "RETOUR A LA TERRE"...

Je signais dernièrement le danger que font courir aux pauvres gens qui déambulent sur la planète les avions dégringolant du ciel avec une fréquence alarmante... Mais voilà depuis quelque temps qu'en Europe se répand une mode, non moins dangereuse, et qu'il serait bon de ne pas généraliser.

Les désespérés pratiquent de plus en plus le suicide en se jetant d'un avion à bord duquel ils sont montés comme simples passagers!

On compte une dizaine de ces "faits divers" au cours du dernier mois d'octobre...

Avouons que ce "retour à la terre" ne ressemble en rien à celui qu'on préche aux jeunes, et présente quelques sérieux inconvénients...

En effet, il faut tenir compte du légitime souci qu'ont les usagers du sol de rester intacts en temps de paix. En temps de guerre, on le sait, tout ce qui tombe de là-haut est régulier. Et les destinataires n'ont qu'à s'estimer heureux lorsque ça tombe à côté.

Mais en temps de paix! Songez qu'il est défendu de secouer les tapis par les fenêtres par égard pour la tête des passants, sur qui pourraient tomber quelques pièces de dix cents, ou quelques ustensiles de ménage.

Mais combien il doit être plus déplaisant de recevoir sur le crâne un mari peu chanceux en ménage ou un cambes infidèle!

On a déjà dit que les suicidés sont des imbéciles, car s'ils pouvaient revenir en arrière, ils le feraient avec plaisir!... Aussi, au moment de leur désespoir, s'efforcent-ils d'employer des moyens "sûrs", si je puis dire... et comme les pendus, risquent d'être dépeudus, ceux qui se jettent dans l'eau d'être repêchés, et ceux qui avalent le poison d'attraper des coliques, sans compter les honoraires à payer au médecin, de plus en plus les vrais désespérés s'adonnent au suicide par précipitation.

Lorsqu'on tombe d'une hauteur suffisante, il est certain que les morceaux sont inutilisables, jusqu'à la trompette de Josaphat.

L'avion tente ce genre de désespéré, beaucoup plus que les édifices type Sun Life!

Ils se figurent qu'il y a quelque chose d'artistique dans cet envoi vers l'éternité... Et surtout ils se disent:

— C'est tout de suite fini!... On perd immédiatement connaissance. On ne se rend plus compte de rien... Voilà l'erreur!

Ne dites surtout pas qu'aucun amateur n'est revenu pour nous faire part de ses souvenirs. On a les témoignages d'impressions approximatives de centaines et de centaines de parachutistes, dont le parachute ne s'est ouvert qu'après deux ou trois cents pieds de chute...

Il paraît que c'est angoissant! Affreux! Intenable! Et que ces quelques secondes durent des siècles...

Pour le désespéré, qui a la certitude que ça "ne pourra plus s'arranger", ça doit être encore plus atroce. Il n'a pas le dernier et farouche espoir que le parachute puisse s'ouvrir d'un instant à l'autre. Il déguste, en toute certitude, une mort horrible, prochaine, inévitable... Et il se dit:

— Quel idiot je fais!... Ah!... si je pouvais remonter!...

Aussi un humoriste parisien propose que sur tous les aérodromes on mette de grandes affiches ainsi libellées:

"La Compagnie prévient MM. les passagers que la descente individuelle est très désagréable, et qu'en cas d'accident, il ne sera admis, par la suite, aucune réclamation"

Le petit voisin



— J'ai pensé, Madame, que pour votre fête, des fleurs vous feraient plaisir!

SI ELLE L'AVAIT SU!

Jos est devant le Juge... Son compte est bon!

Comme il avait négligé de comparaître comme témoin dans une affaire, on l'avait envoyé quérir par un agent... Et Jos n'avait rien trouvé de mieux que de tomber à bras raccourcis sur le représentant de l'autorité.

Le juge — Comment avez-vous pu frapper un agent de police, et qui est, de plus, père de quatre enfants?

Jos — Mais Son Honneur!... Pourquoi ne m'a-t-on pas fait arrêter par un agent célibataire?

LA RAISON

Mademoiselle Ginette, l'accorte et leste dactylographe, arrive ce matin à son bureau lorsque la demie de dix heures est sur le point de sonner.

Le Chef de Service l'appelle et d'un air sévère:

— Mademoiselle, dit-il, voulez-vous m'expliquer la cause de votre retard?

— Mais oui Monsieur, répond-elle d'un air ingénu. Figurez-vous qu'au coin de la rue Saint-Jacques et de la Place d'Armes il y avait un rassemblement énorme de gens, provoqué par quelqu'un qui avait perdu un billet de 20 dollars.

— Et alors, réplique le Chef, cela ne m'explique toujours pas...

— Mais, monsieur, j'attendais que tout le monde s'en aille...

— Vous attendiez? Et pourquoi vous ne partiez pas aussi?

— C'est que... j'avais le pied dessus!

DE PLUS EN PLUS FORT...

Marius, qui voyage au Canada, tombe chez un de nos habitants qui lui raconte comment, ayant voulu engraisser un coq, il l'avait enfermé dans une caisse...

— Je le bourrais tellement de nourriture, ajoute l'habitant, que mon coq, en grossissant, avait pris la forme de la caisse... Quand j'ai voulu avoir ma bête, j'ai dû décloquer la caisse...

— Ça ce n'est rien, répond Marius, sans sourciller. Nous faisons la même chose à Marseille... Seulement, lorsque le coq est gras, on cuit la caisse avec, et elle est aussi tendre que le coq!

PROPOS DE SAISON

Gisèle et son mari Albert, tout en sirotant leur café, par petites gorgées, échangent quelques pensées transcendentes...

— Moi, dit Gisèle, il y a des moments où vraiment je regrette de ne pas être un homme...

— Qu'est-ce que tu aurais voulu faire, si tu avais été un homme? demande le mari surpris.

— Oh c'est bien simple, réplique-t-elle... Aujourd'hui, par exemple, quand nous sommes sortis et que nous nous sommes arrêtés devant

ce grand magasin, hé bien! j'aurais pris ma femme par le bras et je l'aurais gentiment amenée à l'intérieur pour lui offrir un de ces beaux manteaux de fourrures qu'il y avait en vitrine!

L'ESPRIT DES MENDIANTS

Les mendiants arrêtés et conduits au poste, ont des véritables trouvailles pour justifier leur profession.

— Je tendais la main, dit l'un. Je tendais la main, bien sûr!... Il commençait à pleuvoir, et je la tendais pour voir s'il tombait de l'eau...

— Je tendais ma casquette, dit un autre, mais c'était pas pour demander de l'argent... Oh non!... C'était une dame qui avait eu la bonté de m'indiquer le chemin... Alors, comme de bien entendu, je retirais ma casquette pour la remercier...

— J'aurais les portières des autos? s'indigne un troisième. Ça c'est trop fort... Si j'en ai entr'ouvert une, c'est parce que je croyais reconnaître une dame de mes connaissances... Même qu'elle m'a dit bonsoir!

Jean RIGOLE.

Expédiez vos colis de bonne heure par express

Voulez-vous que les colis de Noël que vous expédiez par messageries arrivent à destination à temps? Suivez les directives de la Canadian Pacific Express Company et de la Canadian National Express Company pour l'envoi par messageries de vos colis de Noël vers divers points du Canada. Voici les dates indiquées pour que vos colis de Noël arrivent à destination à temps:

Provinces maritimes: pas plus tard que le 12 décembre pour la Colombie-britannique; que le 14 décembre pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; que le 16 décembre pour l'Ontario et le Québec.

Province de Québec: pas plus tard que le 14 décembre pour la Colombie-britannique; que le 16 décembre pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; et que le 17 décembre pour le Québec.

Ontario: pas plus tard que le 14 décembre pour la Colombie-britannique; que le 16 décembre pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; et que le 17 décembre pour le Québec.

Manitoba, Saskatchewan et le Québec: pas plus tard que le 14 décembre pour les maritimes et que le 16 décembre pour le Québec et l'Ontario.

Colombie-britannique: pas plus tard que le 12 décembre pour les maritimes; que le 14 décembre pour le Québec et l'Ontario; et que le 16 décembre pour le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan.

Après le meurtre



Mme L. PICKERING, fille du chauffeur de taxi Alfred Reddish, de Toronto, assassiné récemment par des inconnus, tient ici en ses mains un cabaret d'argent offert à son père, quand celui-ci aida à l'arrestation d'un bandit qui avait tenté en vain de le voler. La police de Toronto recherche activement les assassins de Reddish.

Au secours de l'Ouest



Pour remédier à la crise du charbon et procurer de la chaleur aux habitants de l'Ouest des Etats-Unis, le secrétaire de l'Intérieur américain, Krug, annonce qu'il va mettre en opération les pipe-lines non-utilisés construits pendant la guerre, pour conduire le gaz naturel du Texas vers les régions de l'Ouest.

Service de secours du Canadien National

Le transport de centaines de produits destinés à l'exportation par le port de Montréal au cours de la saison dernière a nécessité plus de

40,000 wagons du Canadien National. Ce chiffre a été révélé par le service des wagons du Canadien National. Le grain est le produit qui a nécessité le plus de wagons, soit 19,000. Viennent ensuite la farine avec 5,900 wagons, la viande, le poisson, le beurre, les fruits, les légumes et les autres produits comestibles avec 4,000 wagons, le bois 2,200, le papier 2,100 et les produits manufacturés divers, 15,200. Plus de la moitié des wagons du Canadien National affectés à cette fin, soit 20,500 ont été requis pour le transport de vivres destinés aux populations affamées d'Europe. Après la nourriture, le principal produit exporté a été le bois pour aider à la reconstruction des pays dévastés par la guerre.

Pour le service des visiteurs de Montréal

Pour permettre aux gens temporairement en court de fonds durant leur séjour dans la métropole d'émigrer, à la gare Windsor même, sans être obligés de se rendre jusqu'aux bureaux du C.P.R., rue de l'Hôpital, les télégrammes envoyés par des parents, amis ou associés d'affaires, le service des communications du Canadien National a inauguré hier dans le grand hall de la gare Windsor, une salle de télégrammes et de téléphones. Cette salle de téléphone sera ouverte de 8 h. a.m. à minuit, tous les jours.

Les cabines de téléphone ont été aménagées de façon à donner tout le confort possible aux voyageurs de l'extérieur qui ont des appels longue distance à faire. On a aussi mis à la disposition du public des livres de téléphone des principales grandes villes du Canada et des bureaux ont été installés pour ceux qui attendent des appels.

PARAVION

vers les Endroits du Bas Saint-Laurent et de la Côte Nord

Service direct entre Montréal, Québec, Forestville, Mont-Joliet la Baie Comeau. Raccordement à Baie Comeau pour autres endroits de la côte nord.

Renseignements et réservations à la salle d'attente de l'Hôtel Mont-Royal. Téléphone MA. 4231

QUEBEC Airways

POSTEZ D'AVANCE
CETTE ANNÉE!
Le 18 DÉC.
EST LA DATE FINALE DE DÉPÔT
POUR LA DISTRIBUTION LOCALE
AVANT LE JOUR DE NOËL

Soyez sûr d'allouer plus de temps pour les envois en dehors de la ville

★

IL N'Y AURA PAS DE DISTRIBUTION
LE JOUR DE NOËL

... votre facteur
fêtera la Noël à son foyer

Publié avec l'autorisation de
 l'hon. Ernest Bertrand, C.R., M.P., Ministre des Postes

REPRESENTANTS

Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulations. O.-L. Bourque, Sec.-Trésorier. SIEGE SOCIAL: 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Téléphone: L'Ancester 3121 — Echange correspondant avec les différents services.

REPRESENTANTS
Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre 501 Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Toronto, Ont. Téléphone: ELG 1076
Etats-Unis: Ralph R. Mulligan, 441, Lexington Ave., New-York.

ABONNEMENTS
 Edition quotidienne, Canada, un an \$5.00
 Edition quotidienne, Canada, six mois 2.75
 Edition quotidienne, Etats-Unis, un an 6.00
 Edition quotidienne, Etats-Unis, six mois 3.00
 Edition du dimanche, Canada, un an 3.50
 Edition du dimanche, Etats-Unis, un an 3.50

Autorisé comme envoi postal de la Deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MONTREAL, 6 DECEMBRE 1946

Achetez des timbres de Noël.

C'est pour venir en aide à la Ligue Antituberculeuse de Montréal.

Nous pouvons acheter des timbres de Noël à n'importe quelle succursale de banque.

Les banques sont autorisées à émettre des reçus officiels qui nous permettront d'obtenir, de l'impôt fédéral sur le revenu, des réductions correspondant à nos dons à l'œuvre antituberculeuse.

A la prochaine réunion de l'Alliance Française de Montréal, le jeudi 12 décembre, madame Simone Saint Clair parlera de LA FRANCE D'HIER COMPAREE A CELLE D'AUJOURD'HUI. Madame Saint Clair, Grand Prix du Roman populaire et Prix littéraire de la captivité, est une femme de lettres merveilleusement bien douée qui ne pourra manquer d'intéresser vivement ses auditeurs.

Le progrès de la science médicale s'affirme de maintes manières. Ainsi les transfusions de sang se pratiquent de plus en plus par de nouveaux modes de traitement de toutes les maladies possibles et imaginables. A cet égard, un docteur de Blackpool, Angleterre, combattant le rhumatisme, a obtenu des résultats remarquables. Le sang qu'il injecte au malade n'est pas tiré d'une personne saine, mais du malade lui-même. Il est alors exposé aux rayons d'une lampe ultra-violette puis réintroduit dans le système du rhumatisant.

Mgr Charbonneau a parlé

Immigration raisonnable

L'allocution qu'a prononcée hier Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, devant les membres de la Chambre de Commerce, indique chez le distingué prélat des préoccupations d'actualité de la plus opportune pertinence. A ceux qui lui reprocheraient de pénétrer sur le terrain temporel et profane, il a d'avance répondu en insistant sur le fait que l'Eglise ne se désintéresse pas du bien terrestre de ses enfants, qu'elle y aide au besoin dans toute la mesure de ses forces et de ses ressources. Au Canada, dès les origines, elle s'est fait un devoir de soulager les misères humaines et il n'est pas de domaine de la charité où elle n'ait déployé son zèle intelligent et infatigable. Ne sont-ce pas là des titres qui lui confèrent le droit d'exprimer des opinions valables sur certains aspects de notre vie nationale?

Les propos de Mgr Charbonneau

sur les avantages de ce qu'il a appelé une immigration raisonnable n'étonneront que ceux qui n'ont pas compris les obligations de la conscience chrétienne en face des cruelles épreuves de notre temps. A travers l'Europe, des centaines de mille hommes, femmes et enfants errent d'un pays à l'autre, à la recherche d'un gîte. Cette détresse ne peut nous laisser indifférents. Le devoir de la charité s'impose à nous, nous ne pouvons impunément l'esquiver. Ce serait faire preuve d'une dureté de cœur indigne de notre titre de chrétiens.

Cette vérité essentielle, Mgr Charbonneau a eu raison de la rappeler. Il ne lui appartenait pas d'exposer les modalités de cette immigration sélectionnée; c'est affaire des hommes politiques. A titre de pasteur d'âmes, il a simplement voulu souligner, devant des auditeurs fidèles à la pensée chrétienne, que c'est mal servir à la fois son Dieu et sa patrie que de pratiquer un égoïsme national incompatible avec les exigences de la charité.

L'attitude de la Russie

Veto et désarmement

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

La rigidité d'attitude de la Russie et son âpre marchandage, dans les délibérations internationales, ont fait que nous sommes portés à lui accorder un crédit souvent exagéré chaque fois qu'elle fait des concessions et cela sans nous rendre toujours compte exactement de la portée de ses gestes conciliateurs. Le dernier exemple de cette propension à la gratitude spontanée se trouve dans l'accueil qui est fait à la déclaration de M. Molotoff concernant l'exercice du droit de veto par rapport au contrôle des armements. Le délégué soviétique a posé effectivement un geste qui ouvre la voie à l'étude d'un programme de désarmement; il a accepté comme base de discussion la proposition américaine à cet égard, renonçant à imposer la formule soviétique; il a fait, enfin, une distinction entre l'exercice du veto au sein du Conseil de Sécurité et son application à la mise en vigueur des mesures de contrôle et d'inspection que le Conseil pourra décréter à l'unanimité.

Donnons à la Russie le crédit d'avoir amorcé le débat sur le désarmement, à la présente assemblée des Nations Unies; donnons-lui le crédit des paroles de Molotoff, mais attendons, pour lui accorder le mérite entier d'un programme de contrôle de désarmement, de voir comment se traduiront, en pratique, les concessions qu'elle vient de faire. Après qu'aura terminé sa tâche le sous-comité du comité politique des Nations Unies, chargé hier de formuler un programme de contrôle des armements, l'assemblée plénière sera appelée à approuver le principe de ce programme, que le Comité de Sécurité aura finalement la tâche d'exprimer en mesures concrètes.

Or, dans ces débats du Conseil de Sécurité l'Union soviétique se réserve le droit de veto, tout comme les autres grandes puissances, d'ailleurs, dont aucune jusqu'ici ne s'est dite prête à se départir. C'est donc au cours de ces délibérations qu'il sera possible d'apprécier exactement la sincérité que mettent les gouvernements à préconiser la limitation et le contrôle des armements. Cette limitation sera déterminée du consentement unanime des grandes puissances, c'est-à-dire que le veto de l'une pourra faire échec aux propositions

des autres. C'est donc à ce moment que nous connaissons exactement jusqu'où l'Union soviétique est prête à aller dans la voie de la collaboration internationale.

La renonciation au veto exprimée par M. Molotoff ne concerne que l'application des mesures d'inspection et de contrôle qui auront été adoptées précédemment, à l'unanimité du Conseil de Sécurité, pour assurer l'observance du programme de désarmement. La logique le veut ainsi. Comme M. Molotoff l'a fait observer, le recours au veto pour empêcher l'application de ces mesures équivaldrait à un refus de reconnaître l'autorité du Conseil. Ce n'est pas à dire, toutefois, que l'U.R.S.S. renonce à recourir au veto en ce qui concerne la limitation des armements; tout comme les autres quatre grandes puissances, elle pourra l'exercer au stade de la conception et de la détermination des mesures de contrôle, mais non pas au stade de l'application.

A tout prendre et sans savoir ce que réserve l'avenir, l'on peut dire que les Nations Unies, suivant les prescriptions de la charte de San Francisco, ont fait un premier pas dans l'unique voie qui conduise à la paix: celle du désarmement.

Un nouveau régime

Gouvernement central

(par Roger DUHAMEL)

Nous avons annoncé dès hier la nouvelle de la formation d'un comité en vue d'étudier un projet de gouvernement central pour toute l'île de Montréal. M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la ville et également président de la Commission métropolitaine, s'est montré très favorable à cette initiative. On ne sait encore quand les membres de ce comité d'étude seront en mesure de faire rapport, mais on souhaite que ce soit le plus tôt possible. Il ne sert à rien de différer indéfiniment de passer à une action constructive, une fois qu'on aura admis la nécessité d'apporter des réformes aussi importantes. Ces conclusions, quelles qu'elles soient, n'auront aucune valeur exécutoire. Pour qu'elles se traduisent dans les faits, il sera nécessaire de faire adopter une loi par l'Assemblée législative. Y parviendra-t-on avant la prochaine session, c'est ce qu'il est encore impossible de déterminer, surtout quand on connaît les inévitables lenteurs administratives.

L'idée d'un gouvernement central n'a rien qui doive effrayer les esprits. La centralisation a du bon, elle peut même s'avérer nécessaire, chaque fois qu'elle est susceptible d'éviter les doubles emplois, de simplifier le fonctionnement des services essentiels, d'ajouter à l'efficacité et au bon rendement, à condition de ne pas mettre en péril certaines prérogatives légitimes. Or, il apparaît que les initiateurs de ce projet ont le souci de respecter toutes les susceptibilités. On laisse entendre en effet que chacune des trente-neuf municipalités qui se trouvent sur l'île de Montréal, du fleuve Saint-Laurent à la rivière des Prairies et de Ste-Anne-de-Bellevue au Bout-de-l'Île, conservera son entière autonomie dans la sphère de sa juridiction. Montréal n'essaiera en aucune façon de leur imposer cavalièrement ses vues. Le but visé, c'est la mise sur pied d'un organisme central, la création d'une espèce de fédération des municipalités de l'île, la dite fédération devant s'occuper des problèmes d'intérêt général.

Il est évident que ce ne sont pas

les limites arbitraires, souvent tracées de façon cocasse et inexplicable, entre ces diverses municipalités, qui seraient les problèmes d'une façon logique. Il existe des services dont la duplication est à la fois coûteuse et vaine. Dans la pratique, combien de fois Montréal n'est-elle pas appelée à prêter main-forte, lors d'un sinistre ou d'un attentat, à des municipalités voisines moins bien pourvues et qui font appel à son personnel? Il s'agirait désormais de systématiser cette collaboration jusqu'à maintenant imposée par les faits. Ainsi, qui ne comprendra qu'il est très difficile pour les autorités de Montréal d'élaborer de vastes projets d'urbanisme s'ils doivent toujours faire attention pour ne pas venir en conflit avec les attributions de telle ou telle municipalité suburbaine? Le plan d'ensemble, tant réclamé et depuis si longtemps, exige une plus grande mesure d'uniformisation.

Un tel régime nous achèverait vers le gouvernement municipal par arrondissements, comme à Paris et certaines autres grandes villes. Il serait sans doute encore prématuré de procéder immédiatement dans cette voie; nous assisterions à une levée de boucliers! Il n'empêche que ce sera sans doute la direction inévitable de l'avenir. Quand la population aura eu l'occasion de se rendre compte des avantages d'une centralisation administrative dans les services essentiels, elle sera mûre pour franchir l'étape suivante. De cette façon, Montréal ne serait plus la seule à absorber à peu près tous les frais de l'administration métropolitaine. Il existe en effet certaines municipalités très riches, dont les citoyens travaillent à Montréal et vivent de Montréal, et qui ne consentent pas leur juste part aux dépenses communes. Une opinion publique plus vigilante, plus avertie aussi, ne tolérera pas indéfiniment ces privilèges abusifs.

Solution toute trouvée

Le problème des cadeaux

(par Alonzo CINQ-MARS)

La joie de faire plaisir à des êtres chers en leur présentant des cadeaux dans certaines occasions, particulièrement à l'époque de Noël et du Jour de l'An, reste toujours un besoin chez toutes les classes de notre population en cette ère d'égoïsme. C'est là une coutume qui résiste farouchement à tous les obstacles que lui suscite une situation économique de plus en plus difficile.

Le malheur est que l'achat des cadeaux est devenu un problème extrêmement ardu. Ce n'est pas que les magasins soient vides. Au contraire, ils regorgent d'articles de toutes sortes, sauf de ceux qu'on est accoutumé de désirer et d'acheter. On s'obstine à chercher sur les rayons des choses qui ne s'y trouvent plus ou bien l'on recule devant l'achat de bibelots d'une mode nouvelle et d'un goût douteux qui se vendent à des prix fous. C'est ainsi que la plupart des gens, harassés après avoir passé de nombreuses heures à visiter les magasins, se résolvent à acheter des objets dont ils sont en fin de compte mécontents, se demandant avec anxiété si ces cadeaux plairont vraiment aux personnes auxquelles ils doivent les offrir.

Ces braves gens se croient sûrement à plaindre, mais ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. La solution du problème des cadeaux de Noël et du Jour de l'An est toute

PRONOSTICS

Le ciel est augeux aujourd'hui dans le sud-ouest du Québec. Les nuages sont dus à des courants d'air humides très bas, courants qui ont empêché le mercure de baisser en bas de 20 dans maintes régions.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, de Québec, des Cantons de l'Est et du St-Maurice; Couvert, se soir; nuageux et plus doux, demain.



trouvée et elle s'applique tout aussi bien à celui des cadeaux offerts dans toute autre occasion. Il existe un genre de cadeaux dont l'achat ne présente aucune difficulté. Il s'agit de livres. Nous ne parlons pas des petits bouquins roses qu'on présentait jadis aux écoliers en récompense de leurs succès scolaires et dont les récipiendaires étaient pourtant si contents et si fiers, même s'ils ne les lisaient pas toujours jusqu'au bout, mais des innombrables livres intéressants qu'on peut aujourd'hui trouver dans nos librairies et dans nos grands magasins et qui ne présentent aux acheteurs que l'embaras du choix.

La curiosité littéraire est heureusement éveillée aujourd'hui plus que jamais chez les nôtres. On peut être certain de plaire aux personnes auxquelles on désire faire des cadeaux en leur offrant des livres plutôt que d'autres objets coûteux et encombrants. Bien que les livres se vendent aujourd'hui un peu plus cher qu'autrefois, leur prix est encore moins élevé qu'un banal bibelot qui sera bientôt relégué aux oubliettes.

Acheter des livres pour les présenter en cadeau aux membres de sa famille ou à ses amis, c'est contribuer à l'heureuse évolution que nous constatons chez nous dans le goût pour les choses de l'esprit. On contribuera d'une façon pratique à ce progrès en choisissant surtout des livres canadiens. Le temps n'est plus où la pénurie des ouvrages littéraires canadiens pouvait excuser l'apathie manifestée à l'égard de nos auteurs. Nous assistons heureusement depuis quelques années à une renaissance littéraire indéniable. Grâce à la guerre qui a porté un si rude coup à l'industrie du livre en France, l'édition a pris dans notre province un bel essor qui a en même temps favorisé chez les nôtres l'éclosion de nombreux talents littéraires. Des auteurs canadiens-français ont surgi dont les ouvrages ont attiré l'attention des milieux littéraires de France même. Il est aussi patriotique que pratique d'acheter des livres canadiens pour en faire des cadeaux.

Panthéon montréalais

Joseph Papin

Les contemporains de Joseph Papin l'ont décrit comme l'un des types les plus remarquables du Canada français. Par le corps et l'intelligence il passa pour le rejeton d'une race d'hommes grands et forts comme des chênes. Au physique il avait près de six pieds et trois pouces; son intellect était en proportion. Sa poitrine

(Suite à la page 15)

Les mots qui vivent

Les rivières sont des chemins qui marchent et qui portent où l'on veut aller.

(Pascal, Pensées, Section I. 27).

En marge de l'actualité

Frais de glacière

(par Paul de MARTIGNY)

Combien de fois, au tribunal de simple police, les journalistes n'ont-ils pas entendu une pauvre femme dire à peu près ce qui suit:



— Oui, je le dis à regret à Sa Seigneurie, tous les samedis c'est la même chose. Mon mari, ivre comme une bourrique, ayant bu sa paye, rentre à des heures impossibles. Lorsqu'il s'éveille, la bouche mauvaise, il s'étonne que je n'aie rien à lui donner à manger. Il blasphème et finit par me battre. Que voulez-vous, ce n'est pas avec les coups qu'il me donne que je puis aller chez le boucher...

Il suffit de parcourir les gazettes pour se rendre compte que c'est surtout le samedi que l'on voit qu'éclatent les échauffourées, les querelles. Les endroits où l'on s'amuse et les mauvais lieux où l'on s'abrutit sont remplis, le samedi. La police est débordée en fin de semaine. Il y a des types qui travaillent bien, font les bons garçons jusqu'au vendredi et sont pris de folie le samedi. Ils se conduisent comme des idiots dès qu'ils ont leur paye en poche.

Je crois que mes camarades de la presse entendraient avec un certain intérêt, disons le lundi matin, la contre-partie du monologue de tantôt, que prononcerait le magistrat.

— Un Tel, vous avez entendu et vous n'avez rien pu opposer à la preuve établie contre vous. Tous

la semaine vous travaillez, vous vous conduisez bien. Dès que vous touchez votre paye, il semble que vous perdiez la raison. C'est la bombance, l'abominable culte. Vous rentrez chez vous sans le sou et tout ce que vous donnez à votre pauvre femme ce sont des coups. Cela ne peut durer.

— En conséquence, je vous condamne à vingt-six fins de semaine en prison. Vous vous y présenterez chaque samedi entre midi et une heure et vous n'en sortirez que le lendemain après-midi. Je condamne votre patron à remettre votre paye à votre femme. Dans six mois je verrai ce que j'aurai à faire: cela dépendra de vous.

— En terminant, un bon conseil. Ne vous avisez pas de manquer au travail et gardez-vous de lever la main sur votre femme, ce serait augmenter fortement vos chances de faire connaissance avec le chat à neuf queues.

Combien sont-ils, dans la bonne ville de Montréal, de cocos de ce genre? Sans doute sont-ils plus nombreux qu'on ne croit. Mais il y a des chances pour que, en en mettant une ou deux centaines en glacière, on obtienne des résultats.

Evidemment, ce serait vous et ce serait moi, nous qui n'avons, en somme, rien à voir à l'affaire, mais palerions les frais de séjour de ces messieurs à la maison de retraite du gouvernement. Pour que justice intégrale et complète soit faite, il conviendrait peut-être que ce soit eux-mêmes et non vous et moi, qui fissent les frais de glacière.

Augmentation de l'embauchage

OTTAWA, 6 (D.N.C.) — L'embauchage dans huit industries de base du Canada a augmenté de 24 000 personnes en septembre, selon le Bureau fédéral de la statistique. Le

Ostracisme



A. M. SOBEL, ci-dessus, directeur du tournoi de New-York, dit que les règlements américains excluent les hommes de couleur des tournois de bridge. Bill Beard, originaire de Trinidad et étudiant à l'université de Toronto, se voit donc exclu de celui de Toronto qui doit se dérouler à Masters' Point Bridge. Aucun de ses compagnons ne s'oppose à sa participation, mais Bill se retire.

taux général de l'emploi au pays, tel que basé sur la moyenne de 1926, affichait au début d'octobre un taux de 177.9, comparativement à 175.5 le mois précédent.

Les Républicains se préparent

WASHINGTON, 6 (B.U.P.) — Les Républicains ont commencé à préparer leur campagne pour 1948, en se mettant à la recherche d'une ville pour leur convention nationale qui coûtera quelque \$900,000. La côte du Pacifique, les états des montagnes et Atlantic City sont au nombre des endroits mentionnés comme centre possible de cette convention.

L'école d'hôtellerie pour anciens combattants fonctionne à merveille

L'École d'hôtellerie de St-Paul l'Érmitte, dirigée par le Service provincial de l'Aide à la Jeunesse, pour les vétérans intéressés à cette industrie, est la seule du genre au Canada. Aux États-Unis, on n'en compte que deux, les Lew's Hotel Schools et le cours de quatre ans offert par l'université Cornell.

Les étudiants sont répartis en groupes variés — gérance, cuisine en général, pâtisserie, etc. Le programme d'étude couvre aussi tous les aspects du commerce d'hôtellerie, notamment le service des chambres, la diététique, service de table, les vins, service de salle à manger, entretien. Toutefois, les cours de cuisinier et de pâtissier visent à une spécialisation avancée et les élèves qui s'y intéressent y consacrent tout leur temps.

Le directeur de l'école, M. G. Fréchet, a une longue expérience du métier; à part ses longues années de service dans des hôtels, il organisa, pendant la guerre, tous les centres de congés pour nos troupes à Paris, après la libération et, par la suite, il y ouvrit le Club des Officiers et y demeura gérant jusqu'au début de 1946.

La loi martiale en Palestine ?

JERUSALEM, 6 (P.C.) — De source généralement bien informée, on apprend que sir Alan Cunningham, haut-commissaire britannique en Palestine, a informé Isaac Ben Tsevi, vice-président temporaire de l'Agence juive, qu'il attendait une décision de Londres pour imposer la loi martiale et un régime militaire à toute la Palestine.

Hier, quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées lorsque deux bombes ont fait explosion. Un couvre-feu fut imposé pendant quelques heures pour permettre à la police et aux soldats de faire des recherches.

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement présente un tableau partiel des occasions d'embauchage que son bureau local met à votre disposition.

POSITIONS POUR FEMMES
305 ouest, rue Ste-Catherine

- 1 OPERATRICE DE MACHINE A POINÇONNER I.B.M. — Expérience requise — Bonne instruction — 20 à 35 ans — Canadienne-Française préférée — Célébataire — \$24. par semaine.
- 2 COIFFEUSES — Pour friser, mettre en plis, etc. — Expérience requise — Carte de compétence — célibataires ou mariées — \$20. par semaine — 10% de boni.
- 2 APPRENTIES-TECHNICIENNES — Dans le département de Microbiologie — Expérience préférée — 20 à 25 ans — parlant français ou anglais — 65c à 70c de l'heure.
- 1 CONTREMAITRESSE DANS LE "FITAGE" — Mère de chaussures d'enfants — Expérience requise — 25 ans et plus — nationalité et langue indifférentes — \$25. par semaine et plus.
- 1 STENO-DACTYLO (Ouvrage général de bureau) — Cours supérieur de préférence — bilingue — pas trop âgée — bonne apparence — célibataire ou mariée — \$22. à \$23. par semaine au début.
- 3 PRESSEUSES DE CHEMISES — Sur presse (Pontex) — expérience requise — âge et langue indifférents — célibataires ou mariées — 35c de l'heure et plus.
- STENOGRAPHE — Expérience de 4 à 5 ans — \$125. par mois — bilingue, bonne apparence — âge indifférent — permanent.

POSITIONS EN DEHORS (Hommes)
275 ouest, rue Notre-Dame

MECANICIENS D'AUTO	408 Québec	
MECANICIENS (DIESEL)	408 Québec	
BUCHERONS	486 La Tuque, Qué.	1874
CORDONNIER	466 St-Jean, Qué.	D2440
BRIQUETEURS	469 Sorel, Qué.	105
ELECTRICIEN (Service public)	449 Ste-Thérèse, Q.	6339
EBENISTES	469 Sorel, Qué.	194
LINOTYPISTE	460 Drummondville, Q.	31
HORLOGER	408 Québec, Qué.	C1684
MENUISIER	466 St-Jean, Qué.	D1985
OPERATEUR PELLE MEC.	466 St-Jean, Qué.	D2478
PLOMBIERS	487 Val d'Or, Qué.	2802
PRESSIER	460 Drummondville, Q.	31

SPECIAL

275 ouest, rue Notre-Dame
OPERATEUR (STEAM CRANE)

Homme expérimenté, avec certificat de 3e ou de 4e classe demande — \$1.05 hr. — semaine de 44 hrs — paye mensuelle — permanent — vétéran préféré — parlant les deux langues — très urgent.

BUCHERONS

Il est d'extrême importance que nous aidions nos industries les plus vitales. Le besoin est urgent. Nos forêts vous attendent dans la Province de Québec et Ontario. S. V. P. vous adresser à 205 ouest, rue LaGauchetière.

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell
MINISTRE DU TRAVAIL

A. MacNamara
SOUS-MINISTRE

Un Choix Sûr
Pour Noël



CIGARETTES

Winchester

D'un Mélange Parfait!

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à Tous

Q.—Il m'intéresserait de savoir si l'on donne des allocations aux tuberculeux ou à leur famille durant leur séjour dans un sanatorium. Mon frère soldat, qui était cantonné en Colombie-Britannique me jure que la famille où de meurait son amie, recevait des allocations parce que le père était tuberculeux. Une mise au point, s.v.p.—LEONA.

R.—Votre frère a raison, en Colombie-Britannique, le gouvernement provincial paie des allocations aux personnes incapables au travail à cause de la tuberculose.

C'est en 1944 que la Division de l'assistance sociale et le directeur du service du bien-être reconnurent que la tuberculose, étant une maladie de longue durée, donnait lieu à des problèmes spéciaux nécessitant une assistance particulière. De plus, il fut tenu compte du caractère infectieux de la maladie et l'on décida d'instituer un régime d'allocations spéciales pour les tuberculeux.

Dans ce cas, comme dans celui des allocations sociales réglementaires, le Gouvernement provincial assume les trois quarts, et les municipalités le quart, des frais. Les variations, entre les deux régimes d'allocations, portent surtout sur le montant comme aussi sur les conditions d'admissibilité.

Lorsqu'un diagnostic de tuberculose est posé, le malade doit quitter son emploi; il peut demander de l'aide dès qu'il cesse de toucher un revenu. S'il possède des économies ou un capital dépassant les sommes prévues de \$250 et \$500, il peut les conserver mais un intérêt de 3 p. 100 est alors considéré comme revenu et déduit de la prestation. Les allocations familiales ne sont considérées comme revenu ni dans un cas ni dans l'autre et il n'en est pas tenu compte dans l'appréciation des besoins de la famille.

En plus de la différence portant sur l'admissibilité, le tuberculeux, si c'est un salarié, a droit à une allocation alimentaire de \$7.50 par mois tant qu'il demeure à la maison. Dans le cas des non salariés, une prestation mensuelle de \$5 s'ajoute à l'allocation réglementaire. Les membres de la famille qui ont été exposés à la contagion et qui, pour leur propre protection, ont besoin d'une ration supplémentaire, peuvent toucher \$5 sur la recommandation d'un médecin de la Division de la lutte contre la tuberculose. Cette allocation alimentaire additionnelle ne peut être accordée que pour des motifs de santé et cesse habituellement six mois après que le malade a quitté son foyer.

La prestation réglementaire de loyer, versée sous le régime des allocations sociales, est de \$10 par mois. Cependant, la famille d'un tuberculeux touche une allocation en espèces représentant l'écart entre ce montant et le prix du loyer. De plus certaines allocations discrétionnaires, — pour le paiement d'hypothèques sur une propriété, d'articles d'ameublement indispensables ou de primes d'assurance, — peuvent être accordées sur la recommandation du visiteur, délégué auprès de la famille, par les organismes d'assistance. Le malade cesse de toucher sa part de l'allocation tant qu'il n'est pas retourné à son foyer.

Une autre allocation de \$3 par mois, dite allocation de commodités, peut être distribuée aux malades pour leurs

Les Américaines envoient le moulage de leurs mains à Paris

Chaque semaine, l'avion de New-York apporte à Paris 1,800 mains moulées d'élégantes Américaines. Précieusement empaquetées, ces mains de plâtre sont la fidèle reproduction de mains féminines connues ou inconnues: stars, femmes de hautes personnalités, élégantes dont le seul désir est de se faire ganter à Paris.

A chaque reproduction est joint un échantillon de la robe ou du manteau avec lequel le gant doit être assorti. Une maison du faubourg Saint-Honoré est spécialisée dans la fabrication de ces gants sur moulage. Quarante-trois gantiers et cinq coupeurs taillent peaux et tissus précieux; les courent et les moulent sur ces mains de plâtre. Chaque mois, trois mille six cents paires de gants sont ainsi confectionnées.

PAR AVION

Ces gants sont expédiés en avion, et ils affirment en Amérique, l'élégance française. Les gantiers spécialisés dans ce travail

sur mains moulées sont originaires de Saint-Junien, petit village de Limousin, un des centres de la ganterie française.

Saint-Junien est limitrophe avec Oradour-sur-Glane où, le 9 juin 1944, dix-neuf gantiers furent brûlés vives dans l'église incendiée par les gardes S.S. Une seule rescapée a pu reprendre le travail après la libération, dans l'atelier parisien du faubourg Saint-Honoré.

Toutes ces jeunes gantiers travaillent maintenant sous les portraits de leurs camarades victimes de la guerre.

De retour



Souvent citée comme l'une des Américaines les mieux habillées, Mme Harrison Williams est photographiée à bord du "S. S. America", comme elle revenait à New-York, après un séjour à l'île de Capri. Elle s'y rendit pour inspecter sa villa, qui fut utilisée pendant la campagne de la Sicile, comme quartier-général des services de la Stratégie.

petites dépenses, comme l'achat de timbres, les coupes de cheveux et ainsi de suite. Elle peut être accordée à des tuberculeux qui ne touchent pas l'allocation sociale. Ces détails me sont fournis par la Ligue Anti-tuberculeuse.

Dans le Québec, la famille du tuberculeux recevra les allocations familiales et la pension accordée à la mère nécessiteuse mais il n'existe aucun traitement de faveur envers le tuberculeux, comme celui institué en Colombie, sauf que le tuberculeux sans ressources est traité dans un sanatorium aux frais de l'état. C'est tout ce que peut espérer votre beau-frère.

Hélène PREZEAU.

Retraite fermée

Retraite fermée au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, du 16 au 19 décembre pour jeunes filles, par le R. P. Paul Fortin, S.J. S'inscrire en écrivant ou en téléphonant: DO. 0776.

Un appel pour des volontaires

L'association des auxiliaires féminines de l'hôpital Royal Edward Laurentien fait une campagne de recrutement pour trouver de nouveaux membres. Avec la fin de la guerre on a besoin d'un plus grand nombre de volontaires. Cette association a été formée à la demande de Mlle Jane Fleet, présidente du comité féminin, attaché à l'hôpital. Mme J. Cecil McDougall est présidente de cette nouvelle association qui comprend dix sous-comités tant français qu'anglais, chacun ayant une présidente et une trésorière.

Un appel est fait à toutes celles qui pourraient devenir membres de cette association. Les personnes de langue française comme de langue anglaise sont les bienvenues.

Réunion d'institutrices à Sherbrooke

Les institutrices qui enseignent dans le District de M. l'inspecteur Th.-C. Boily, auront une importante réunion à Sherbrooke, samedi après-midi, le 7 décembre prochain, à l'École Normale des Dames de la Congrégation, rue Laurier. M. Léo Guindon, président de la Corporation Générale des Instituteurs et Instituteuses Catholiques de la Province, adressera la parole aux institutrices, de même que M. l'inspecteur Boily. Bien que cette réunion soit convoquée tout spécialement pour le district No 43, les institutrices des districts environnants y seront les bienvenues.

Surprise



Helen CARLSON, commis de bureau à Olympia, Washington, vient d'hériter d'une petite fortune de son oncle, Swan CARLSON. Elle ignorait totalement que ce dernier possédait environ \$31,000 qu'il vient de lui léguer. Il mourut dans une pauvre chambre, délaissé et ignoré.

Pour les Gourmets

COTELETTES D'AGNEAU

6 côtelettes d'agneau
Sel et poivre au goût
1 piment vert coupé en rondelles
1 gros oignon tranché
1 citron tranché
2 tasses de jus de tomate
Faites brunir les côtelettes dans de la graisse. Placez-les dans une casserole, mettez sur chaque côtelette une rondelle de piment et une tranche de citron. Versez dessus le jus de tomate. Couvrez et faites cuire lentement environ 1 1/2 heure. Pour six personnes.

ROTIE ESPAGNOLE

2 oeufs légèrement battus
3-4 de tasse de jus de tomate
1 cuil. à thé de sucre — à volonté
1-4 cuil. à thé de sel
Poivre
5 ou 6 tranches de pain
3 cuil. à table de gras
Jus d'oignons

Mêler le jus de tomate, l'oeuf battu, le sucre et les assaisonnements. Tremper le pain des deux côtés dans le mélange. Rôtir les deux côtés dans une poêle graissée. Déposer sur un plat chaud et servir immédiatement avec 1. des oeufs brouillés; 2. des légumes en sauce; 3. une sauce au fromage.

Un précédent



Mme Florence PATON, membre du parti travailliste anglais, pour Ruchliffe, dans le Nottingham, est parmi les douze présidents nommés par l'orateur de la Chambre, pour la session parlementaire courante. Ancienne institutrice, c'est la première femme à occuper un tel poste.

Pratique



PATRON No 629.—Pour protéger vos fauteuils contre les taches et l'usure, rien de plus pratique que ces napperons représentant un panier rempli de marguerites. Chaque médaillon se tricote séparément; on les joint ensuite au panier croché au point d'ananas.

Le patron No 629 comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les Patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très lisiblement. Nom, adresse, taille et le numéro du Patron désiré et adresser le tout à: Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Coupons valides

BEURRE: Coupons B-20 à B-34 inclusivement.
SUCRE-CONSERVES: Coupons S-1 à S-36 inclusivement.
VIANDE: Coupons M-56 à M-62 inclusivement.

Re: Infractions aux prix. Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des Prix et du Commerce, P.L. 1281, local 244.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Petite brunette:

Portez

Si teint de lys, choisissez une robe blanche aux lignes simples.

Ne portez pas



Les ornements horizontaux vous raccourciraient.

Mondanités

Rowley-MacDonald

Le mariage de Mme John Rowley avec le t. h. Malcolm MacDonald sera célébré dans la plus stricte intimité lundi après-midi, à Ottawa. Mlle Sheila MacDonald sera dame d'honneur et M. Arnold Heeney, garçon d'honneur. Après la cérémonie nuptiale, il y aura réception à Rideau Hall.

Clarke-Rathgeb

Parmi les invités attendus à Montréal, en fin de semaine pour le mariage Rathgeb-Clarke, on mentionne: l'hon. James-A. MacKinnon et Mlle Keltie MacKinnon, l'hon. juge et Mme Robert Taschereau, d'Ottawa, M. et Mme R.-A. Benoit, Mlles Denyse et Francine Benoit, M. et Mme Paul Taschereau, l'hon. juge et Mme Albert Sévigny, le colonel et Mme Cortlandt Fage, M. Pierre Benoit, M. et Mme Charles Cannon, Hon. et Mme Lucien Cannon MM. et Mmes Walter Clarke, Léon DesRivières, George Donohue, Marc Donohue, Russell Hannan, Douglas Johnson, Robert Kernan, Mlle Bona Lanthier, MM. et Mmes Thomas Maher, John McCreevy, Gaston Pratte, Col. et Mme F.-M. Stanton, Brig. et Mme A. Thériault, Dr et Mme René Turcot, de Québec, ainsi que plusieurs invités de New-York et Toronto.

Bal annuel

C'est sous le patronage de l'hon. Dr J.-H.-A. Paquette, ministre de la Santé, que sera donné le bal annuel des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal. Cet événement mondain aura lieu le samedi, 18 janvier, dans le salon Jacques-Cartier de l'hôtel Mont-Royal. L'organisation a été constituée comme suit: président du comité de régie: M. Yves Munn; vice-président: M. Clarence Fréchette; trésorier: M. André Lippens; publiciste: M. J. P. Savard; M. René Desranleau.

Jeu d'artistiques et littéraires

Hôtes de Me et de Mme Philippe Corriveau, de Québec, les habitués des jeux artistiques et littéraires auront l'avantage d'entendre, le 12 décembre, M. Philippe Cantave, consul général d'Haïti au Canada, dans une causerie intitulée: "La femme Haïtienne".

Me René Chaloult, député de Québec, présentera la conférence, et M. Paul-Pierre Lorion, consul général de France, le remerciera. Pour illustrer cette conférence, Mme Emilia Boivin-Allaire dira quelques-uns des plus beaux vers d'Ida Faubert, poétesse nationale d'Haïti.

Fiançailles

Mme J. Fauteux, de la Côte des Neiges, annonce les fiançailles de sa fille, Denyse, à M. Omer Basfils, de M. D.-O. Bastien, de Magog. Le mariage aura lieu le lundi 23 décembre.



Mlle Barbara ROBB, fille de M. et de Mme Phillip-H. Robb, est au nombre des débutantes de la saison. Adolphe.



Mlle Jacqueline Boulet, fille de M. et de Mme Sylvio Boulet et M. J.-Maurice Comtois, fils de M. et de Mme J.-Trefflé Comtois, d'Outremont, dont le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité à la mi-décembre.



Prochains mariages

On annonce pour le samedi 28 décembre, le mariage de Mlle Suzanne Rioux, fille de M. Georges-H. Rioux, décédé, et de Mme Rioux, d'Outremont, avec le lieutenant Charles Latraverse, fils de M. J.-M. Latraverse, décédé, et de Mme Latraverse. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, par le R. P. C.E. Deschamps, C.S. V., en l'église Saint-Viateur d'Outremont, à huit heures et demie. Pas de faire-part.

On annonce pour le 27 décembre, le mariage de Mlle Cécile Bissonnette, fille de M. et de Mme A. Bissonnette, avec M. Roger Laporte, fils de M. Marius Laporte, N.P., décédé, et de Mme Laporte. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à neuf heures, en l'église St-Georges.

Le mariage de Mlle Pauline Bergeron, fille de M. et de Mme Alfred Bergeron, avec M. Conrad Archambault, anciennement de l'aviation royale canadienne, fils de M. et de Mme Anatole Archambault, sera célébré samedi, le 14 décembre, à neuf heures, en l'église St-Arsène, par le R. P. Roméo Bergeron, S.J., cousin de la mariée.

Thé-dansant

Mme J.-A. Vidal recevra ce soir, au Cercle Universitaire, en l'honneur de sa fille, Thérèse, l'une des débutantes de la saison. Mme Vidal portera une longue robe de crêpe noir, avec encolure en pointe et appliqués de crêpe bleu chiné et de perles, un chapeau noir rehaussé d'aigrettes et des gardénias au corsage. Mlle Vidal portera une robe de crêpe français bleu brouillard, brodée de pierres du Rhin, un béguin de taffetas noir et un bouquet colonial de roses Sweetheart. Des chrysanthèmes et des pompons bronze et blancs orneront les salons du Cercle.

Réceptions

Plusieurs réceptions ont été données en l'honneur de Mlle Léona Legault dont le mariage avec M. Roland LaBerge aura lieu demain, à neuf heures et demie, en l'église du Très-Saint-Sacrement. Il y eut shower de verrerie donné par Mlle M. Finn et Mme G. Anderson; Mlles J. St-Jean, R. Gore et A. Carrière organisèrent un shower de coutellerie; Mme L.-I. McMahon, Mlles R. Choquette et R. Sénécal, donnèrent un shower de tasses et un service à thé en argent fut offert; Mlle Noëlla Guy et quelques amies. Mme Léona Legault reçut à un thé-trousseau en l'honneur de sa fille.

Mme C.-T. Ballantyne recevra à dîner ce soir, avant la danse des gradués de l'Université McGill, en l'honneur de sa fille, Rosalie-Anne, débutante.

Ethier-Rivard

Dans l'intimité, lundi matin, à 9 h., en la chapelle de la basilique, fut célébré le mariage de Mlle Bibiane Rivard, fille du notaire Z. Rivard, décédé, et de Mme Rivard, avec M. Fernand Ethier, fils de M. P.-E. Ethier, décédé, et de Mme Ethier. M. Georges-Etienne Rivard accompagnait sa soeur et M. Paul Ethier était le témoin de son frère. La mariée portait un costume couturier en lainage-angorine rose crevette, un chapeau assorti, orné d'aigrettes noires et un manchon de même tissu, piqué d'orchidées.

Après une réception à l'hôtel Queen's, où les salons et la table de la mariée étaient décorés de chrysanthèmes, de pompons et de roses, M. et Mme Ethier partirent en voyage, la mariée portant alors une robe tailleur en lainage gris foncé souligné de vert brillant, un petit feutre platine orné de vert brillant, un manteau de broadtail gris et des accessoires verts.

Partie de cartes

La partie de cartes hebdomadaire au bénéfice de l'Oeuvre de la Soupe, mardi prochain, le 10 décembre, au salon de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, rue Sherbrooke est, coin St-André, sera pour défrayer le dîner de Noël des pauvres sans foyer à l'Asile de la Providence.

Mmes Francis Fauteux, A.-E. Moissant, E. Carrière, A. Gagné et Hector Varin seront les invitées d'honneur. Le thé sera servi.

Société d'étude et de conférences

Madame Maurice Hudon rece-



Mlle Jeanne ARCAD, fille de l'hon. C.-J. Arcand, ancien ministre du travail et de Mme Arcand, de Montréal, dont on annonce les fiançailles à M. Fernand Larose, fils de M. Georges Larose, et de Mme Larose, de Montréal. La Photographie LaRose.

vra, dimanche le 8 décembre à cinq heures, les membres de l'exécutif de la Société d'étude et de conférence et les conférenciers de l'année.

QUEBEC

M. et Mme Gaston Pratte, M. et Mme R.-A. Benoit, arriveront aujourd'hui à Montréal, venant assister au mariage Rathgeb-Clarke qui doit avoir lieu demain.

Le lt.-col. et Mme L.-J.-A. Amyot passent quelque temps à Saratoga, N.-Y.

Mme Raymond Gauvin est revenue à Québec, après avoir été l'hôte de son fils, le major Michel Gauvin, D.S.O., à Ottawa.

Mme Hugues Lapointe passe quelques semaines à Montréal, l'invitée de M. et de Mme Roger Ouimet.

OTTAWA

Mme Valéda Rochon annonce les fiançailles de sa fille Lucienne à M. Vincent Meloche, fils de M. et Mme A. Meloche. La cérémonie du mariage aura lieu le 26 décembre en la Basilique d'Ottawa.

En l'église de la Sainte-Trinité, à Rockland, M. le curé René Chéné a béni le mariage de Mlle Lucille Danis, fille de M. Zotique Danis de Rockland, et de Mme Danis, décédée, avec M. Marcel Boudreault, fils de M. et de Mme Lucien Boudreault, d'Ottawa.

La mariée, au bras de son père, portait une toilette gris perle avec un voile retenu par un diadème de fleurs d'oranger. Son livre d'heures était orné de roses rouges.

Mlles Hortense Lavigne et Anne-Marie Charron étaient demoiselles d'honneur.

M. Gérald Boutet exécuta un programme de chant. Mlle Alma Lafleur touchait l'orgue. M. Lucien Boudreault servait de témoin à son fils.

A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu à l'Hôtel de ville, après quoi les époux partirent en avion pour Toronto. Pour le voyage, Mme Boudreault portait un tailleur de lainage bleu pâle sous un manteau de fourrure brun et des accessoires bruns.

A leur retour, M. et Mme Boudreault demeureront à Eastview.

M. Georges Boutry à la Société d'étude

M. Georges Boutry, directeur du laboratoire d'essai du Conservatoire National des Arts et Métiers de France, sera l'invité, mardi prochain, à la Société d'étude et de conférences, M. Boutry, bien connu à Montréal par les cours qu'il donne depuis quelques années à l'Université de Montréal et à l'École Polytechnique, parlera de André-Marie Ampère, ce génie qui a tant donné à la science, mais que l'on connaît peu. Le conférencier traitera, non pas des découvertes et des travaux scientifiques, mais de la vie et du caractère d'Ampère. Cette causerie aura lieu dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor à 3 h. 15. Le public y est admis.

5 villes "wet" en Ontario

TORONTO, 6. (P. C.) — Le premier ministre Drew a proclamé de nouveaux règlements concernant les spiritueux qui entreront en vigueur le premier janvier.

La nouvelle loi prévoit l'établissement de salons de coquetels et de salles à dîner où il sera possible d'obtenir de l'alcool au verre dans les cinq plus grandes villes de l'Ontario — Ottawa, Toronto, Hamilton, London et Windsor. "Je suis convaincu que c'est la plus saine législation de l'histoire de la province", a dit M. Drew.

CANBERRA. — (P. C.) — Le département australien des douanes a décidé que le "vieux whisky" devra être vieux de cinq ans et le "très vieux" whisky, âgé de dix ans pour pouvoir être ainsi qualifiés.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4730. — Soyez élégante dans ce poli costume à péplum qui vous sécrera comme un gant. La jaquette enlevée, vous aurez une robe dont l'encolure est tout à fait gracieuse. Vous pourrez aussi porter la jupe avec des blouses ou des chandails.

Le PATRON no 4730 est offert dans les tailles 12, 14, 16, 18, et 20 ans. La taille 16 ans requiert 2 v. % de tissu de 54 pouces pour la jaquette et la jupe et 1 v. de matériel de 39 pouces pour le corsage.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du Patron désiré et adresser le tout à: Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Vingt-deux évadés nazis encore au large

OTTAWA, 6. — (P.C.) — Vingt-deux prisonniers de guerre nazis qui se sont évadés et n'ont pas encore été repris resteront au Canada lorsque le dernier groupe de rapatriés au nombre de 2,200, partira à destination de l'Allemagne.

Victime de l'uranium



DOROTHY-J. BURNS poursuit la compagnie Westinghouse pour une somme de \$200,000, disant qu'elle a contracté une grave maladie alors qu'elle travaillait dans leurs laboratoires de recherches. Cette maladie résulterait de la radioactivité de l'uranium.

Gare aux glaçons



LA PATRIE
A de multiples endroits depuis quelques jours, dans la métropole, on a vu pareil dangereux spectacle en parcourant les rues. Les proprios et locataires d'établissements doivent se soucier de la sécurité des passants et enlever les glaçons qui se forment aux gouttières. La photo ci-dessus fut prise, ce matin, angle de la ruelle Perrault et de la rue Craig.

Violents désordres à Shanghai



De violents désordres ont éclaté dans les rues de Shanghai lorsque les autorités ont tenté d'en purger les rues des milliers et des milliers de colporteurs qui les encombraient. On signale une centaine de blessés, mais il n'y eut pas de mort à déplorer. La photo ci-dessus nous montre le fameux "Bund" de Shanghai.

Tentation aux gourmets



«[★]»

Gordon McArthur, de Stayner, Ontario, le "roi de l'avoine de l'Amérique du Nord", tient ici entre ses mains un joli goret du nom de "Jasper", qui fut considéré comme l'une des plus belles bêtes du genre, à l'exposition de Chicago.

«[★]»

Il est guide



Dans la Caroline du Sud, la pêche au poisson d'eau salé peut signifier un million de dollars. Dans les 29 ports sur l'Atlantique, des guides vous conduisent aux endroits de pêche les plus variés. Votre chance dépend de ce que vous payez aux guides. Celui qui figure ici montre qu'il s'y connaît. Porteur de jeunes thons, il pourrait vous conduire à une pêche d'espérons.

Nouveau président



M. HECTOR MARCHAND, 1592 rue Cartier, a été élu président de l'Association internationale des débardeurs de Montréal, local 375. Il succède à M. Karl Trolsaas, qui a dû prendre sa retraite parce que sa santé ne lui permet pas de continuer à diriger les destinées de cet important groupement de travailleurs.



M. Achille RACICOT, secrétaire-trésorier de Canadian Petroleum Limited, qui vient d'être élu 21ème vice-président du St-Laurent Kiwanis Club. (Photo Albert Dumas).

L'Actualité en images



On n'avait jamais tant vu de billets de tramway, au même endroit... mais ils étaient tous faux. M. Hilaire BEAUREGARD, directeur-adjoint de la police provinciale, et M. Ivan-J. SHEENAN, qui dirigea l'enquête pour la compagnie des tramways, en ont plein les mains.

Et la presse imprimait...



Cette modeste presse, installée à l'imprimerie So-Lex, 511, Moreau, fabriquait en série les billets de tramway "So-Lex", qui avaient le mérite d'être économiques, mais qui avaient également le désavantage d'être faux.



Grâce à une nouvelle méthode qui consiste à employer un microphone relié à des écouteurs qui portent ses élèves, l'institutrice Ruth McCONNELL, de l'Ecole Willis & Elizabeth Martin, à Philadelphie, parvient à enseigner à un grand nombre d'enfants souffrant de surdité comment parler et prononcer correctement. Comme illustre cette photo, Mlle McConnell montre un objet aux enfants en même temps qu'elle prononce le mot au microphone. Ceux qui peuvent entendre encore le moindrement saisissent parfaitement le mot grâce au microphone et font ainsi de rapides progrès.

Billets de tram... pas à vendre

Pour voyager à bon marché



Décidément, on trouve partout ces billets de tramway... toujours aussi faux. Le capitaine Quenneville, de la Sûreté provinciale, et M. Ivan J. Sheenan, de la compagnie des tramways, ont trouvé de quoi voyager longtemps, souvent, et pour pas cher.

Monument en ruines



Ces jours derniers, les "Amis de travailleurs", se rendaient au pied du monument érigé au cimetière de la Côte-des-Neiges, en l'honneur des braves de 1837, pour y déposer une couronne. Quel ne fut pas leur surprise de constater que les pierres de la base du monument étaient ceinturées avec de la broche rouillée pour empêcher le monument de s'écrouler. Ces gens ont fait parvenir une requête aux autorités municipales, leur demandant de faire réparer ce monument sans tarder.

Il perd



Le professeur Harold LASKI, ancien président du parti ouvrier anglais, photographié à son arrivée à Londres, pour le procès en libelle qu'il avait intenté à un journal de Newark, Nottinghamshire, Angleterre. Le journal avait publié, en 1945, que Laski avait dit ceci: "Pour ce qui est de la violence, si les ouvriers ne peuvent obtenir justice de bon gré, il nous faudra recourir à la violence, dut-elle signifier la révolution". Laski nie avoir prononcé ces paroles, mais le juge renvoya la plainte avec dépens.

Collision d'autos, rue St-Laurent



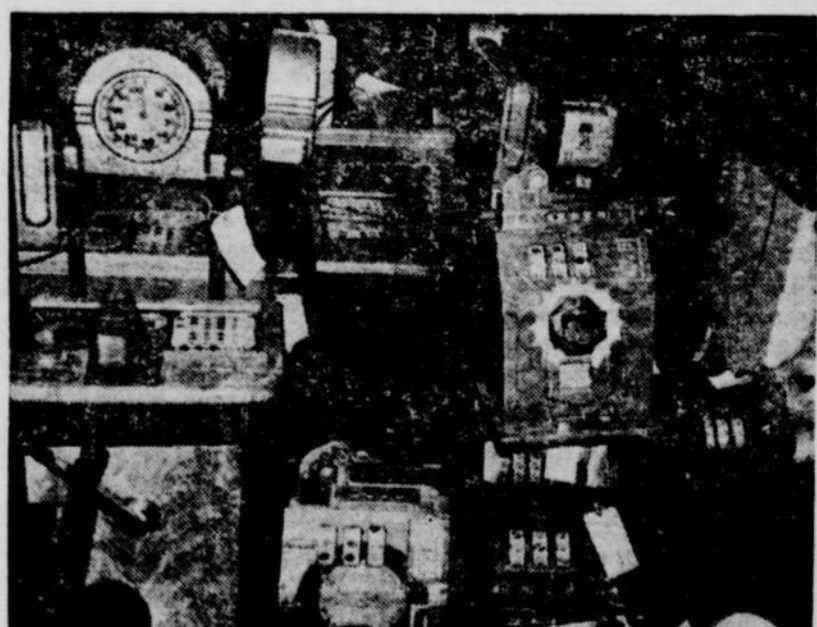
Vers 2 h. 30 hier après-midi, alors que le trafic, en certains districts, fut rendu difficile par la forte couche de neige qui recouvrait la chaussée, les occupants de ces deux voitures furent assez heureux de s'en tirer indemnes lorsque celles-ci se télescopèrent, boulevard St-Laurent, un peu au sud de la r. Ste-Catherine. Les deux autos furent toutefois passablement endommagées.

La Croix Victoria remise à l'épouse



La Croix Victoria méritée par le sergent-major de compagnie J. R. Osborn, des Winnipeg Grenadiers, mort au champ d'honneur, pendant le siège de Hong-Kong, a été remise par Son Excellence le Gouverneur-Général à Mme J. R. Osborn (à droite), 87, rue Quay, St-Vital (Man.). On voit ci-dessus, Mme Osborn qui cause avec Mme D. M. Atkinson (à gauche); celle-ci a reçu la médaille militaire méritée par son époux, le soldat de 1ère classe R. E. Atkinson, de Winnipeg, également mort au champ d'honneur. Armée canadienne.

Vous avez des sous à faire gober ?



Vous avez des sous à faire gober? Ces gobe-sous se chargeraient bien de vous en soulager, mais la chose est maintenant impossible, car toutes ces machines sont logées à la Sûreté provinciale. Ils sont là une cinquantaine à attendre que la "masse" les pulvérise.

CHLP, vendredi 6 déc.

LA « PATRIE » (291.2 mètres) — (1490 kil.)
5 h. 00 — Le thé dansant.
5 h. 25 — CHLP ce soir.
5 h. 30 — Radio spécial. (General Broadcasting Co.)
6 h. 00 — L'heure précise. — (Laboratoire Vitaligne).

Attention! Radiophiles!

le poste

CHLP

sera dorénavant en ondes tous les dimanches de 11.00 h. A.M. à 11.00 h. P.M. A 11.00 h. A.M., diffusion de la

GRAND'MESSE

chantée en l'église du GESU

OUI, mes chers petits amis

"LE PERE NOEL"

Vendra de nouveau parler à tous les petits enfants aux écoutes.

Si vous désirez de belles étreintes, ne manquez pas d'écouter ce soir à 6 heures 30.

"LE PERE NOEL ET LA FEE DES ETOILES"

Des grands magasins

DUPUIS FRERES

RADIO-JEUNESSE

offre chaque vendredi soir à 7 heures 30.

un programme des plus intéressants.

Soyez à l'écoute.

Direction: Fernande EMERY

"L'Heure des Aubaines"

Le public est cordialement invité à assister à ce programme. Madame, tout en faisant vos emplettes, permettez-vous une courte visite en nos studios.

"L'Heure des Aubaines"

tous les jours de 4 hrs. 30 à 5 hrs. 30

8 hrs. 00 à 8 hrs. 30 Amateurs de jolies Sérénades Ne manquez pas d'écouter

"SERENADES"

Une émission présentée par Fifle Automobile

Chaque vendredi à cette même heure soit 9 heures 30

Le sportman bien connu PAUL STUART vous présente la Parade Sportive.



LE POSTE FRANÇAIS QUE LE MONDE ECOUTE

Vendredi, 6 décembre

5:00 P.M. CHLP: L'heure précise - Le thé dansant. CKAC: Variétés musicales. CBM: Musique classique.
5:05 P.M. CJAD: Studio.
5:10 P.M. CKAC: Les Marois.
5:15 P.M. CKAC: Pierre et Pierrette. CBM: Musique familière. CFCF: Dick Tracy.

Samedi, 7 décembre

6:25 A.M. CKAC: Ouverture et nouvelles.
6:30 A.M. CKAC: Le réveil provincial. CJAD: Réveil.
7:00 A.M. CKAC: Actualités. CFCF: Nouvelles. CJAD: Nouvelles. CBF: L'opéra de quat'sous. CBM: L'heure du réveil. CFCF: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.

Vendredi, 6 décembre

6:50 P.M. CBF: Intermède. CBM: Causerie.
6:55 P.M. CHLP: L'heure précise. Finalement. CKAC: Au Music Hall. CBF: Un homme et son péché. CBM: Chant. CJAD: Nouvelles. CFCF: Chansons.
7:05 P.M. CJAD: Au bal.
7:15 P.M. CBF: Métropole. CBM: Le piano et le jazz. CFCF: Studio.
7:30 P.M. CHLP: Radio-Jeunesse. CKAC: Causerie politique (Union Nationale). CBF: Les Troubadours de Québec. CBM: Relais de la BBC. CJAD: Singing's Sam. CFCF: Uncle Troy.

Samedi, 7 décembre

12:45 P.M. CKAC: La parade des vedettes. CBM: A annoncer. CJAD: Boîte musicale.
12:55 P.M. CBF et CBM: Signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.
1:00 P.M. CHLP: Radio-journal et l'heure féminine. CKAC: Le sport amateur. CFCF: To Live in Peace. CBF: Les Alouettes Eveready. CBM: Radio-Journal.
1:05 P.M. CJAD: Concert.
1:15 P.M. CKAC: Les amis de l'art. CBF: Radio-Journal. CBM: A annoncer.

Vendredi, 6 décembre

9:45 P.M. CJAD: Light et éven.
9:55 P.M. CBF: Studio. CBM: Studio.
10:00 P.M. CHLP: L'heure précise. - Musique hawaïenne. CKAC: Orchestre. CBF: Radio-Journal. CJAD: Nouvelles. CFCF: Champion Fights.
10:02 P.M. CJAD: Orchestre.
10:15 P.M. CHLP: Radio-journal. CBF: Chronique bibliographique. CBM: Revue de l'actualité.
10:30 P.M. CHLP: L'heure de la danse. CKAC: La situation internationale. CBF: Les festivals de Montréal. CBM: Festivals de Montréal. CJAD: Nouvelles. CFCF: Champion Fights.
10:45 P.M. CKAC: Le Journal parlé.
10:50 P.M. CHLP: Le sport ce soir.
10:55 P.M. CKAC: L'homme du jour.
11:00 P.M. CHLP: L'heure précise, musique sur demande. CKAC: Bonsoir les sportifs. CBF: Musique de jazz. CBM: A annoncer. CJAD: Nouvelles.

Samedi, 7 décembre

1:25 P.M. CBF: La Croix-Rouge.
1:30 P.M. CHLP: L'heure précise et l'heure féminine. CFCF: Rumpus Room. CBF: La revue des hebdomadaires. CBM: On veut savoir.
1:45 P.M. CKAC: Capsules mélodiques. CFCF: Nouvelles. CBF: Musique sud-américaine. CBM: Croix-Rouge et Intermède.
2:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Musique tzigane. CKAC: Actualités. CFCF: Sérénade. CBF: L'Opéra. Tristan et Isolde, de Wagner. CBM: Relais de Buffalo.
2:05 P.M. CKAC: Ecole de musique d'Outremont.
2:30 P.M. CHLP: Petite musicale. CKAC: Causerie politique: Union Nationale. CBF: Hill Toppers. CFCF: "Hill Toppers". CBM: A annoncer.
2:45 P.M. CFCF: Mélodies. CKAC: Allons à l'opéra.
3:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Poèmes symphoniques. CKAC: Nouvelles. CBM: L'opéra.
3:05 P.M. CKAC: Récital. CJAD: Music Hall.
3:30 P.M. CKAC: Sous les palmiers. CFCF: Roundup Time.
3:45 P.M. CKAC: Cours d'espagnol.
4:00 P.M. CHLP: L'heure précise - Les Mandolinettes. CKAC: Actualités. CJAD: Nouvelles.
4:05 P.M. CKAC: Les événements sociaux. CJAD: Club 800.
4:15 P.M. CBM: Programme musical. CFCF: The Cadets.
4:25 P.M. CKAC: Une danse madame! Cours commercial. CKAC: Matinée.
4:30 P.M. CHLP: Catalogue musical. CKAC: Qui chante.
4:45 P.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Quatuor instrumental.
4:55 P.M. CKAC: Actualités.
5:00 P.M. CHLP: L'heure précise et l'heure commerciale. CKAC: Orchestre symphonique. CBF: L'heure du thé. CBM: Comédie musicale. CJAD: Nouvelles.
5:05 P.M. CJAD: Studio.
5:15 P.M. CHLP: Le thé dansant. CFCF: Concert du samedi. CFCF: It's Your Business. CBM: Musique hawaïenne. CJAD: Nouvelles.
5:15 P.M. CFCF: It's Your Business. CBM: Musique hawaïenne. CJAD: Nouvelles.
5:25 P.M. CBF: L'heure du thé.
5:28 P.M. CHLP: CHLP ce soir.
5:30 P.M. CHLP: Radio-spécial CFCF: Le thé. CJAD: Au bal. CBM: Portraits en musique.
5:45 P.M. CFCF: L'heure du thé.
6:00 P.M. CHLP: Heure précise. Radio-Journal. CKAC: Causerie politique. CFCF: Sérénade. CBF: L'hon. Paul Sauvé. CBM: Musique des tropiques. CJAD: Nouvelles.
6:05 P.M. CJAD: Au bal.
6:15 P.M. CHLP: Mél. Météo. CKAC: Rhythmes latins. CFCF: Nouvelles. CBF: Radio-Journal. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
6:20 P.M. CKAC: Quoi de nouveau?
6:25 P.M. CKAC: La chasse à l'homme. CFCF: What's Happening Tonight. CBF: Chronique sportive.
6:30 P.M. CHLP: Radio-annuaire. CKAC: Le forum des sports. CFCF: The People As. CBF: Causerie. CBM: Sérénade. CJAD: Nouvelles.
6:40 P.M. CKAC: La pièce du jour.
6:45 P.M. CHLP: Au bord de la nuit. CKAC: Les nouvelles de chez-nous. CFCF: Musée de Manhattan. CBF: Chronique sur le hockey. CBM: Chronique sportive. CJAD: Au bal.
6:55 P.M. CHLP: Office National du Film. CBF: Causerie de la Croix-Rouge.
7:00 P.M. CHLP: L'heure précise et Gais refrains. CKAC: La bonne chanson. CFCF: It's Your Business. CBF: Questionnaire de la jeunesse.

CHLP, samedi 7 décembre

LA « PATRIE » (291.2 mètres) — (1490 kil.)
7 h. 55 — Ouverture - Sommaire.
8 h. 00 — Offrande au Sacré-Coeur.
8 h. 15 — Musique de concert.
8 h. 30 — La revue-vous musical.
8 h. 55 — Bulletin d'information.
9 h. 00 — L'heure précise.
9 h. 00 — Mascarnade musicale. — (General Broadcasting Co.)
9 h. 30 — Radio-Journal.
9 h. 45 — Morton & Kaye (Duolettes).
10 h. 00 — L'heure précise. (J.-D. Vallières, L'été).
10 h. 00 — Orchestre Freddy Martin.
10 h. 15 — Musique pour tous. — (Dupuis Frères L'été).
10 h. 30 — L'heure précise — (Snow's Clam Chowder).
10 h. 30 — Radio-Information. — (General Broadcasting Co.)
11 h. 00 — L'heure précise. — (Laboratoire Vitaligne).
11 h. 00 — Association canadienne-française des aveugles.
11 h. 15 — Echo musical.
11 h. 30 — En vaillant.
11 h. 45 — Entre vous et moi — (Salon Renaissance).
12 h. 00 — L'heure précise.
12 h. 30 — L'heure féminine.
1 h. 00 — Radio Journal — (Boulangerie Provinciale).
1 h. 15 — L'heure féminine.
1 h. 30 — L'heure précise. (Montre Tavanese).
1 h. 36 — L'heure féminine.
2 h. 30 — Petite musicale.
3 h. 00 — L'heure précise.
3 h. 00 — Poèmes symphoniques.
4 h. 00 — Les Mandolinettes.
4 h. 30 — Catalogue Musical — (General Broadcasting Co.)
5 h. 00 — L'heure précise. (J.-D. Vallières, L'été).
5 h. 00 — Cours commercial. — (M. Brém de Cotret - Scientific Business College).
5 h. 15 — Le thé dansant.
5 h. 25 — CHLP ce soir.
5 h. 30 — Radio-Spécial. (General Broadcasting Co.).
5 h. 00 — L'heure précise. — (Laboratoire Vitaligne).
6 h. 00 — Radio-journal.
6 h. 15 — Mél. Météo.
6 h. 30 — L'heure précise. — (Snow's Clam Chowder).
6 h. 30 — Radio-annuaire.
6 h. 45 — Au bord de la nuit — (Tante Anne-Marie).
6 h. 55 — Office National du Film — (D'un coin à l'autre du Canada).
7 h. 00 — L'heure précise.
7 h. 00 — Les Gais Refrains — (Commanditaire: Ed-Mack).
7 h. 15 — D'un coin à l'autre du Canada (Office National du Film).
7 h. 20 — Un peu de tout.
7 h. 30 — L'heure précise. — (Produits Madelon Eng.).
7 h. 55 — Calendrier sportif — (M. A. Giguère).
8 h. 00 — L'heure précise. (J.-D. Vallières, L'été).
8 h. 00 — Tin Pan Alley Goes to Town.
8 h. 30 — L'heure précise.
8 h. 30 — La salle de concert moderne.
9 h. 00 — L'heure précise.
9 h. 01 — Bulletin spécial.

Simpson's présente VENDREDI, 6 DECEMBRE CBF — 8 à 9 hres p.m. CONCERT SYMPHONIQUE "POP" par L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO sous la direction de Sir ERNEST MacMILLAN Chef d'orchestre DONALD DAME, ténor artiste invité PROGRAMME Marche militaire française Saint-Saens Ouverture, Le Secret de Suzanne Wolf-Ferrari Rigaudon de Dardanys Rameau-Gevaert Donald Dame: Air: "Una furtiva Lagrima" de "L'Elisir d'amore" Donizetti Suite No 1 de Peer Gynt, Grieg Le matin La mort d'Aase La danse d'Anitra Dans la grotte du Roi de la Montagne Donald Dame: Air: "Ah! Fuyez douce image" de "Manon" Massenet Pas de deux de Hepster Howard Cable Soirées musicales Britten (Programme sujet à changement)

THÉÂTRE

Cinéma

MUSIQUE

Les sœurs Benoit aux "Ice Capades"

Si la direction des Ice Capades, dont le spectacle commencera samedi soir au Forum pour se continuer jusqu'au 16 décembre inclusivement, était à la recherche d'une marque de commerce vivante pour son sensationnel spectacle sur glace, elle pourrait facilement en trouver une. Les sœurs Benoit seraient un choix idéal.

Les Benoit ont été un facteur important dans les succès des "Ice Capades" même depuis que la première troupe de cette revue entreprit sa tournée initiale, il y a sept ans. A ce moment, Pierre Benoit, de Québec, verette du patinage de fantasia, amena avec lui sa sœur Denise, pour lui servir de partenaire.

Ce duo de frère et sœur devint très populaire, mais bientôt Pierre fut appelé pour son service militaire.

On trouva à Denise un autre partenaire dans Alton Adair. Tout alla bien, mais Adair fut à son tour appelé en service.

John H. Harris, producteur des "Ice Capades" décida alors qu'il y aurait peu de chances de conserver en temps de guerre un partenaire à Denise. Celle-ci demanda que sa sœur Francine, qui faisait alors partie du groupe, ait la permission de pratiquer avec elle.

Elles firent toutes deux immédiatement sensation, et même aujourd'hui, on ne songe plus à séparer les deux sœurs Benoit.

Rose Goldblatt fera connaître nos oeuvres

La pianiste canadienne Rose Goldblatt donnera pour la première fois, à Chicago, un récital le 13 décembre. Elle interprétera des oeuvres canadiennes. Elle a inscrit de plus à son programme la Sonate opus 110 de Beethoven, des compositions de Brahms, de Rachmaninoff de Medtner et de Longas.

La majorité gouverne

Parlant devant la Ligue canadienne des Amis de l'Arabie, hier soir, à l'hôtel Windsor, le professeur Khalil Totah, fameux éducateur arabe, a déclaré que la meilleure solution pour le règlement du problème de la Palestine est d'appliquer le principe que la majorité doit gouverner dans un pays démocratique.



KIRSTEN FLAGSTAD (ci-dessus), ex-soprano wagnérien du Metropolitan, reviendra aux États-Unis, si l'on en croit une dépêche d'Oslo, à l'effet qu'elle va obtenir son passeport pour l'Amérique. Elle passera toutefois une couple de mois en Suède avant de s'embarquer. Feu son mari l'industriel Henry Johansen fut un temps accusé de collaboration avec les Nazis durant l'occupation.

L'HORAIRE DU FILM

Au S.-Denis: — "La Neige sur les pas" à 12.20, 3.29, 6.25 et 9.37; aussi "Le Cavalier Noir" à 1.57, 5.06 et 8.18.

Cinéma de Paris: — "La loi du Nord" à 11.27, 1.58, 4.29, 7.00 et 10.31. LOEWS. — "Holiday in Mexico", 10.39, 1.20, 4.01, 6.42, 9.23.

PALACE. — "Sister Kenny", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40. CAPITOL. — "The Killers", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

PRINCESS. — "Mr. Ace", 11.15, 2.00, 4.40, 7.25, 10.05. "Blondie Knows Best", 10.00, 12.45, 3.25, 6.10, 8.50.

ORPHEUM. — "Tempête", 11.48, 3.11, 6.34, 9.57. "Mademoiselle X", 9.58, 1.21, 4.44, 8.07.

IMPERIAL. — "Dead of Night", 10.50, 1.40, 4.30, 7.20, 10.10. "That Texas Jamboree", 12.29, 3.19, 6.09, 8.59.

Concours de solfège au Conservatoire

Le public est cordialement invité à se rendre au Conservatoire de Musique de la Province de Québec, samedi matin à 9.30 heures pour les concours de solfège de cette institution, en vue de décerner les grands Prix annuels. Dans l'après-midi, à 3.00 heures, auront lieu les concours de clarinette.

Panthéon Montréalais...

(Suite de la page 8)

pouvait contenir une batterie; dans son coeur il y avait de la place pour tous ceux qui avaient besoin de ses libéralités. Doué d'une voix de Stentor et d'une éloquence naturelle qui n'avait pour se guider que l'inspiration du hasard, il était le tribun populaire de son temps. Son dédain du nombre, des menaces et des coups n'avait d'égal que son tact, sa politesse et son esprit pour charmer, amuser et entraîner les foules.

L'Assomption fut le berceau de sa naissance et de ses études. Il y précéda Sir Wilfrid qui, dit-on, sortait furtivement du collège pour aller l'écouter et admirer. Reçu au Barreau en 1849, il fut élu député de l'Assomption, de 1854 à 1857. Du parti rouge, il adhéra à l'Avant, au Pays et à l'Institut canadien. Chef démocrate, il défendit son parti sous les auspices du grand Papineau. Toutefois lorsqu'arriva le temps de choisir un chef, la pluralité des votes alla à A. A. Dorion. Comme L. Archambault triompha de lui en 1857, M. Papin quitta la scène politique pour s'appliquer à sa profession, et devint l'avocat de la Corporation de Montréal. C'est grâce à lui que les droits seigneuriaux furent abolis en 1855.

Aimé même de ses adversaires politiques, Joseph Papin fut enlevé à ses admirateurs par une mort prématurée. A peine âgé de 36 ans, ce héros physique, intellectuel et social mourut à Montréal en 1862.

Eugène STUCKER

CONVOCATIONS

La Société d'Histoire naturelle tiendra sa prochaine réunion le mardi, 10 décembre, à 8 h. 30 au Jardin Botanique. Le conférencier sera M. Léon Lortie, professeur à l'Institut de Chimie de l'université de Montréal. Dans ses "Itinéraires Scientifiques" il conduira ses auditeurs à xford et à Cambridge, au National Physical Laboratory et aux établissements du Radar à Great Malvern. Quelques films documentaires sur

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- Personne qui fait un trafic peu honnête.
- Espèce de gros canard du Nord — Etat physiologique de certains animaux.
- Lame de cuivre mince et polie.
- Possessif — Tamis — Titre anglais.

- Donnes les couleurs de l'arc-en-ciel — Pronom indéfini.
- Dans "nids" — Conjonction — Mince
- Article simple renversé — En lever.
- Petite lie — Liste, catalogue.
- Dénué d'esprit — Vin de palmier et de cocotier — Article simple.
- Pronom indéfini — Qui a des ailes (fém) — Préfixe.
- Charge d'un âne — Conjonction

VERTICALEMENT

- Manière dont une chose se termine.
- Du verbe rire — Petite saillie en forme d'oreille.
- Jeune homme d'une beauté remarquable — Conjonction.
- Métal d'un gris bleuâtre — Ancienne note — Année.
- Donnée les couleurs de l'arc-en-ciel — Cravate, en anglais.
- Champêtre.
- Anagramme de "rues" — Gros moule ronde.
- Boutique.
- Bison d'Europe — Epoque.
- Connu — Atome gazeux électrisé sous l'effet de certaines radiations — La plus vile populace.
- Mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs.

Solution du problème d'hier

R	E	C	R	E	A	T	I	O	N	S
E	T	A	O	R	I	N	O	I	O	I
J	A	C	U	L	A	T	O	I	R	E
O	T	A	E	I	L	O	S			
U	D	I	I	L	L	I	T			
I	L	E	O	N	L	O	S			
S	A	S	O	R	A	N	G	E	S	
S	I	R	I	T	O	I				
A	N	A	R	O	I	Q	U	I		
N	E	R	F	O	U	N	O			
T	R	A	I	N	A	N	T	E	S	

Ottawa prêt à céder la taxe sur l'essence

OTTAWA, 6. (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral a fait, hier, le premier pas vers une entente avec les provinces dans le domaine financier: un porte-parole officiel a confirmé au premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. Angus MacDonald, la volonté du ministère des finances d'abandonner le droit de taxation sur l'essence d'automobile.

Dans les cercles politiques, on considérait cette mesure comme presque inaccessible aux autorités fédérales. On a expliqué cependant que toutes les bases d'entente déjà réglées avec les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick par le gouvernement, seront étendues à toutes les autres législatures du Dominion, si elles sont prêtes à les accepter.

3 SOUS LE GALLON
Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse n'a pas donné encore de réponse à l'office du fédéral d'abandonner les droits de taxation sur l'essence aux provinces. Dans les milieux autorisés, on prévoit qu'il consultera les membres de son Cabinet.

A l'heure actuelle, le gouvernement d'Ottawa reçoit une somme de trois sous par gallon d'essence vendu aux consommateurs généraux. Chaque province possède en outre une taxe particulière qui vient s'ajouter à ce chiffre: dans

l'Angleterre et les universités anglaises compléteront la soirée.

A 535 avenue Viger, la Société géographique de Montréal fera donner une conférence publique: "Sous le signe du croissant de lune", par M. Jean-Marie Marcotte, du service international de Radio-Canada auteur de "Mektoub", récit de voyages en pays musulmans. Cette conférence sera donnée le mardi, 10 décembre, à 8 h. 30 du soir, à l' amphithéâtre de l'École des Hautes Etudes commerciales.

le Québec et l'Ontario, la taxe provinciale est de sept sous; dans les Provinces maritimes, elle est de dix.

Forum — Wl. 6131

2313 ouest, Ste-Catherine

Du 7 au 16 DECEMBRE

à 8 h. 30 p.m.

MAT, le 14 DECEMBRE

à 2 h. 30 p.m.

ICE-CAPADES of 1947

PRIX: \$3., \$2.50, \$2., \$1.50

Commandes postales acceptées

Carte de compétence "honoris causa"

Arthur Vincent, un brave barbier de Montréal comparaisait hier devant le juge Edouard Teller, sous l'accusation d'avoir engagé dans sa boutique un barbier sans carte de compétence. La Cour s'esclaffa cependant quand on apprit que ce barbier sans carte de compétence avait rasé des clients pendant cinquante ans, qu'il était à sa retraite, mais qu'il venait aider Vincent de temps à autre. "Barbier compétent, sans carte de compétence," de s'écrier le tribunal gouaillieur.

"Un dollar et les frais."

Cinq livres seulement

OTTAWA, 6. — (D.N.C.) — En raison des restrictions motivées par la grève des mineurs, à partir d'aujourd'hui le poids des colis expédiés par la poste aux États-Unis est limité à cinq livres.

2^{ème} Semaine

ERIC VON STROHEIM
ARLETTI-DALIO
ANNIE DUCAUX

TEMPÊTE

Second Film
MADELINE SOLOGNE
ANDRE LUGUET

Mademoiselle X

ORPHEUM

LOEWS

3^e semaine
"HOLIDAY IN MEXICO"
En couleurs

PALACE

A l'affiche
Rosalind Russell
"SISTER KENNY"

CAPITOL

A l'affiche
ERNEST HEMINGWAY'S
"THE KILLERS"

PRINCESS

A l'affiche
GEORGE RAFT
"MR. ACE"
— Aussi —
"Blondie Knows Best"

IMPERIAL

A l'affiche
"DEAD OF NIGHT"
— Aussi —
"Texas Jamboree"

ST-DENIS

A l'affiche
Pierre BLANCHARD • Michelle ALFA
Dans
"LA NEIGE SUR LES PAS"
— Aussi —
"LE CAVALIER NOIR"

GAYETY

Tous les jours à 2.30-8.30 p.m.
Samedi à 2.30-7.30-9.45 p.m.
JOY DAVIS
Au • • • Jolies danseuses
"MERRY ROUNDERS"

Sus aux "gamblers" dans le baseball!

Il intensifiera la guerre aux "gamblers" du baseball

LOS ANGELES, 6. — George Trautman, nouveau président des ligues mineures au baseball, a déclaré, hier, à l'ouverture de l'assemblée de ligues majeures, qu'il serait le premier à faire la guerre aux "gamblers".

Le seul candidat proposé pour succéder au juge Bramham, mis à sa retraite hier, moyennant une pension annuelle de \$10,000, George Trautman a été élu à l'unanimité. L'ex-vice-président des Tigers de Detroit recevra un salaire annuel de \$36,000 pour diriger l'association nationale des mineures comprenant 49 ligues. Dans le passé, cette position rapportait annuellement \$25,000.

En adressant la parole aux autres officiels, le nouveau président a mentionné qu'il suivrait les mêmes tactiques employées par son prédécesseur. Trautman a promis de porter une attention toute spéciale aux joueurs qui seront mêlés dans le "gambling".



Geo. Trautman

Assistant à l'assemblée des deux grands circuits, A. B. Chandler, haut commissaire du baseball organisé a félicité Trautman pour sa nouvelle nomination.

Chandler a laissé entendre au successeur de Bramham qu'il était prêt à lui apporter son entière coopération, afin de lui faciliter sa tâche. Référant aux Majeures, Chandler a déclaré qu'il n'avait reçu aucune plainte de "gambling" depuis qu'il a pris la position de feu le juge Landis.

Trautman dirigera les activités des ligues mineures durant les cinq prochaines années. Un citoyen de Columbus, O., Trautman a déclaré qu'il verrait au transfert des quartiers-généraux de cette association dans sa ville natale. Antérieurement, les quartiers-généraux des ligues mineures étaient installés à Durham, N.C., soit la ville natale du juge Bramham. Ce dernier, bien qu'il ait été mis à sa retraite, est prêt à coopérer avec son successeur.

À l'assemblée des Majeures, plusieurs propositions suggérées par les Mineures seront soumises devant les magnats des deux grands circuits.

Les ligues majeures ont fixé l'ouverture de la saison 1947 au 15 avril. La campagne se terminera le 28 septembre, ce qui signifie que les clubs joueront 154 parties, comme d'habitude. On avait proposé une cédule de 168 parties, mais les magnats ont changé d'idée après de nombreuses protestations.

L'entente entre les majeures et les mineures expirera le 12 janvier et sera automatiquement renouvelée, à moins qu'on n'en adopte une autre. Cette entente concerne les "Waivers", options, droits des joueurs et clubs et le côté législatif du baseball organisé.

FLINT, Mich.—Charlie Eschman, 153, Cincinnati, bat aux points Harvey Dubs, 148, Windsor, Ont. (19); John Vorcey, 158, Detroit, bat aux points Steve Bellus, 138, London, Ont. (6).

Lourde perte provisoire de deux joueurs pour les Leafs

TORONTO, 6. (B.U.P.) — Les Maple Leafs de Toronto sont arrivés chez eux hier soir, mécontents du résultat nul, 2-2, de leur joute à Boston mercredi soir. Les Leafs seront privés pendant quelques semaines des services de Bob Goldham, leur vétéran joueur de défense, qui s'est fracturé le bras gauche en deux endroits dans une chute au cours de la partie à Boston. Howie Meeker s'est froissé des muscles de l'épaule et ne pourra jouer avant une dizaine de jours.

A cause des restrictions sur le transport causées par la grève des mineurs aux États-Unis, les Leafs ont dû faire une partie du voyage de Boston en autobus. Les Leafs rencontreront les Bruins de nouveau demain soir au Maple Leaf Garden.

Le GOLF

PAS DE SERIE POUR LA COUPE RYDER!

LONDRES, 5. (A.P.) — Les officiels de la British Golfers Association seront probablement obligés de contrecarrer l'offre des États-Unis concernant la dispute des matches pour la coupe Ryder qui devait avoir lieu à l'automne prochain.

R. C. T. Roe, secrétaire de la P. G. A., a déclaré que les difficultés de transport, la situation économique actuelle en Grande-Bretagne et le coût de la vie aux États-Unis, forceront probablement les membres du comité de la P.G.A. à contrecarrer l'offre. Toutefois, les officiels de la P.G.A. discuteront à nouveau l'exécution d'un tel projet.

Le comité attend également quelques rapports concernant le coût de la vie aux États-Unis. Ces rapports seront fournis par le golfer britannique Dai Rees actuellement en tournée aux États-Unis.

SAM SNEAD EST EN AVANT A MIAMI

MIAMI, 6. (P.A.) — Sammy Snead, a pris les devants dans le tournoi de golf de Miami hier, avec un score de 65, cinq coups sous la normale, pour la première ronde. Herman Barron et Al Smith sont sur un pied d'égalité en deuxième place avec 67, suivis de Ben Hogan, Herman Keiser, Johnny Palmer, Sammy Byrd, Jimmy Demaret, Dater Harrison, Jim Ferrier et Charles Ward d'Angleterre, 68 chacun.

Jules Huot, de Montréal, a réussi un score de 71.

Montréal fait l'acquisition d'Al. Gerheuser

De Los Angeles où il assiste à la convention de ligues de baseball, le gérant Mell Jones des Royaux nous-a annoncé hier soir l'acquisition par le club Montréal du vétéran lanceur Albert Gerheuser, un lanceur gaucher du club Pittsburgh. Les Royaux ont payé une somme d'argent qui n'a pas été divulguée et les Dodgers donneront par ailleurs le champ-intérieur Eddie Basinski, qui a déjà évolué au deuxième but pour les Royaux.

Gerheuser est un vétéran possédant onze années d'expérience professionnelle. Avec Pittsburgh l'an dernier il a paru neuf fois en relève. Il a gagné une partie et a perdu l'autre. Dans les vingt-cinq manches qu'il a lancées il a alloué vingt-cinq coups sûrs et a réussi sept retraits au bâton et alloué dix buts sur balles.

Ray Mueller au club Oklahoma

LOS ANGELES, 6. (P.A.) — Les officiels du club Oklahoma City, de la ligue de baseball du Texas, ont annoncé hier l'achat du receveur Ray Mueller, des Orioles de Baltimore, de la ligue Internationale.

Bilan du Hockey

HIER
Ligue Américaine
St-Louis 3, Indianapolis 3.
Hershey 6, Springfield 0.

Ligue Sénior
Québec 5, Valleyfield 4.
Victoriaville 7, Verdun 4.
Sherbrooke 6, St-Hyacinthe 3.

Trophée Wills
Shawinigan 5, Baltimore 2.

CE SOIR
Trophée Wills
Baltimore à Royal.

Ligue Montréal
Canadair à C.N.R.
House of Gold à Crane.

Ligue Junior
Royal à Lachine.
Canadiens à Wing Wheelers.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	19	10	6	3	59	42	23
Toronto	17	9	4	4	59	41	22
Boston	17	6	4	7	51	41	19
Détroit	21	7	10	4	62	78	18
Rangers	19	7	10	2	48	60	16
Chicago	17	5	10	2	49	66	12

Ligue Américaine

(Section Ouest)							
	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Cleveland	21	15	4	2	96	58	32
Pittsburgh	21	11	5	5	97	70	27
Indianapolis	23	9	7	7	95	66	25
St-Louis	24	7	11	6	77	94	20

(Section Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Hershey	22	16	5	1	98	44	33
New-Haven	22	10	9	3	78	74	23
Providence	22	7	11	4	64	95	18
Springfield	21	5	13	3	54	88	13
Philadelphie	22	2	18	2	64	154	6

Ligue Sénior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ottawa	12	9	3	0	64	45	18
Royal	11	8	3	0	58	29	16
Québec	15	7	6	2	62	67	16
Shawinigan	12	3	8	1	35	52	7
Valleyfield	14	3	10	1	52	75	7

Ligue Provinciale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Sherbrooke	14	9	5	0	69	49	18
Cornwall	13	7	5	1	69	50	15
Lachine	15	7	8	0	57	43	14
St-Hyacinthe	13	6	6	1	68	68	13
Victoriaville	12	6	5	1	52	46	13
Verdun	15	4	10	1	48	73	9

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
National	7	5	0	2	50	18	12
Canadiens	7	6	1	0	45	14	12
Royal	7	4	2	1	33	26	9
Lachine	6	2	2	2	22	33	6
Verdun Leafs	6	2	3	1	27	28	5
W. Wheelers	5	1	3	1	19	27	3
Cyclones	7	1	6	0	18	59	2
Concordia	5	0	4	1	16	23	1

Echange entre les Yankees et le Cleveland

LOS ANGELES, 6. (P.A.) — L'échange le plus important depuis le début du congrès des ligues majeures et mineures de baseball a été bâclé aujourd'hui lorsque les Yankees de New-York ont cédé deux lanceurs et un voltigeur aux Indiens de Cleveland pour le deuxième but Ray Mack et le receveur Sherman Lollar.

Les Yankees ont donné Peck, qui a frappé .247 en 48 parties la saison dernière, Al Gettel, un lanceur droitier qui a gagné 6 parties contre 7 défaites, et Gene Beardon, un gaucher, qui a passé la saison 1945 à Oakland, dans la ligue du Pacifique.

En échange, les Indiens ont envoyé à New-York Ray Mack, qui a conservé une moyenne au bâton de .295 en 61 parties, et le receveur Lollar, champion frappeur de l'Internationale en 1945. Lollar a participé à 28 joutes avec les Indiens cette année, après quoi il a été cédé aux Orioles de Baltimore. Il a frappé .242 à Baltimore.

Les As l'emportent de justesse sur les Braves de Valleyfield

VALLEYFIELD, 6. (P.C.) — Les As de Québec, qui s'améliorent constamment après un début de saison chancelant, ont défait les Braves de Valleyfield pour la deuxième fois de suite, 5-4, ici hier soir, en dépit d'un ralliement déterminé des Braves dans les 10 dernières minutes de jeu.

Grâce à cette victoire, les As sont maintenant sur un pied d'égalité avec les Royaux de Montréal en deuxième place de la ligue Québec Sénior, à deux points seulement des meneurs, les Sénateurs d'Ottawa. Les Royaux ont, cependant, joué quatre parties de moins que les Québécois.



Nil Tremblay

Les As ont eu le dessus dans la première période et ont pris une avance 2-0 grâce à deux points par Nil Tremblay, qui a été aidé chaque fois par Bobby Carragher. Eddie Emberg et Jimmy Orlando ont compté pour Valleyfield dans la deuxième période, mais le point de Rox Hexmimer a permis aux As de terminer cet engagement à l'avant par 3 à 2.

Les As ont porté leur avance à 5-2 lorsque Bill Boorman et Ed. Charest ont compté tour à tour dans les huit premières minutes de la troisième, mais les Braves se sont ensuite ralliés et ont failli regagner tout le terrain perdu. Jack Strain a compté au milieu de la période, et un peu plus d'une minute avant la fin, Emberg a pris une passe de Strain et a déjoué Marois pour la deuxième fois, donnant leur dernier point aux Braves.

Le match a été assez rude et les arbitres Georges Mallinson et Sibbey Munday ont infligé 12 punitions, toutes des mineures.

QUEBEC — Buts: Marois; défenses: Taggart, Renaud; centre: Charest; ailes: Smith, Gruhn. Subs. Tremblay, Carragher, Boorman, Imlach, Nelson, Boxtael, Balmer, Meximer.

VALLEYFIELD — Buts: Dechesnes; défenses: Orlando, Pidsodny; centre: Bessette; ailes: Emberg, Kovalchuk. Subs.: Strain, Majeau, Joannette, Boyer, Richardson, Porteous.

Arbitres: George Mallinson et Sib Munday.

Les Clippers de Baltimore hôtes des Royaux, ce soir

Les Royaux de Frank Carlin sont de retour à Montréal aujourd'hui pour faire face aux Clippers de Baltimore, dans une autre joute de la série internationale pour le trophée Hamilton B. Wills, ce soir au Forum. Les Royaux ont annulé 1-1 à Washington et triomphé 10-2 à Baltimore pendant leur voyage aux États-Unis.

Le club de Carlin sera au complet ce soir. Cliff Malone, qui n'a pas fait le voyage aux États-Unis, fermera une ligne d'avants avec Denys Casavant et Pit Morin. Eric Fleet fera peut-être ses débuts à la défense des Royaux.

Plusieurs Canadiens-français sont dans l'alignement des Clippers. Leur gardien de buts est Paul Fréchette, qui a déjà joué avec le Canadien junior, et son substitut est Marcel Barrette de Québec. Pierre Taillefer, ci-devant du Concordia junior, joue à la défense avec Jamieson, Dick Bessette et Vigneau.

La première ligne d'avants est composée de Buck Hannon, Karakas et Don McIntosh. Celui-ci a déjà joué pour les Braves de Valleyfield. Parmi les autres avants on compte Leblanc, Bergeron, Stoddard, Perreault, Bobby Schnurr et Gerry Bolsvert.

Les Royaux joueront deux autres parties en fin de semaine. Demain soir, ils visiteront les Sénateurs d'Ottawa, qui ont pris les devants dans la ligue Senior pendant leur absence, et dimanche, le clan Carlin sera à Valleyfield.

Première période
1—Québec: Tremblay (Renaud, Carragher) . . . 3.55
2—Québec: Tremblay (Carragher) 10.58
Punitions: Taggart, Boorman.

Deuxième période
3—Valleyfield: Emberg (Bessette) 4.30
4—Québec: Heximer (Carragher) 9.55
5—Valleyfield: Orlando (Joannette) 14.10
Punitions: Bessette, Imlach, Majeau, Renaud, Porteous.

Troisième période
6—Québec: Boorman (Imlach) 4.01
7—Québec: Charest (Gruhn) 7.55
8—Valleyfield: Strain (Majeau) 9.10
9—Valleyfield: Emberg (Strain) 18.50
Punitions: Boorman, Orlando, Pidsodny, Taggart, Heximer.

Joutes juniors ce soir, à Lachine

Deux parties seront à l'affiche, dans la ligue Junior, ce soir, à Lachine. Dans la première joute, le Royal sera opposé aux Rapides de Lachine tandis que le Canadien, en viendra aux prises avec le Wing Wheelers dans la deuxième partie.

Le Royal tentera d'infliger aux Rapides de Lachine, leur deuxième défaite en une semaine. La semaine dernière, les joueurs de Tag. Millar l'ont emporté sur le club de Jean Armand, grâce à un ralliement de cinq points durant la dernière période.

Les Rapides de Lachine seront au complet pour la partie de ce soir et ils sont déterminés à remporter la victoire afin de demeurer dans la lutte avec les meneurs. Paul Morissette sera dans les filets du Lachine et il sera protégé sur la défense par Léo Pilon, Paul Gauthier et Chabot. À l'attaque on remarque: Roch Desmarais, Paul Sauvé, Aimé Bourgie, LaSalle et quelques autres.

AKRON, O. — Jimmy Bivins, 187 1-2, Cleveland, knockoute Colton Chaney, 184, Indianapolis (5).

ATLANTIC CITY—Ossie (Bulldog) Harris, 165, Pittsburgh, knockoute Danny Martin, 160 1-2, Newark (9).

LE FORUM
W1.6131

CE SOIR, à 8 H. 30
Joute pour le
Trophée international Wills

BALTIMORE

— vs —

ROYALS

BILLETTS EN VENTE
MAINTENANT
Prix: 80:50 & 81:50

Les Phillies offrent \$150,000 pour Slaughter

Les Phillies ont offert \$150,000 pour Slaughter

PHILADELPHIE, 6. (P.A.) — L'«Inquirer» de Philadelphie dit aujourd'hui que les Phillies ont offert \$150,000 aux Cardinals de St-Louis pour Enos Slaughter, leur voltigeur étoile et héros de la Série Mondiale contre les Red Sox de Boston.



Enos Slaughter

Le journal dit que le président Bob Carpenter des Phillies a offert à Sam Breadon, le propriétaire des Cardinals, le choix entre \$150,000 ou un échange par lequel les Phillies donneraient le voltigeur Ron Northey en plus d'une somme d'argent aux Cards pour Enos Slaughter. Carpenter et Breadon sont tous deux à Los Angeles pour le congrès des ligues majeures et mineures de baseball.

Deux joutes dans la ligue Montréal

La ligue Montréal présentera un autre programme double ce soir, à l'Auditorium de Verdun. Dans la première partie, le club Canadien de Jim McGarth engagera la lutte avec le C.N.R. du pilote Jimmy Hale. Dans la seconde joute, le House of Gold, géré par l'habile Ernie Rochon, tentera de remporter la victoire aux dépens du Crane, dirigé par George Eckstein.

Une victoire ce soir, pour le Canadien lui permettrait de s'installer en première position dans le classement du circuit Billy Wray, sur un pied d'égalité avec le Northern Electric, qui n'a pas encore connu la défaite cette saison. Avec Jerry Coleman dans les filets, le pilote du Canadien, Jay Killorne, est confiant de voir ses porte-couleurs continuer leur marche invincible en remportant leur 3e victoire consécutives.

En outre, Killorne peut baser plusieurs espoirs sur les Bert Connolly, Jack Munn, Joe Thompson, Georges Crevier, Jimmy Moore, Bobby et Billy Young, et Vic. Limoges. Le C.N.R. bataillera désespérément afin de connaître son premier triomphe de l'année. Deux nouveaux-venus figureront ce soir, dans l'uniforme du C.N.R.

Après avoir encaissé deux revers consécutifs, le House of Gold espère bien vaincre le Crane afin de gagner du terrain dans le classement. Hodgkinson, Muncaster et Lacroix composeront la 1ère ligne d'attaque du House of Gold ce soir. George Eckstein est très optimiste. Il croit que ses Marcotte, Ménard, McGinnis, Lemay et autres permettront au Crane de capturer les honneurs du match. Une autre foule nombreuse devrait être témoin des hostilités de la soirée.

Red Ruffing avec les «White Sox»

LOS ANGELES, 6 (P.A.) — Les White Sox de Chicago ont annoncé aujourd'hui l'engagement de Red Ruffing, le vétéran lanceur droitier qui a déjà aidé les Yankees de New-York à remporter plusieurs championnats de la ligue Américaine. Ruffing a été congédié à la fin de la saison dernière, après qu'une blessure au genou l'eut tenu au repos pendant la deuxième moitié de la campagne. A Chicago, Ruffing servira de lanceur et frappeur de relève.

PORTLAND, Me. — Léo Leblond, 137, Portland, bat aux points Tony Prince, 13,9 Sherbrooke, Qué. (8).

DENVER — Arturo Godoy, 202, Chili, knockoute Buddy Knox, 103 1-2, Dayton (1).

Sherbrooke et Victoriaville sont vainqueurs

Le St-François de Sherbrooke est aujourd'hui installé plus confortablement en première place de la ligue Provinciale, par suite d'une victoire 6-3 sur les Gaulois de St-Hyacinthe hier soir. Dans l'autre joute au programme, les Tigers de Victoriaville ont défait les Aigles de Verdun 7-4, à l'Auditorium de Verdun.

En triomphant, Sherbrooke a porté son avance à trois points sur les Cougars de Cornwall, qui n'ont pas joué hier soir. La victoire des Tigers leur a permis de rejoindre St-Hyacinthe en quatrième position.

A Sherbrooke, Ossie Carnegie a compté deux points, ainsi que Bastien, et Denault et Morehouse, un chacun pour Sherbrooke. Les points des Gaulois ont été comptés par Bernard Lauzon, avec deux, et Longpré. St-Hyacinthe a pris une avance 2-0 dans les cinq premières minutes de jeu, mais les joueurs de Sherbrooke ont égalé le compte avant la fin de la période et un ralliement de deux points à la seconde leur a assuré la victoire.

Cliff Goupille et Bastien de Sherbrooke, et Jacques Préfontaine des Gaulois ont été punis pour 10 minutes chacun, par suite de discussions trop véhémentes avec les arbitres Paul Arcand et Ken Mullins. A Verdun, les Tigers ont pris une avance 4-0 dans la première période et n'ont jamais été menacés par la suite. Leduc a compté deux points, et Larry Thibault, Kelly Burnett, Wray, Kenny Hayden et Mallette, un chacun pour Victoriaville.

Bobby Burr, Conrad Bourcier, Tiny Tamminen et Coco Terriault ont compté pour Verdun. Les Aigles alignaient un nouveau joueur, Marcel Bessette, qui a déjà joué à Victoriaville.

Ce soir, les Tigers visiteront les Cougars de Cornwall. Les autres clubs du circuit seront au repos.

SOMMAIRE

Première période	
1—Victoriaville: Mallette (Duffault)	0.16
2—Victoriaville: Burnette (Hébert)	4.32
3—Victoriaville: Wray (Valenti)	13.29
4—Victoriaville: Kaygen (Burnette et Leduc)	14.02
Punition: Boyer.	
Deuxième période	
5—Victoriaville: Leduc	0.32
6—Verdun: Burr (Maher) ..	3.03
7—Victoriaville: Leduc (Marcotte et Burnette) ..	12.48
Punitions: Thibault, Burr, Valenti et Tamminen.	
Troisième période	
8—Victoriaville: Mallette (Marcotte)	7.43
9—Verdun: Bourcier (Thériault)	9.22
10—Verdun: Tamminen (Bourcier)	9.52
11—Verdun: Thériault (Tamminen)	17.02
Aucune punition.	
Première période	
1—St-Hyacinthe: Lauzon (Hébert)	4.22
2—St-Hyacinthe: Longpré ..	5.23
3—Sherbrooke: O'Carnege ..	14.11
4—Sherbrooke: Bastien (Hayes)	16.05
Punitions: Heindelet Musmaski.	
Deuxième période	
5—Sherbrooke: O. Carnegie (H. Carnegie et Heindl) ..	7.45
6—Sherbrooke: Denault (H. Carnegie)	8.17
Punitions: Bastien (3), Musmaski	
Troisième période	
7—Sherbrooke: Bastien	11.59
8—St-Hyacinthe: B. Lauzon (Bouchard)	16.55
9—Sherbrooke: Morehouse (McDougall)	17.02
Punitions: Goupille, Préfontaine et Toschak	



Gauche à droite: Bob GOLDHAM et Howie MEEKER, qui seront quelque temps sans jouer pour les Leafs de Toronto à la suite de blessures.

Shawinigan Falls bat les Clippers

SHAWINIGAN FALLS, 6. (P. C.) — Les Cataractes de Shawinigan Falls ont pris une avance 4-0 dans les deux premières périodes et se sont assurés une victoire 5-2 sur les Clippers de Baltimore, de la ligue de l'Est des Etats-Unis, dans une joute de la série internationale pour le trophée Hamilton B. Wills, ici hier soir.

Hal Dewey a conduit l'attaque des vainqueurs avec deux points. Thérberge, Kosick et Jim Foster ont compté les autres points des Cataractes, et les compteurs pour Baltimore ont été Stoddard et Karakas.

Le match est devenu rude dans la troisième période et huit des 10 punitions de la joute ont été imposées dans cet engagement.

Première période	
1—Shawinigan: Dewey (Carthy, Murray)	3.34
Aucune punition.	
Deuxième période	
2—Shawinigan: Thérberge (Campbell)	1.36
3—Shawinigan: Kosick (Fillion)	8.35
4—Shawinigan: Dewey (Carthy, Campbell)	10.38
Punitions: Gagnon et MacIntosh.	
Troisième période	
5—Baltimore: Stoddard ..	7.07
6—Shawinigan: Foster (Maloney)	8.14
7—Baltimore: Karakas (Hammon)	14.17
Punitions: Maloney, Taillefer, Campbell, B. Bergeron, Stoddard, Kosick, Thérberge et Gagnon.	

Fritz Loosli à New-York

QUEBEC, 6. — Fritz Loosli, directeur de l'école de ski du Château Frontenac quittera la vieille capitale demain pour New-York où il assistera, le 9 décembre, avec plusieurs autres grands skieurs de l'Amérique du Nord, à un déjeuner-modes. Au cours de ce déjeuner, des vêtements de ski inédits seront montrés aux instructeurs afin qu'ils puissent juger de l'efficacité de ces nouveaux vêtements dans la pratique du ski.

Au cours de son séjour dans la métropole américaine, Fritz donnera une série de causeries à des enthousiastes du ski et montrera en même temps à l'écran le nouveau film en couleurs intitulé «Land of the Ski Hawks» qui a été photographié l'hiver dernier à Valcartier et au Lac Beauport. Le 12 décembre à 6 h. 45 p.m., Stan Lomax, fameux commentateur de sports à la radio donnera un interview à Loosli sur le réseau Mutual.

Emile Allais étant attendu à New-York le 11 décembre à bord de l'île de France, Fritz Loosli en profitera pour le rencontrer au quai et lui souhaiter la bienvenue au nom de tous les skieurs de Québec où Allais enseignera sa fameuse technique au Valcartier Lodge et qui ressemble beaucoup à celle que Loosli enseigne ici depuis plusieurs années.

Hershey blanchit Springfield, St-Louis et Indianapolis font match nul dans l'Américaine

Les autres clubs de la ligue Américaine possèdent de bons compteurs, mais les Bears de Hershey, meneurs de la section est, préfèrent se fier à l'habileté de leur gardien de buts Hervey Bennett.

\$49,000,000 sont parés sur les pistes du Canada

Au cours de la saison de courses de 1946, un total de \$48,667,744 a été engagé dans des paris à 33 réunions au Canada qui couvrirent une période de courses de 305 jours. Le montant total engagé par le public en 1946 était de \$6,474,466 de plus qu'en 1945 et la somme la plus élevée depuis 1925, alors que \$49,867,765 avaient été engagés dans des paris au cours d'une période de courses de 384 jours. L'argent payé en prix en 1946 était de \$1,815,090, soit une augmentation de \$226,745 sur 1945.

Suit la statistique des courses par province en 1946 par comparaison à celle de 1945 (chiffres entre parenthèses):

Québec.—Nombre de jours de courses 42 (70), montant engagé \$1,713,574 (\$2,179,529), prix payés \$188,000 (\$243,600).

Ontario.—Nombre de jours de courses 116 (98), montant engagé \$30,714,144 (\$25,907,764), prix payés \$912,300 (\$747,000).

Manitoba.—Nombre de jours de courses 28 (28) montant engagé \$4,505,347 (\$3,869,183), prix payés \$168,900 (\$161,600).

Saskatchewan.—Nombre de jours de courses 15 (16), montant engagé \$816,978 (\$709,625), prix payés \$41,300 (\$37,525).

Alberta.—Nombre de jours de courses 41 (39), montant engagé \$3,223,909 (\$2,667,823), prix payés \$149,690 (\$136,545).

Colombie-Britannique.—Nombre de jours de courses 63 (56), montant engagé \$7,693,792 (\$6,859,792), prix payés \$354,900 (\$262,075).

Parmi les cités, Toronto vient en tête de la liste comme principal centre de paris sur les courses; il y eut 63 jours de courses et \$240,175,390 en paris, soit \$2,716,280 de plus qu'au cours des 56 jours de courses en 1945. Vancouver arrive en deuxième place avec \$6,556,754 en paris en 49 jours de courses, soit \$713,350 de plus qu'en 1945 alors que les courses avaient duré 42 jours. Fort Erie, Ontario, est troisième avec \$4,673,984 en paris et 25 jours de courses, c'est-à-dire, \$1,763,925 de plus que pendant les 14 jours de courses en 1946. Winnipeg arrive quatrième avec \$4,505,347 en paris au cours de 28 jours, soit \$636,164 de plus qu'en 1945 avec le même nombre de jours de courses qu'en 1946. Les autres endroits où des montants plus faibles ont été parés sont donnés comme suit par ordre d'importance: Hamilton, Niagara Falls, Ont.; Edmonton, Calgary, Alberta; Victoria, C.B., Ottawa, Montréal, Regina, Saskatoon, Moose Jaw et Claresholm, Alta; à ce dernier endroit en un jour de courses il s'est parié \$1,331, soit \$52 de plus qu'en 1945.

Le plus fort montant parié sur une course au cours de l'année l'a été à la réunion du printemps au champ de courses Woodbine à Toronto, alors que les paris mutuels ont enregistré un total de \$2,633,838 en sept jours.

Le pari mutuel sur les courses de chevaux au Canada est sous la surveillance du ministère fédéral de l'Agriculture et 5 p.c. d'impôt fédéral sont déduits du montant engagé. Le gouvernement de la province où les courses ont lieu prélève également un impôt allant de 5 p.c. dans certaines provinces jusqu'à 10 pour cent dans d'autres. L'association de courses a droit à un pourcentage qui va de sept en baissant jusqu'à trois p.c. selon le montant

Bennett, qui n'a alloué qu'une moyenne de deux points par joute depuis le début de la saison, a réussi son quatrième blanchissage, 0-0, aux dépens des Indiens de Springfield hier soir. Frank Mario et Armand Gaudreault ont mené l'attaque avec deux points chacun et les autres points ont été comptés par Lloyd Gronsdahl et Pete Bahando. n point par Ernie Bush deux minutes avant la fin a permis aux Flyers de St-Louis d'annuler 3-3 avec les Capitals d'Indianapolis dans la seule autre joute au programme hier. Eddie Olson et Pat McCreavey ont aussi compté pour St-Louis, et Cliff Simpson, Enio Selicizzi et Steve Wochy pour Indianapolis.

Première période	
1—Indianapolis: Simpson	7.45
2—Indianapolis: Selicizzi (Blake)	19.11
Pun.: Clark.	
Deuxième période	
3—Indianapolis: Wochy (Simpson)	1.30
4—St-Louis: McCreavey (Gladu)	3.29
Pun.: Selicizzi.	
Troisième période	
5—St-Louis: Olson (Fraser, Pozzo)	10.40
6—St-Louis: Bush	18.13
Pun.: Clark, Couture.	

Le club Omaha a fini par déloger le Minneapolis

Les Knights d'Omaha ont enfin réussi à enlever la première place aux Millers de Minneapolis, dans la section nord de la ligue des Etats-Unis. Les Knights, qui avaient manqué l'occasion, mardi, ont disposé des Millers 7-1 hier soir, et ont pris une avance d'un point sur Minneapolis.

Bernie Strongman a logé la rondelle dans le filet des Millers trois fois, aidé à deux occasions du coach «Mud» Bruneteau. George Homenuke a compté deux points, et Winky Smith et Larry Kennedy, un chacun. Leo Gasparini a obtenu le seul point des Millers.

Les Saints de St-Paul, qui sont en troisième place de la section, ont défait les Pla-Mors de Kansas City, 6-4. Joe Shack et Mitch Petchet ont compté les points décisifs dans la troisième période. Les autres points des vainqueurs ont été comptés par Vic Myles, Bob Dill, Gus Schwartz et Hal Brown, tandis que Gopher Ashworth, Winky Johnston, Larry Silvestri et Ralph Nattrass ont compté pour Kansas City. Nattrass est parti après la joute pour aller se rapporter aux Black Hawks de Chicago, qui l'ont appelé hier.

Dans la section sud, les Skippers de Houston, qui sont en dernière place, ont causé une surprise en battant les meneurs, les Rangers de Fort Worth, 3-1. Paul Mundrick a mené l'attaque des vainqueurs avec deux points, et Arley Carlson a obtenu l'autre. Le point de Russ Kopak a privé Houston d'un blanchissage.

McGill vs Université de Montréal, demain

C'est demain soir, à l'Auditorium de Verdun, la palpitante rencontre universitaire entre le McGill et l'Université de Montréal. Ce sera en même temps, l'inauguration de la saison de la ligue Inter-universitaire et le club du coach Alcide Hébert, éclaircur des Rangers de la N.H.L. a confiance que ses pupilles parleront haut et ferme à l'équipe de la rue Sherbrooke. On s'attend à un grand déploiement pour la circonstance, demain soir.

Séance de boxe pleine d'action au Forum

Gus Mell et Harry Hurst victorieux, hier, au Forum

La victoire a souri aux boxeurs montréalais, qui étaient les vedettes du programme, présenté par le promoteur Al Foreman au Forum, hier soir. Dans l'une des finales d'une excellente carte, remaniée tardivement devant l'impossibilité de Danny Webb de rencontrer Gus Mell, ce dernier obtint difficilement la décision sur Patsy Brandino, de Hamilton, et, dans l'autre finale, Al Décarie, qui arbitrait, accorda un K. O. technique à Harry Hurst sur Juan Carrera à la cinquième ronde.

L'assistance n'avait rien de bien encourageant pour le promoteur, qui, avant la retraite de Webb, semblait avoir organisé le programme de boxe le plus prometteur vu de longtemps dans la Métropole. Cet incident, survenu en fin de semaine, arrêta l'élan des billets, qui s'étaient rapidement enlevés, jusque-là et la carte d'hier soir, au lieu d'être fort lucrative, cause une perte monétaire importante aux organisateurs.

Heureusement que l'aspect sportif de la soirée n'a pas eu à souffrir de ce contretemps. Brandino, qui était le substitut de Webb, a donné tout le fil à retordre possible à Mell. Dès le début du match il laissa pressentir qu'il opposerait une redoutable barrière au pugiliste local. Aussi, échangea-t-il furieusement avec Mell et ces échanges soulevèrent souvent l'enthousiasme de l'assistance. Mais, la rapidité de Gus lui permit de frapper plus souvent, sans représailles et, en définitive, ce facteur compta dans le verdict final, qui le favorisait.

La première ronde fut égale, mais, dans la deuxième, Mell mena le bal et il lui fit réellement mal par un furieux uppercut dans le creux de l'estomac, mais, Brandino s'échappa de la troisième ronde en "foulant" continuellement son adversaire, qu'il laboura de coups. Dans la quatrième, Mell fit un fréquent usage de son crochet de gauche pour agacer son rival et lui enlever la ronde.

La cinquième ronde vit les deux finalistes se diviser à peu près également les honneurs. Brandino débute à grande allure, poursuivant Mell tout le tour de l'arène mais, ce dernier, sur la fin de l'engagement, riposta par une soudaine et sauvage attaque qui ébranla Brandino. Melle continua son offensive dans la sixième, qui fut sa meilleure ronde, et toute une série de crochets de gauche et de droite mit l'Italien dans une réelle impasse.

Puis à la septième, Mell se rua sur Brandino avec un terrifiant crochet de droite, qui l'ébranla de nouveau. La huitième ronde fut à peu près égale, mais, dans la neuvième, Brandino bombardait son rival de toutes les manières et ce fut son meilleur engagement.

Dans la dixième, Mell complètement remis des avanies de la ronde précédente, finit en force et les juges n'hésitèrent pas à le proclamer vainqueur.

HARRY HURST GAGNE A LA CINQUIÈME

Juan Carrera livra l'un des combats les plus palpitants, qu'il soit possible de voir dans une arène lorsqu'il fit face à Harry Hurst, dans la deuxième finale. Concedant bon nombre de livres, le Portoricain fut contraint d'accepter la décision officielle, qui accorda la victoire à Hurst, dans la cinquième ronde, pour lui éviter d'autres coups inutiles.

Dès la première ronde, Carrera fut mis en mauvaise posture et la cloche le sauva. Dans la deuxième ronde, il alla encore au matelas, mais son grand courage le sauva de nouveau et il exécuta un ralliement sensationnel, qui prit l'assistance par surprise. Pendant les deux rondes suivantes, Carrera bombardait Hurst d'une grêle de coups et cet effort mit la foule en délire.

Mais, Hurst se ressaisit et, dans la cinquième, il fit prendre un compte de neuf à Carrera, qui, en se relevant, glissa à demi et rebomba sur le parquet de l'arène. C'est ici que l'arbitre intervint,

par humanité, malgré les pathétiques protestations du Portoricain, à qui l'assistance fit une chaleureuse ovation.

Dans le match entre poids lourd, Arnold Hayes l'emporta sur son homonyme, Willie Haynes, de New-York, en le mettant hors de combat à la cinquième ronde d'un vicieux coup de la droite.

Dans les préliminaires, George Gervin gagna par un knockout technique dans la sixième ronde sur "Sailor" McKinnon, pendant que Fernand Cervan montra trop d'habileté pour Bernie Sundberg, qu'il défit aux points.

Torchy Peden veut devenir promoteur

TORONTO, 6. — (B.U.P.) — Torchy Peden, le vétéran cycliste de Victoria, est à Toronto par affaires. Bill a servi comme instructeur de culture physique dans l'Armée canadienne pendant la guerre, et aujourd'hui il parle de devenir promoteur de courses de six jours.

Torchy désire toutefois participer à une course ou deux avant de mettre sa bécanne de côté. Les amateurs se rappelleront l'infatigable colosse qui a gagné une quarantaine de courses avant la guerre.

Peden a commencé sa carrière dans des courses de fond à Victoria et est vite devenu l'un des as de la bécanne. Il dit que le manque de pneus pour les bicyclettes et de bois pour la construction des pistes a interrompu les activités du sport pendant la guerre, mais il espère que les Six Jours seront réorganisés bientôt.



Torchy Peden

Le Sainte-Marie bat le Notre-Dame

Dans une partie régulière de la ligue Interscholaïque disputée hier après-midi, à l'arène de Lachine, les collégiens de Ste-Marie ont défit ceux du Notre-Dame par 4 à 2. La joute fut disputée à une vive allure et fertile en émotions.

Les collégiens de la rue Bleury prirent une forte avance de trois points dans l'engagement initial, pour ensuite porter le compte 4 à 1 à la fin de la seconde reprise. Les joueurs du Notre-Dame tentèrent vainement d'égaliser les chances dans la troisième et dernière période, mais malgré leurs efforts redoublés ils ne purent faire mieux que de déjouer Gaétan Desforges une fois seulement.

Larry Thibeault a joué de façon magistrale à la ligne bleue des perdants. Albert Day a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que Bruneau et Flynn ont obtenu les autres. Pierre Perreault a accumulé trois assistances.

FALL RIVER, Mass. — Francis Léonard, 129, Taunton, bat aux points Leo Macucci, 132 1-4, Portland, Me. (10)



Brandam MACKEN, de Montréal, classé le premier joueur de tennis pour 1946, avec Patricia Adams, d'Ottawa, chez les dames.

Brendam Macken et Pat. Adams en tête au tennis

A. R. Porter, président de la Québec Lawn Tennis Association, a annoncé aujourd'hui, que les officiels de cette association avaient accordé la 1ère position à Brendan Macken, de Montréal, et Mme Patricia Adams, d'Ottawa, dans le choix du meilleur joueur des sections senior (dames et messieurs).

Les vétérans Laird Watt et Bob Murray, de Montréal, ont été désignés premiers dans les doubles pour messieurs, tandis que Mme Pauline Laquerre et Pat Macken, de Montréal également, ont été le choix des voteurs chez les dames. Messieurs (senior)

- 1 — Brendan Macken; 2 — Jean Marois, Québec; 3 — Henri Rochon, Montréal; 4 — Jimmy Macken, Montréal; 5 — Jean Richer, Montréal; 6 — E. J. Lanthier, Montréal; 7 — George Robinson, Montréal; 8 — J. J. Desjardins, Montréal; 9 — R. T. Barnard, Montréal; 10 — Bobby Duford, Ottawa.
- Classement des Doubles Dames (Senior)

1. Mme Pauline Laquerre et Pat Macken; 2. Françoise et Suzanne Lacasse; 3. Doris Eli et Enid Nicholls; 4. Mme A. R. Porter et Françoise Lacasse; 5. Elaine Fildes et Enid Nicholls; 6. Fay Black et Florence Skelcher; 7. Louise Bertrand et Aline Martel; 8. Aimée Olivier et Mme H. McEvoy; 9. Mme F. St. C. Manson et Elaine Fildes; 10. Marguerite Cartta et Madeleine Murphy.
- Messieurs (Juniors)

1. Colin Maas; 2. Raymond Pagé, Montréal; 3. Redmond Quain, Ottawa; 4. Gérard Landry, Québec; 5. Kenneth Hague, Montréal; 6. Jean Labbé, Montréal; 7. Jean Berlinguette, Montréal; 8. Henri Dessaulles, Montréal; 9. Denis Pepin, Drummondville, Qué.
- Dames (Junior)

1. Patricia Lowe; 2. JJoan Stuart, Montréal; 3. Rita Boisvert, Ottawa; 4. Shirley Stotesbury, Ottawa; 5. C. Rainville, Montréal; 6. Shirley Ellicott, Châteauguay, Qué.; 7. Jocelyn Shaw, Montréal; 8. Rosemary Craig, Ottawa; 9. Ella Munn, Montréal; 10. Doris Sim, Ottawa.

PORTLAND, Me. — Henry Chemel, 164 1-4, Portland, bat aux points Stanley (Baby) Sims, 162 1-4, New-York, (10).

NEW-YORK — Pete Kennedy, 147 1-2, Elmsford, N.Y., bat aux points Vie Pignaturo, 144 1-2, New-York (8).

Ce soir, débuts américains de Cerdan contre G. Abrams

NEW-YORK, 6. (P.A.) — Marcel Cerdan, brillant boxeur de Casa Blanca, qui détient le championnat poids moyen de l'Europe, fera ses débuts en Amérique du Nord, ce soir, au Madison Square Garden, alors qu'il rencontrera Georgie Abrams de Washington, un candidat sérieux au championnat mondial des poids moyens. Une assistance d'environ de 17.000 spectateurs est prévue à ce combat limité à 10 rondes.

A la suite de ses multiples succès remportés dans les tournois organisés en Afrique du Nord durant la dernière guerre, Cerdan s'est créé une très grande popularité. L'as de la France devait venir en Amérique plutôt, mais il dut retarder son voyage à cause des difficultés de transport. Depuis son arrivée dans la métropole américaine, Cerdan a suscité un nouvel intérêt dans le domaine pugilistique en boxant quotidiennement durant 2 rondes seulement. Selon son gérant Lucien Roupp, Cerdan est un pugiliste possédant beaucoup de puissance dans ses coups. En outre, Roupp ajoute que son protégé possède un bel esprit agressif.

Dans le passé, les boxeurs européens n'ont pas trop épâté le public américain. Il doute encore si Cerdan pourra résister à Abrams, qui, récemment, a surpris plus d'un amateur en remportant une éclatante victoire aux dépens de Steve Belloise. Une victoire pour Cerdan lui permettrait de s'acheminer vers l'obtention d'un combat pour le championnat mondial de sa catégorie, que détient actuellement Tony Zale.

Le record de Cerdan est fort impressionnant. En 96 rencontres, il n'a subi que deux défaites, et chaque fois par un "foul" Cerdan n'a jamais perdu une décision et jamais il ne fut victime d'une mise hors de combat. L'été dernier, à Paris, Cerdan a bouleversé les pronostics de plusieurs connaisseurs du "noble art" en triomphant de Holman Williams, Abrams est toutefois légèrement favori pour l'emporter.

Mulloy et Talbert ont dit que cette deuxième balle, bondissant au milieu du court, les déconcertait et leur nuisait. L'arbitre a déclaré que les règlements ne prévoient pas cette éventualité et ont permis à Bromwich de continuer cette tactique. Les Américains ont laissé entendre qu'ils réclameront un règlement spécial à ce sujet avant les matches pour la coupe Davis dans la dernière semaine du mois.

Mulloy et Talbert ont dit que cette deuxième balle, bondissant au milieu du court, les déconcertait et leur nuisait. L'arbitre a déclaré que les règlements ne prévoient pas cette éventualité et ont permis à Bromwich de continuer cette tactique. Les Américains ont laissé entendre qu'ils réclameront un règlement spécial à ce sujet avant les matches pour la coupe Davis dans la dernière semaine du mois.

Mike Jacobs a pris du mieux

NEW-YORK, 6 (P.A.) — L'état de Mike Jacobs, le promoteur de boxe qui est gravement malade dans un hôpital de New-York, s'est amélioré légèrement au cours de la nuit, mais le Dr Vincent Nardiello a déclaré ce matin que Jacobs est toujours en danger.

Jacobs s'est affaibli dans un bureau lundi et a été transporté à l'hôpital, souffrant d'une hémorragie cérébrale. Il était partiellement paralysé hier, mais il pouvait quand même prendre de la nourriture et reconnaître des amis qui l'ont visité.

Traqués dans les bois du nord

KIRKLAND-LAKE, Ont., 6. — (P.C.) — La police, chaussant ses skis, a suivi à la piste, sur une distance de 5 milles, deux suspects qu'elle voulait questionner, en marge d'un holdup commis dans un petit magasin de la ville de Dane. Les deux suspects, deux jeunes gens de Montréal, Roland Décarie, 25 ans, et Gaston Laferrière, 24 ans, furent rejoints alors qu'ils se cherchaient un abri pour se protéger du froid, après s'être enfoncés dans la forêt.

Les Australiens gagnent la finale des doubles, hier

MELBOURNE, Australie, 6. — (P.C.) — Jack Bromwich et Colin Long, qui forment l'équipe de doubles de l'Australie, ont défit les champions américains, Gardner Mulloy et Billy Talbert, 6-3, 6-4, 3-6, 6-3 dans la finale du tournoi Victorian aujourd'hui.

Dans les demi-finales hier, Bromwich a défit Mulloy en cinq sets, 6-0, 6-4, 7-9, 3-6, 6-4, et Ted Schroeder a battu Bill Sidwell, 6-3, 4-6, 6-3, 6-4.

Les Américains se sont plaints après le match d'aujourd'hui du fait que Bromwich a l'habitude de laisser tomber sa deuxième balle au milieu du court, après avoir réussi son premier service. Bromwich laisse tomber la deuxième balle afin de pouvoir se servir de ses deux mains pour les coups de revers.

Mulloy et Talbert ont dit que cette deuxième balle, bondissant au milieu du court, les déconcertait et leur nuisait. L'arbitre a déclaré que les règlements ne prévoient pas cette éventualité et ont permis à Bromwich de continuer cette tactique. Les Américains ont laissé entendre qu'ils réclameront un règlement spécial à ce sujet avant les matches pour la coupe Davis dans la dernière semaine du mois.

Mulloy et Talbert ont dit que cette deuxième balle, bondissant au milieu du court, les déconcertait et leur nuisait. L'arbitre a déclaré que les règlements ne prévoient pas cette éventualité et ont permis à Bromwich de continuer cette tactique. Les Américains ont laissé entendre qu'ils réclameront un règlement spécial à ce sujet avant les matches pour la coupe Davis dans la dernière semaine du mois.

Séjour éphémère de Reise avec Chicago

CHICAGO, 6. (P.A.) — Leo Reise, joueur de défense des Black Hawks de Chicago, de la ligue de hockey Nationale, a été renvoyé au Kansas City.

En retour, les Hawks aligneront Ralph Natrass, qui arrivera à Chicago aujourd'hui. En annonçant cette nouvelle, le président des Hawks, Bill Tobin, a déclaré qu'il était à bâcler actuellement une transaction qui apportera au Chicago un habile compteur. Ce joueur doit se rapporter aux Black Hawks mardi prochain.



Leo Reise

Deux nouveaux joueurs pour les Leafs

TORONTO, 6. (P.C.) — Peter Campbell, président des Maple Leafs de Toronto, de la ligue de baseball Internationale, a annoncé hier soir l'achat de deux joueurs. Il s'agit du lanceur Melvin Deutsch et du voltigeur George Bennington, des Colonels de Louisville, de l'Association Américaine.

Campbell a déclaré également qu'il avait mis sous contrat Ed Levy, vétéran premier-but qui a conservé une moyenne de .318 avec le club Sanford, de la ligue de l'État de la Floride, l'été dernier.

LE BON MOT

Comme une pomme d'or dans un décor d'argent

"Le mot juste est comme une pomme d'or dans un décor d'argent", a dit au déjeuner du Kiwanis Club, à l'hôtel Windsor, M. A.-C. Wilkinson, de Montréal, dans une causerie intitulée "The Fitly Spoken Word", au cours de laquelle il a donné d'amusants et d'intéressants exemples du "mot approprié à la circonstance".

Au cours de la visite du maire Highland, de New-York, à la capitale anglaise, l'épouse du maire se trouva un jour en face d'un édifice que la reine Marie déclarait être "le plus beau du monde". L'épouse du maire qui n'avait pas un grand souci des belles manières, répondit: "Ma Reine, c'est toute une gueulée que vous venez de cracher". Cette anecdote, de dire M. Wilkinson, peut ne pas être vraie, mais elle illustre bien ce que ne doit pas être le mot approprié.

LA GARNITURE

Le mot juste doit être dit avec un sourire. Il doit être simple, court, plaisant, compris de tous, sincère plutôt qu'adroit, comme cet adage français, de dire le conférencier: "Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait". Puis il cita l'exemple de l'Américain qui moutrait la sta-

tue de Washington à un visiteur anglais. "Il fut le père de la nation américaine et le mensonge n'a jamais souillé ses lèvres", de dire l'Américain. "Je suppose qu'il parlait du nez comme tous les autres Américains", de rétorquer l'Anglais. M. Wilkinson cita des exemples récents de la puissance du mot juste: "La paix dans notre temps", de Neville Chamberlain; "Nous nous battons sur les rivages, nous nous battons dans les villes, nous nous battons sur les montagnes", de Winston Churchill. Quelquefois, c'est le silence qui est le plus éloquent, mais le mot qu'il faut à jamais bannir du vocabulaire d'un vendeur, c'est l'horrible non, dont il y a mille façons de le dire, sans le dire et que les parlementaires connaissent parfaitement.

Les ouvriers font bloc...

(Suite de la 1ère page)

tolérera pas cette tentative pour retarder l'horloge du progrès dans les relations ouvrières".

Si ce déluge verbal impressionne le président Truman ou ses acolytes, rien ne le laisse encore prévoir. Au contraire, les autorités ordonnent de nouvelles restrictions destinées à prolonger les réserves de charbon comme si elles s'attendaient à un long siège.

M. Lewis joue gros jeu en continuant la grève. Au point de vue technique, le gouvernement, à n'importe quel moment, pourrait demander l'émission d'un nouveau bref contre lui pour mépris de Cour. Il est même question que le chef des mineurs soit traduit en Cour en vertu de l'acte Smith-Connally, lequel dit qu'encourager ou inciter une grève contre le gouvernement est un crime.

Quoi qu'il en soit, tout indique que le gouvernement ne prendra aucune initiative semblable avant dimanche soir, alors que le président Truman doit s'adresser par le truchement de la radio aux mineurs. On désire attendre la réaction au discours du président.

La grève entre, aujourd'hui, dans sa 16e journée. Les réserves de charbon diminuent de plus en plus et obligent le gouvernement à prendre de nouvelles mesures pour parer à toute éventualité. L'administrateur du combustible a suggéré aux gouverneurs de 36 Etats de fermer les clubs de nuit, les théâtres, les écoles et les bibliothèques comme moyens d'épargner le charbon. L'embargo ferroviaire commence à entrer en vigueur aujourd'hui et nuira considérablement au commerce des Fêtes.

PITTSBURGH, 6. — (P.A.)

L'embargo sur les expéditions de fret par chemin de fer, qui entre en vigueur aujourd'hui, a ajouté au chômage forcé causé par la grève du charbon aux Etats-Unis. Si la grève ne prend pas fin d'ici la fin du mois, on prétend que le nombre d'ouvriers qui auront obtenu des congrès obligatoires s'élèvera à 5,000,000.

Apparemment, les mineurs sont satisfaits et ils attendent un mot de leur chef John-L. Lewis. Ils ont l'appui des chefs ouvriers du pays ainsi que du Comité d'Organisation industriel que Lewis a fondé et qu'il a ensuite déserté.

Déjà 213,000 ouvriers des autres industries ont reçu avis des compagnies de ne pas revenir au travail. D'ici une semaine ou dix jours, Ford Motor aura peut-être jusqu'à 500,000 ouvriers sans travail.

NOMINATION

Contrairement à ce qu'il a été annoncé, la mise en nomination officielle des candidats, à Sorel, en vue de l'élection partielle fédérale dans le comté Richelieu-Verchères, aura lieu, non pas lundi, le 9 décembre, mais bien lundi, le 16 décembre prochain. L'élection aura lieu, le 23 décembre. Après la mise en nomination il y aura assemblée contradictoire, à Sorel, entre les candidats et leurs amis des trois partis en présence, le parti libéral, le parti progressiste-conservateur et le parti C. C. F.

Médaille militaire au sgt A. Nicholls

OTTAWA, 6. — (P.C.) — Le sergent Albert Nicholls, 42 ans, de Mattawa, Ont., reçoit la Médaille Militaire. (MM).

Le sergent Albert Nicholls fait prisonnier à Dieppe en 1942, tenta plusieurs fois de s'enfuir. Sa dernière tentative fut couronnée de succès. Il parvint à passer pour Autrichien et, avec un compagnon, se livra au sabotage systématique. Il voyagea à travers l'Autriche, la Pologne et même l'Allemagne, au nez des Nazis, de 1943 jusqu'à la fin de la guerre.

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une enquête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la confection pour dames dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 30 novembre 1945, de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 8 de la Loi de la convention collective (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 163 et amendements), qu'il se propose de recommander l'approbation de la modification suivante à l'arrêté en conseil numéro 4711, du 14 novembre 1946, modifiant le décret numéro 2376, du 11 septembre 1937, et amendements relatifs à l'industrie de la confection pour dames dans la province de Québec.

La première modification apparaissant dans ledit arrêté en conseil, laquelle concerne le dernier alinéa de l'article I du décret numéro 2376, sera abrogée.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite modification.

Le sous-ministre du Travail, GERARD TREMBLAY, Ministère du Travail, Québec, le 30 novembre 1946.

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une enquête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail, dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 30 novembre 1945, de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis par les présentes, et ce, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (Statuts refondus de Québec, 1941, chapitre 163 et amendements), qu'une requête lui a été présentée par la "Canadian Glove Manufacturers Association", à l'effet d'être acceptée comme partie co-contractante, à la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail dans la province de Québec, rendue obligatoire par le décret numéro 1096, du 28 avril 1943, et amendements.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le Sous-ministre du Travail, GERARD TREMBLAY, Ministère du Travail, Québec, le 30 novembre.

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative au métier de coiffeur pour dames dont la juridiction territoriale s'étend à la région de Montréal.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 30 novembre 1946, de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 163 et amendements), que la Commission conjointe des coiffeurs pour dames de Montréal lui a présenté une requête à l'effet de modifier le décret numéro 1343 du 29 mai 1941 et amendements, relatif au métier de coiffeur pour dames de Montréal. On demande:

1o Que le paragraphe "f" de l'article I soit remplacé par le suivant:

"f) Le terme "apprenti-coiffeur" désigne toute personne qui fait un stage d'apprentissage dans un salon de coiffure en vue d'exercer l'art défini au paragraphe "a" du présent article."

2o Que le paragraphe "j" de l'article I soit radié et remplacé par le suivant:

"j) Le terme "écolier-coiffeur" désigne tout apprenti qui suit un cours de coiffure dans une école régie soit par le chapitre 63 ou le chapitre 64 (S.R.Q. 1941, et amendements).

3o Que le paragraphe "m" de l'article I soit abrogé.

4o Que l'article VII soit remplacé par le suivant:

"VII. Apprentissage: a) Pour être admis à l'apprentissage, il faut:

1) Avoir complété avec succès sa neuvième année de cours primaire et détenir un certificat officiel.

2) S'enregistrer au Comité paritaire, fournir deux (2) photographies de dimensions satisfaisantes et obtenir un carnet d'apprenti portant le sceau du Comité.

L'apprentissage doit se faire "A" dans une école régie soit par le chapitre 63 (S.R.Q. 1941, et amendements), ou le chapitre 64 (S.R.P. 1941, et amendements), et "B" dans les salons de coiffure pour dames.

b) Si l'apprentissage se poursuit dans une école régie par la Loi de l'enseignement spécialisé (chapitre 63, S.R.Q. 1941, et amendements), ou dans une école régie par la Loi des écoles professionnelles (chapitre 64, S.R.Q. 1941, et amendements), la direction de ladite école devra se conformer aux exigences suivantes:

1) L'enseignement devra se faire par des personnes détenant un certificat de maître-coiffeur émis par le Comité paritaire.

2) Le programme scolaire devra couvrir toutes les matières ou opérations faisant l'objet de la juridiction professionnelle du décret.

3) Aucune charge quelconque ne pourra être exigée du public qui sert de modèle aux élèves pour pratiquer.

4) L'écolier coiffeur doit compléter le cours de l'école où il s'est inscrit avant de subir un examen par le Comité paritaire pour que soit établi son degré d'apprentissage sur recommandation de l'école.

c) Par ailleurs, si l'apprentissage se poursuit dans un salon de coiffure ou de beauté, il ne sera permis et ne vaudra que si les dispositions ci-dessous sont rigoureusement suivies:

1) Dans les huit jours de l'embauchage de l'apprenti, avis doit en être donné au Comité paritaire, et l'inscription doit être faite dans le carnet de l'apprenti du nom de son employeur, de la date de son embauchage ainsi que celle de son départ; cette obligation lie tant l'employeur que l'apprenti lui-même.

2) L'apprenti doit se présenter tous les six mois au Comité pari-

taire pour subir un examen afin de constater les progrès accomplis.

3) Le salon de beauté ou de coiffure, où un ou des apprentis sont en service, doit être sous la direction d'une personne détenant un certificat de compétence de maître-coiffeur émis par le Comité paritaire.

4) Le nombre d'apprentis, dans un salon de coiffure ou de beauté, est réparti de la façon suivante et ne doit jamais excéder la proportion ci-dessous indiquée:

Un (1) apprenti par maître ou compagnon-coiffeur régulier jusqu'au maximum de cinq (5) apprentis nonobstant la présence d'un nombre supérieur de maîtres ou compagnons-coiffeurs réguliers.

5) L'employeur est considéré comme maître-coiffeur ou compagnon-coiffeur ou apprenti-coiffeur s'il exerce lui-même le métier, suivant qu'il détient un certificat de compétence comme maître ou compagnon-coiffeur, ou un carnet d'apprenti.

6) Un apprenti ne peut être employé ni ne peut travailler comme employé surnuméraire, mais doit nécessairement travailler au moins quarante-huit (48) heures par semaine.

7) Le salaire minimum de l'apprenti sera le suivant:

	par semaine
Premier semestre	\$ 3.00
Deuxième semestre	5.00
Troisième semestre	6.00
Quatrième semestre	7.00
Cinquième semestre	8.00
Sixième semestre	10.00

8) L'apprentissage dans un salon de coiffure dure trente-six (36) mois.

9) A l'expiration des trente-six (36) mois de l'apprentissage, l'apprenti-coiffeur pour dames doit se présenter au Comité paritaire pour subir l'examen requis pour l'obtention d'un certificat de compétence. Au cas d'insuccès, il pourra subir un examen après un délai de douze (12) mois. Tout insuccès après ce deuxième examen privera l'apprenti du droit d'exercer les opérations faisant l'objet du présent décret.

d) L'écolier-coiffeur ou l'apprenti-coiffeur doit suivre un cours complet d'hygiène spécialement donné pour les coiffeurs et reconnu par le Comité paritaire. Il devra subir un examen fructueux et en détenir un certificat. Au cas d'échec, un second examen sera permis douze (12) mois plus tard; mais l'échec de ce deuxième examen privera l'apprenti du droit d'exercer les opérations faisant l'objet de la juridiction professionnelle du décret à quelque titre que ce soit.

e) Le stage de l'apprenti-manucure sera de six (6) mois et le salaire minimum sera le suivant:

	par semaine
Premier trimestre	\$3.00
Deuxième trimestre	5.00

Exception faite des dispositions du présent paragraphe, les apprentis-manucures sont sujets aux règlements concernant l'apprentissage des coiffeurs. Les apprentis-manucures ne pourront faire leur apprentissage que dans les salons où il y a des spécialistes en manucure.

5) Que le paragraphe "h" de l'article X soit remplacé par le suivant:

"h) Dans chaque salon de coiffure ou de beauté, il doit y travailler régulièrement au moins un maître coiffeur".

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le Sous-ministre du Travail, GERARD TREMBLAY, Ministère du Travail, Québec, ce 30 novembre 1946.

16830-0

La prison à vie pour Bernard Fay

PARIS, 6. (P.A.)—Bernard Fay, écrivain français qui s'est rendu célèbre par sa biographie de Benjamin Franklin, a été aujourd'hui condamné aux travaux forcés à perpétuité par un tribunal d'épuration. Il a été trouvé coupable d'avoir aidé les Allemands durant l'occupation.

Les marchés fléchissent modérément

BOURSE de Montréal

Les cours sont irrégulièrement à la baisse sur un marché modérément actif, à Montréal.

(Presse Canadienne).—Le marché est légèrement irrégulier aujourd'hui sur la Bourse et le Curb de Montréal.

Les titres en avance comprennent Bell Telephone, Canada Northern Power, McColl-Frontenac et Southam, tandis que ceux qui cèdent du terrain sont Howard Smith, B.C. Forest, Brown, Consolidated Paper, Algoma, Petroleum, Maple Leaf Milling, Paul et Homestead.

Au groupe des mines, East Sullivan et Macdonald fléchissent.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Acme Glove Wks	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Agona Steel	19	19	19	19
Asbestos Corp.	27	27	27	27
Bell Telephone	179 1/2	179 1/2	179	179 1/2
Brazilian T.L.P.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Br. Col. Pwr A.	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Br. Col. Power B.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Bruck Silk Mills	28	28	28	28
Build. Products	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Buolo Gold Dr.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Calgary Power	75	75	75	75
Can. Cement Co.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
C. Cement pr.	31	31	31	31
Can. North Pwr.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Steamship	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Can. Bronze Co.	42	42	42	42
Can. Car Fdry	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Can. Celanese Ltd	57	57	57	57
Can. Ind. Alcohol	14	14	14	14
Can. Ind. Alco. B	13	13	13	13
Can. Locomotive	30	30	30	30
Can. Pac. Rail	12	12	12	12
Cocksutt Flow	12	12	12	12
Cons. M. Smelting	87	87	87	87
Crown Cork	41	41	41	41
Dist. Corp. Seag.	18	18	18	18
Dom. Bridge	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Dona Glass	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
D. Steel Coal B.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Dem. Stores Ltd.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
D. Tar Chemical	23	23	23	23
Dom. Textil	93	93	93	93
D. Textile pr.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Dryden Paper Co	18	18	18	18
Elect. Corp.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Famous Players	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Foundation Co.	24	24	24	24
Gat. Power Co.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Gat. Pwr 5% pr.	110	110	110	110
Gen. Steel Wares	16	16	16	16
Gypsum L. A. Sab.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Hamilton Bridge	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
H. Smith P. M.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
H. Smith 6% pr.	52 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2
Imperial Oil Ltd.	13	13	13	13
Imp. Tobacco	13	13	13	13
Int. Nickel	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Int. Paper Pwr	51 1/2	51 1/2	51 1/2	51 1/2
Int. Petroleum	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
L. of the Woods	35	35	35	35
Laura Stead	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
M. Harris Co.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
McColl Front. Oil	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Mil. Cottons	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Mnt. L.H.P.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Mtl Tramways	50	50	50	50
Nat. Steel Car.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Noranda Mines	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Ogilvie Fl. Mills	28	28	28	28
Ont. Steel Prod.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Ottawa L.H.P.	16	16	16	16
Power Corp.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Price Bros.	58 1/2	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Rolland Paper	15	15	15	15
St. Lawrence Co.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
St. Law. A pr.	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Shawinigan	109	109	109	109
South Can. Pwr	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Steel Co.	77	77	77	77
Twin City	13	13	13	13
United Steel	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Vau. Limited	20	20	20	20
Waasoo Cotton	75	75	75	75
Watson, George	27	27	27	27
Win. Elec. A.	14	14	14	14
Win. Elec. pr.	99 1/2	99 1/2	99 1/2	99 1/2

Bourse de Toronto

TORONTO, 6. (P.C.)—Les gains et les pertes s'équivalent en nombre, aujourd'hui, sur la Bourse de Toronto. Les gagnants pour l'industriel sont entre autres, Harding Carpets, Massey-Harris et Canada Northern Power, tandis que les perdants sont Canadian Breweries, B.C. Forest et Bell Telephone.

Wright Hargreaves se raffermit de 0 cents à 3 1/2. La Luz avance de 25 cents et des gains mineurs vont à Detta, Nib, Athona et Wasa Lake. Golden Manitou gagne 5 cents. Les métaux usuels et les papiers de l'ouest sont inchangés.

Marché des changes

NEW-YORK, 6. — (P.C.) — A l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui, le dollar canadien était inchangé de la veille. A escompte de 315-16 pour cent par rapport à la devise des Etats-Unis. La livre sterling au cours de \$4.03 était stationnaire.

Une association des agents de perception

A l'instar des autres provinces du Canada, le Québec s'est donné une association qui groupe les agents du recouvrement. A une récente assemblée on a élu l'exécutif suivant: M. Jean Dorais, président; M. James-A. Dolan, vice-président; M.



M. Jean DORAIS (Studio Adolphe Limited).

Denis Tremblay, secrétaire-trésorier; ainsi que Mlle Edouardina Dupont de Trois-Rivières et M. Fernand Loyer de Montréal tous deux directeurs.

Le groupement porte le nom de l'Association du Québec des Agences de Recouvrement Incorporée; il tient sa charte du gouvernement provincial. L'Association des Agences de Recouvrement compte s'affilier à l'American Collectors Association qui groupe tous les mouvements américains et canadiens s'occupant de recouvrement. Le but de l'organisme local est de suggérer une conduite pour les bureaux du Recouvrement et de donner confiance au public. L'association s'efforcera de faire connaître aux maisons d'affaires les garanties offertes par les maisons de recouvrement telle que la loi obligeant les agences de recouvrement à verser un dépôt de \$5,000 au gouvernement avant d'exploiter leur service.

L'A.A.R. fixera un code d'éthique que devront suivre les membres et cherchera à faire cesser, s'il y a lieu, toute pratique qui serait de nature à discréditer l'association ou ses membres.

Comité de protection Vickers privilégiés

Dans un communiqué aux actionnaires Ltd, M. J.-A. Larocque, présidents privilégiés de Canadian Vickers, déclare en résumé ce qui suit:

Plusieurs actionnaires possédant un nombre considérable d'actions privilégiées se sont groupés et ont formé un comité de protection afin de sauvegarder leurs intérêts dans la réorganisation projetée par la compagnie.

Une lettre explicative vous sera adressée aussitôt que la compagnie aura soumis son plan.

Selon les journaux, le plan qui doit être proposé ne serait aucunement équitable pour les actionnaires privilégiés.

La Banque Mondiale perd son président

WASHINGTON, 6. (P.A.) — Eugène Meyer, président de la Banque Mondiale, annonce qu'il va donner sa démission, après avoir exercé cette charge depuis six mois seulement. Il a remis sa démission aux directeurs de l'institution financière internationale, leur disant qu'elle prendrait effet le 18 décembre, ou plus tôt si on lui trouve un successeur avant cette date. Les directeurs ont reçu le document en exprimant leurs regrets. On suggère le nom de M. Herbert Lehman, comme successeur possible.

BOURSE de New-York

La liquidation se poursuit avec modération et les cours fléchissent légèrement à N.-Y.

NEW-YORK, 6. (P.A.) — Sur un marché passablement actif, aujourd'hui, les leaders retraitent fractionnement.

Les titres en recul comprennent entre autres U. S. Steel, Republic Steel, American Telephone, Allied Chemical, Baltimore et Ohio, General Motors, International Harvester, Kennecott, Pennsylvania Railroad, Texas Company et Hiram Walker.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Am. Pow. Lt.	12 1/2	13	12 1/2	13
American T. T.	165 1/2	165 1/2	165 1/2	165 1/2
Anacosta	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Aviation Corp.	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Chrysler	85	85 1/2	85	85 1/2
C. Edison	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
General Electric	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
General Motors	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
Goodyear Tire	52 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2
Int. T. T.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Int. Paper Com.	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Int. Nickel	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Kenn. Copper	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Montgomery Ward	60 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Nash-Kelvinator	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Nat. Distillers	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
N.Y. Central	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
North Am. Aviat.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
North Amer. Co.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Packard Motors	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Radio Corp.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Republic Steel	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Schenley Dist.	54 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2
South. Pacific	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2
United Aircraft	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
United Corp.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
U.S. Rubber	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
U.S. Steel	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Westinghouse	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2

Bourse des mines

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Ang. Can. Oil	.96	.96	.96	.96
Anson	4.10	4.10	4.10	4.10
Ans. Huronian	8.75	8.75	8.75	8.75
B.H. Ankerite	4.25	4.25	4.25	4.25
Beattie Consol.	1.03	1.03	1.03	1.03
Beaumont	.11	.11	.11	.11
B.C. Pioneer	3.40	3.40	3.40	3.40
Calc. Edin.	1.60	1.60	1.60	1.60
Cent. Patricia	2.00	2.00	2.00	2.00
Can. Malartic	.65	.65	.65	.65
Chesterville	3.85	3.85	3.85	3.85
Dome Williams	2.85	2.85	2.85	2.85
Doeh Mines	1.75	1.75	1.75	1.75
East Malartic	1.45	1.45	1.45	1.45
Falconbridge	4.00	4.00	4.00	4.00
Home Oil	2.35	2.35	2.35	2.35
Hudson Bay	.41	.41	.41	.41
Hollinger	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Int. Nickel	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Kerr Addison	13	13	13	13
Lake Shore	1.35	1.35	1.35	1.35
Lamaque	5.75	5.75	5.75	5.75
Little L. Lac	1.75	1.75	1.75	1.75
Leitch	1.26	1.26	1.26	1.26
McKerzie R.L.	.80	.80	.80	.80
MacLeod Cock	1.70	1.70	1.70	1.70
M. Ing Corp.	9.10	9.10	9.10	9.10
McIntyre	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Macassa	3.10	3.10	3.10	3.10
Madison R. L.	2.99	2.99	2.99	2.99
Mal. Goldfields	1.71	1.71	1.71	1.71
Noranda	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
O'Brien Cad.	1.81	1.81	1.81	1.81
Pond Oreille	2.75	2.75	2.75	2.75
Preston E. D.	1.62	1.62	1.62	1.62
Premier Gold	1.35	1.35	1.35	1.35
Pickle Crow	2.75	2.75	2.75	2.75
Parour	1.35	1.35	1.35	1.35
Sullivan Gold	2.15	2.15	2.15	2.15
Senator	.51	.51	.51	.51
Sher. Gordon	2.02	2.02	2.02	2.02
San Antonio	3.80	3.80	3.80	3.80
Sheep Rock	2.10	2.10	2.10	2.10
Sylvanite	2.30	2.30	2.30	2.30
Teck Hughes	3.25	3.25	3.25	3.25
Upper Canada	2.25	2.25	2.25	2.25
Ventures	8.55	8.55	8.55	8.55
Wright Harg.	3.15	3.15	3.15	3.15
Waite Amulet	4.20	4.20	4.20	4.20

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS LTD.

	Winnipeg	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Avoine						
Mal	51 1/2
Octobre	51 1/2
Novembre	51 1/2
Orge						
Mal	64 1/2
Octobre	64 1/2
Novembre	64 1/2
Seigle						
Mal	262 1/2	252 1/2
Juillet	241 1/2	243 1/2
Décembre	279 1/2	289
CHICAGO						
Mais						
Mal	199 1/2	199	199
Mal	189 1/2	189 1/2	191	189 1/2	190 1/2	190 1/2
Juillet	175 1/2	175	176	174 1/2	176	176
Mais						
Mars	129 1/2	129 1/2	129 1/2	129 1/2	130	130
Mal	128 1/2	128 1/2	128 1/2	128 1/2	128 1/2	128 1/2
Janvier	132 1/2	133 1/2	132 1/2	133 1/2	133 1/2	133 1/2
Avoine						
Mars	72 1/2	72 1/2	72 1/2	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Mal	67 1/2	68	67 1/2	68	68	68
Décembre	81 1/2	82	81 1/2	82	82	82

Shawinigan W. & P. Co. pour les recherches

Depuis longtemps, The Shawinigan Water & Power Company est parmi les pionniers de l'industrie canadienne dans le domaine de la recherche. Au cours des quarante-huit années écoulées depuis la fondation de la compagnie, son personnel a trouvé nombre de procédés techniques importants dans la génération et la transmission de l'énergie électrique; un certain nombre de compagnies électriques en ont adopté beaucoup d'une façon permanente. De plus, la filiale en propriété exclusive, Shawinigan Chemicals Limited, maintient depuis sa fondation en 1916 un personnel considérable de recherches; en conséquence, on a mis au point beaucoup de produits chimiques synthétiques qui, dans leur domaine d'application, sont insurpassés par les autres produits connus jusqu'ici.

At

La souscription Arthur LeBlanc

Le Comité national du Violon "Arthur Le Blanc", dont les présidents sont MM. Ludger Simard et Raymond Denis, s'est réuni dans l'édifice du Sun Trust Ltée, afin d'accélérer l'organisation tant à Montréal qu'à l'extérieur et par tout le pays, de la campagne de souscription destinée à assurer à Le Blanc un précieux instrument qui aidera notre célèbre virtuose canadien à atteindre le zénith de sa carrière et, ainsi, à glorifier, à la fois, la musique et sa propre nationalité.

L'assemblée des directeurs s'attacha, en particulier, à répartir l'objectif de \$50,000 entre les villes et principaux centres du Québec.

Déjà, certains admirateurs du "Poète acadien du violon" ont fait parvenir leur généreuse souscription au Comité.

Le premier chèque provient de la Société nationale acadienne de Montréal, l'Assomption.

Certains villages et villes organisent eux-mêmes une souscription locale. Le premier exemple de ce genre vient de Montmagny.

La prochaine occasion d'entendre cet artiste de réputation internationale jouer sur son précieux instrument, évalué à \$50,000, sera fournie au public de Montréal, le jeudi, 12 décembre, au Plateau, à l'occasion du 23e anniversaire de fondation du Bon Parler français.

Feu M. P.-H. Lazure

M. Pierre-H. Lazure, courtier en assurance, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 49 ans et deux mois. Né à St-Rémi, le 21 octobre, 1897, le défunt avait fait ses études

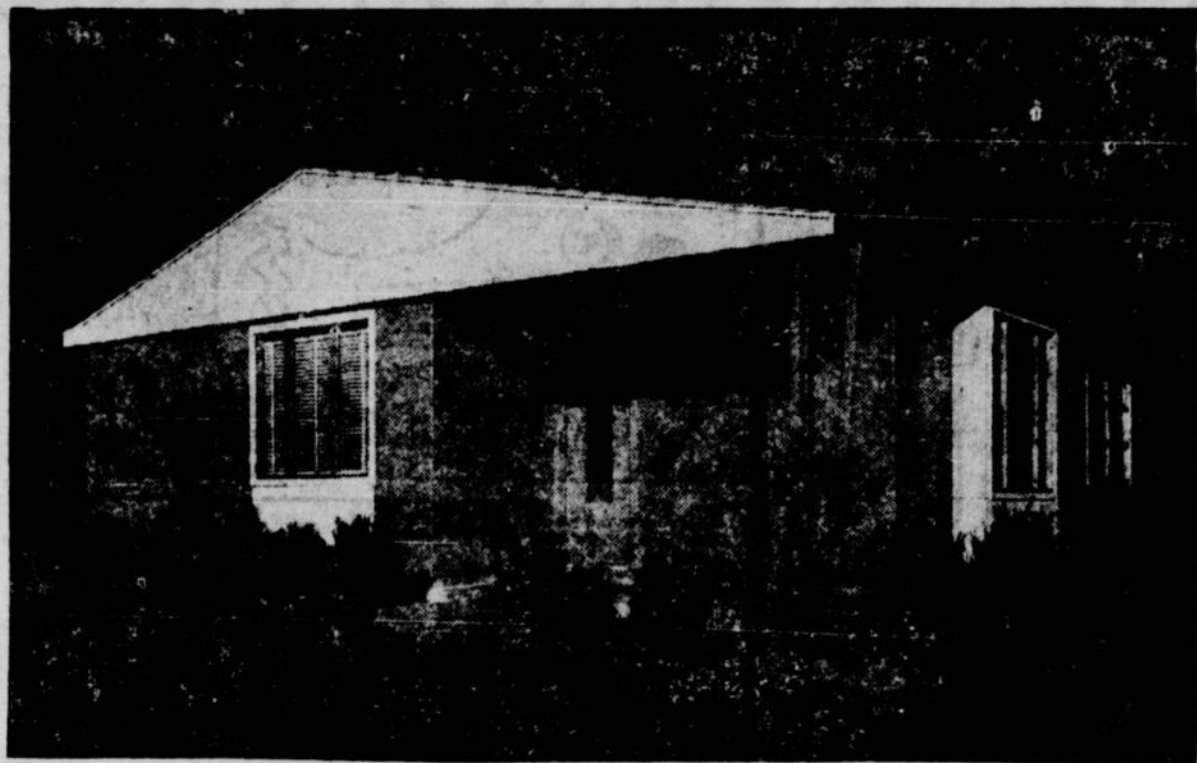


M. P.-H. LAZURE

au collège de St-Rémi et au collège Ste-Marie. Il était membre du conseil municipal de St-Rémi.

Lui survivent, son épouse (née Thérèse Lamarre); trois filles, Pierrette, Denise et Catherine; ses frères, M. J.-N. Lazure, le Dr J.-R. Lazure et M. Georges Lazure; ses sœurs, Mme Georges-E. Bédard

Après la maison de verre, la maison de fer ?



La maison "Lustron", que son inventeur, "Lustron Corporation", prétend pouvoir construire pour \$7,000 aux Etats-Unis, est faite d'acier chromé. La compagnie qui la fabrique demande un prêt de 52 millions au gouvernement américain pour pouvoir la manufacturer en série. Elle comporte quatre pièces et peut loger commodément un couple ou une famille de quatre personnes.

Le Congrès canadien se plaint aux députés

Dans une lettre circulaire à tous les députés provinciaux, les dirigeants du Congrès canadien du travail se plaignent de ce que leur mouvement ait été l'objet d'injustices flagrantes en ces derniers temps, notamment de la part de la Commission des relations ouvrières de la province de Québec.

Les dirigeants du Congrès signalent d'abord le cas de la Fraternité des employés municipaux de la cité de Montréal. Ils prétendent que la Commission n'a pas agi selon les lois ouvrières de la province, en décrétant la tenue d'une vote, qui fut cependant favorable au Con-

grès, à la demande des syndicats nationaux.

QUAND MEME

Les chefs ouvriers prétendent qu'une injustice semblable fut faite au Congrès chez les employés de la compagnie Heir Aluminum and Stainless Steel Products, de Lévis. Ils affirment que le Congrès canadien comptait 51,6 pour cent des employés dans ses rangs, et que malgré cela, la commission a ordonné la tenue d'un scrutin pour déterminer quelle union devait représenter les employés de cette usine.

Les dirigeants du Congrès reprochent à la commission des relations

ouvrières d'avoir injustement retardé d'accorder la tenue d'un scrutin, chez les employés de White Motors, vote que réclamait le Congrès canadien.

Les chefs ouvriers reprochent ensuite au premier ministre de la province son attitude dans la grève de Noranda, d'avoir envoyé la police provinciale sur les lieux et d'avoir déclaré la grève illégale. Les dirigeants du Congrès soutiennent que les employés des mines sont sous le contrôle du fédéral et que la province n'a rien à voir dans cette affaire. Ils reprochent aussi à la Commission des relations ouvrières d'être sous la tutelle du premier ministre, et de toujours agir à la guise de ce dernier.

Le document est signé par M. Louis-C.-H. Roy, secrétaire-trésorier du Congrès canadien du travail.

La prochaine réunion du Conseil national de la J.O.C. canadienne aura lieu à la Centrale Jostice, 1037 rue St-Denis, les 7 et 8 décembre. Le Conseil national groupe le président, la présidente et l'aumônier des diocèses fédérés et les membres du comité national. Seront représentés: les diocèses de Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, St-Jean, St-Hyacinthe, Nicolet, Joliette, Valleyfield, Mont-Laurier et Moncton.

N.B.—Mlle Madeleine Maille et M. Léopold Grenon, respectivement présidente et président nationaux, dirigeront la réunion.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centimes par mot, minimum 15 mots. Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points.

Semi-display: 9c la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme de 75 centimes par insertion.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Emplacements demandés: 1 centime par mot avec minimum de 15 mots.

Les annonces classifiées sont acceptées de 3 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

Appelez Lancaster 3121

Service des Petites Annonces.

A. BRISEBOIS M. Médecin, Chirurgien Gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816 Sherbrooke est. près St-Hubert FR 6252.

TERRE A VENDRE

TERRE à vendre environ 160 arpents. Ile Bouchard, en face de Verchères gros roulant et aussi terrain à Bordeaux rue Valmont, 80 et 108. S'ad.: A Gauthier Ile Bouchard ou 3782 rue Adam T41. FR 8434.

MAISON A LOUER

A Louer, logis de 3 appartements sur route nationale Montréal-Québec 1-2 mille du village, Lucien Lacombe Lavaltrie R.R. No 1 Cité de Berthier, Québec.

FILLES DEMANDEES

AVEC OU SANS EXPERIENCE

Pour manufacture de boîtes de carton dans le nord de la ville

Stayers

Opératrices pour machines à couvrir Opératrices sur tables

Meilleurs salaires payés. 8 maine de 5 jours. Période de repos. Vacances payées. Restaurant. Bon service de transport.

PREMIER PAPER BOX LTD.

7250 AVE GRAND

"près de Jean-Talon Ouest"

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

Feuilleton de la "Patrie"

Mademoiselle mon Confrère

Roman inédit par JEAN DEMAIS

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

52 (Suite)
Vous ? Oui, sans doute... Mais —Non! Non! Je ne dois pas exercer ici? Non, jamais plus. Cette malencontreuse affaire m'a trop fait souffrir. Je veux quitter Lansac, je veux rentrer à Paris. D'ailleurs on m'y attend...
—On vous y attend? Qui? Votre mère?
—Non, un camarade de Faculté...
Jacques, mordu de jalousie, était devenu livide. Il avait, dans ses heures d'angoisse et d'insomnie tout prévu, sauf cela: elle en aimait un autre.
Pauvre garçon! Elle eut pitié de lui. Au reste, elle voyait clair en elle-même. En son cœur, aucune comparaison n'était possible entre Marc et Jacques. Alors, simplement, elle lui expliqua tout. A mesure qu'elle parlait avec une sin-

cérité qui ne pouvait tromper, Jacques se rassurait. Comment avait-il pu douter d'elle?
Et, quand elle eut achevé sa confession, il conclut, véhémentement:
—Alors, c'est très simple. Vous désirez quitter Lansac pour Paris parce que vous ne voulez plus exercer après les attaques dont vous avez été l'objet?
—Peut-être.
—Et vous savez aussi à présent quelle vie harassante est celle d'un médecin de campagne, dans une région aussi âpre.
—Pour cela, oui.
—Nous sommes donc parfaitement d'accord?
Elle l'interrogea du regard.
—Comment, Yvonne, reprit Jacques, vous me croiriez assez égoïste pour permettre que ma femme travaille? Mais je vous veux une

existence heureuse et qu'après, que vous consacrez tout entière à notre foyer...

—Que je renonce à la médecine?
—Aux pratiques de la médecine, oui, bien entendu, mais après qu'un diplôme aura sanctionné vos efforts de dix ans.

—On ne pourra pas vous reprocher, Jacques, de manquer de suite dans les idées... Vous n'aimez pas beaucoup vos confrères féminins.

Il n'y avait aucune acrimonie, mais une tendresse secrète dans ces mots. Il ne s'y méprit pas. Alors! sa cause était déjà gagnée! Il précisa, dans un nouveau baiser:
—"Mademoiselle mon confrère", passe encore. Mais "ma chère épouse et confrère", non!
—Pourtant!...

Vous m'aidez à redonner à ces gens désaxés le goût de la terre natale. N'était-ce pas, depuis le premier jour, notre rêve commun.

Yvonne ne répondit pas, mais une lueur de joie et, d'espérance vint illuminer le beau regard sur lequel Jacques fixait ses yeux extasiés et chargés d'un amour infini...

EPILOGUE

—Alors, ma vieille Césarine, la voilà partie, la petite Yvonne. Au fond, vous avez moins de mal, maintenant. Tout est pour le mieux.

Césarine essuya ses yeux rougis avec son tablier, puis haussa les épaules:

—Pourquoi me dire ça? Comme si vous ne voyiez pas que, maintenant, je suis comme une

âme en peine. Ils ont beau habiter tous les deux à trois cents mètres, je lui en veux, à ce gaillard, de nous l'avoir enlevé.

(A suivre)

ROMAN-FEUILLETON de la PATRIE

MON ONCLE MAX ET MOI

6666

La vie est un coup de dé. C'est du moins l'opinion que nous en avons, et l'œuvre que la "Patrie" quotidienne offrira prochainement à ses lecteurs, sous forme de roman-feuilleton, appuie solidement nos prétentions. C'est Jean MARCLAY, écrivain français de renom, qui pose, expose et résout le problème, dans MON ONCLE MAX ET MOI. Il s'agit d'une jeune fille de grande famille, et l'on sait ce que cela comporte, que ses parents veulent marier à un candidat qui répondrait à leurs désirs sous plus d'un rapport. On la charge, cependant, de mettre ses talents diplomatiques au service d'une ancienne jeune fille que l'on veut caser dans le domaine de l'Oncle Max. Mademoiselle de Prébois y va de toutes ses ressources, mais, oh, mais... devinez? Non, ne cherchez pas à deviner. Lisez plutôt ce délicieux roman que la "Patrie" quotidienne vous offrira en primeur, à compter du samedi 7 décembre. MON ONCLE MAX ET MOI est une œuvre pétillante, remplie de situations imprévues plus prenantes les unes que les autres, et vous voudrez la lire et la relire.

RIONS UN PEU



—Puisque ton père est le propriétaire de ce magasin, demande-lui donc de m'accorder une augmentation de salaire.

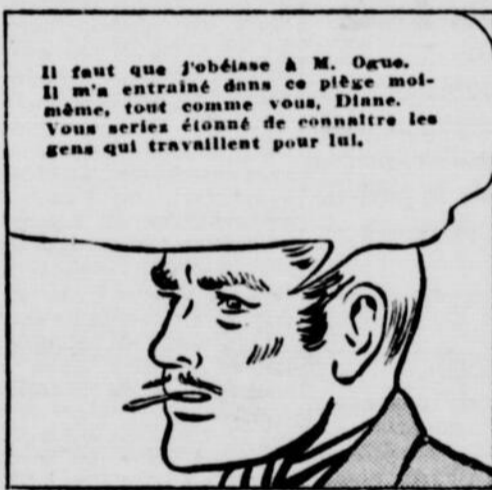
TRAVERS AMUSANTS



LE FANTÔME

Diane revient chez elle

Toute une journée



TARZAN

Tarzan vaincra-t- Mimba?

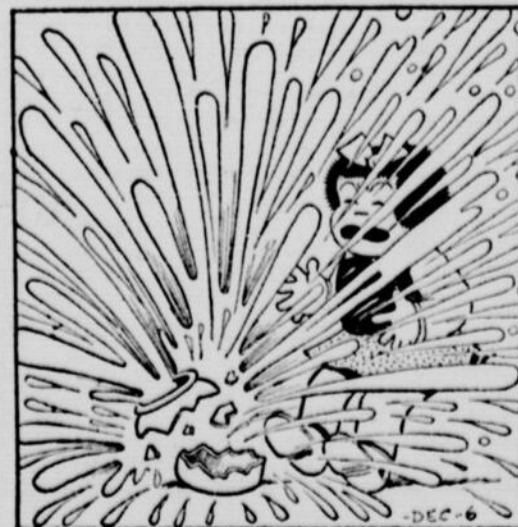
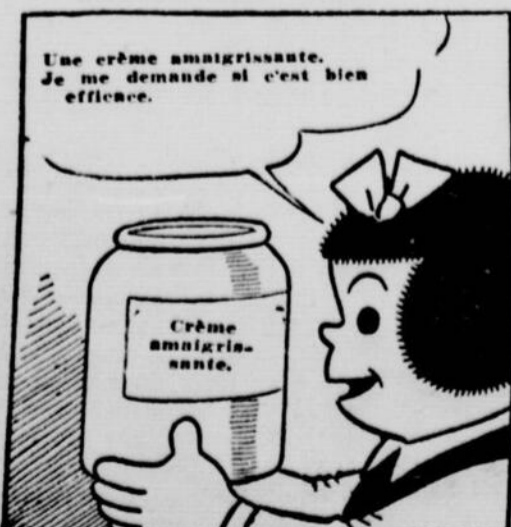
Combat inégal



PHILOMÈNE

Grande efficacité

Crème amaigrissante



ARMAND ET LES PIRATES

Armand se doute de quelque chose

Petit complot



JEANNINE ET PATAUD

Jeanne est heureuse

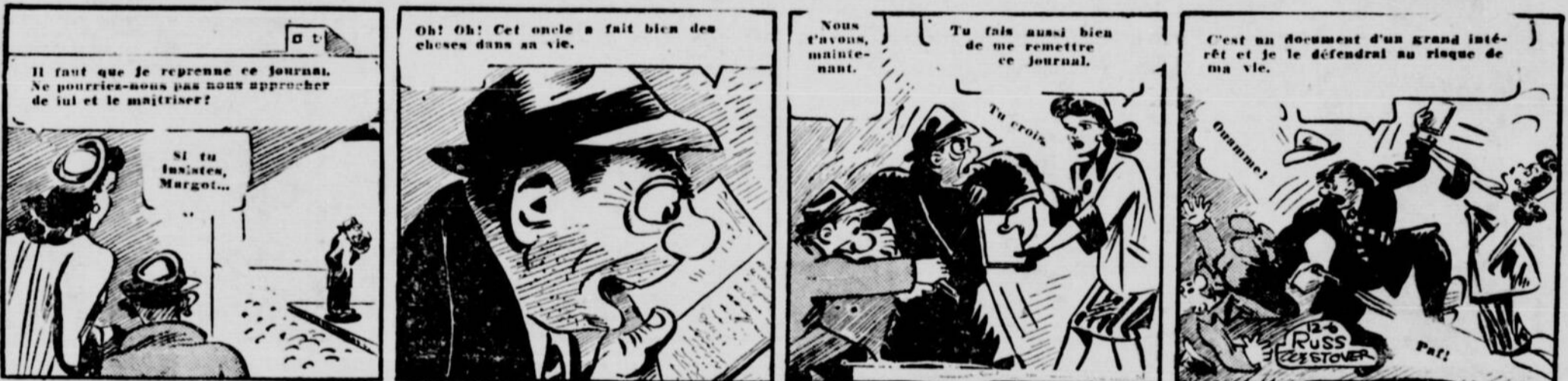
Convoi en vue



MARGOT TRAVAILLE TROP

Margot pourra-t-elle ravoir le journal?

Lutte



ROBERT L'INTREPIDE

Vitamine paraît tout drôle

Malade?



JOS BRAS-DE-FER

Une tempête de neige prochaine

Le Dr Futo



**AU SOUS-SOL
D'ÉCONOMIES**

DUPUIS

Ces vêtements d'hiver sont peu chers

PALETOTS D'HIVER

Pour hommes et jeunes gens. Tailles: 34 à 46. Etoffes molleton, lainage à texture unie. Tons: gris bleu, gris foncé, bleu-marine, brun pâle ou foncé. Coupes: Balmacan, Pivot à manches larges, Slip-On, Sénateur. Ce paletot vous donnera le confort requis pour la saison hivernale.

26.50

Autres qualités: 17.65 à 29.95



Paletots d'hiver

Pour adolescents de 10 à 17 ans. Etoffe de laine à texture unie en bleu-marine. Modèle: Grenadier; devant croisé; dos à plis avec ceinture. Chaude doublure immunisant contre le froid. Spécial

11.45

Chauds paletots

Pour garçons de 6 à 10 ans. Etoffe de laine à texture unie en bleu marine seulement. Modèle: Balmacan, Grenadier. Chaude doublure de finette à carreaux. Spécial

8.45



COMPLETS 3 PIÈCES

Pour hommes et jeunes gens, tailles: 34 à 42. Belle qualité de tweed anglais, aussi étoffe de laine à texture fantaisie. Tons: gris bleu, gris moyen, brun medium. Veston droit avec un gilet et un pantalon. Spécial..

25.79

DUPUIS
au sous-sol d'économies

CULOTTES "BREECHES"

Pour adolescents de 6 à 14 ans.

Modèle équitation. Les genoux et le fond renforcés de cuir suédé. Epaisse frise bleu-marine. Durable doublure de coton. Spécial

3.15

PARKAS

Pour hommes et jeunes gens, poitrine: 34 à 46.

Longueur 3/4. Epaisse cravenette ou toile-rayonne "Sharkskin". Tons: beige, brun, gris pâle, gris aviation. Devant droit à fermeture éclair; taille extensible. Le capuchon bordé de fourrure est boutonnée à l'encolure. Chaude doublure de finette doeskine. Spécial

15.50

Autres qualités: 11.55 à 22.89

CHLP

CE SOIR
6 h. 30

PROGRAMME DU
PERE NOEL

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUCAL, v.-p. et gér. gén.